MICROFICHE N°

00728

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي

تونس

F 1

CNDA 00728

DOCUMENT PROVISOIRE

PROJET d'ASSISTANCE au DEVELOPPEMENT AGRICOLE du CENTRE-SUD TUNISIEN

(FAO/TUN/71-525)

DOCUMENT de TRAVAIL

Fiches d'Application
de Techniques Agricoles

Tunis, Octobre 1974

à jour en mars 1976

A V E R T I S S E M E N T

Ce classeur réunit un certain nombre de fiches, traitant chacune d'un sujet précis. Il est destiné à présenter des données techniques concernant l'agriculture : arboriculture, élevage, plantations fourragères, etc..., et à détailler certaines données économiques, en particulier, les modalités de financement des opérations décrites dans la partie technique.

Il s'agit essentiellement de fiches pratiques présentant des indications simples pour la réalisation d'une action déterminée.
Des mises à jour et des compléments seront apportés au cours des mois à venir, chaque modification ou additif sera codé de manière à être inséré dans le classement général. Ils seront adressés, dès parution, aux détenteurs de ce classeur.

C'est donc là, non un manuel d'agriculture appliquée, mais un recueil et la présentation de données pratiques au fur et à mesure de leur élaboration par le Projet.

Son utilisation se situe principalement au niveau des techniciens directement en contact avec les agriculteurs et des responsables locaux des actions de mise en valeur.

--o0§0o--

Réf : S/283/85e TUN/71-525

0 = densité de plantation
1 = plantation
2 = greffage
3 = variétés (caractéristiques)

ARBORICULTURE

PLAN DE CLASSEMENT DES FICHES ARBORICULTURE

Numéro	Date	Sujets
Arboriculture Générale		
ARBO.0.A.	12/74	Densité de plantation et variétés préconisées (culture en sec)
ARBO.0.B.	12/74	Densité de plantation et variétés préconisées (culture irriguée)
ARBO.1.A.	12/74	Choix des espèces à planter dans les zones arides
ARBO.1.B.	6/74	Epoque de plantation
ARBO.1.C.	12/74	Préparation du terrain pour une plantation d'arbres fruitiers
ARBO.1.D.	6/74	Plantation sur un terrain en pente
ARBO.1.E.	6/74	Choix, arrachage et transport des plants d'arbres fruitiers
ARBO.1.F.	12/74	La plantation d'un arbre fruitier (cas général)
ARBO.1.G.	6/74	Emploi d'une feuille de polyéthylène lors de la plantation d'un arbre fruitier.
ARBO.2.A.	6/74	La reconversion par greffage d'une plantation d'arbres fruitiers
ARBO.2.B.	6/74	Choix et transport des greffons
Fiches par variété :		
OLIV.1.A.	6/74	La plantation des souchets d'oliviers
OLIV.2.A.	6/74	Le greffage des oliviers adultes
OLIV.3.A.	1/75	Caractéristiques des principales variétés d'oliviers recommandées.
AMAN.2.A.	6/74	Greffage des amandiers en place : greffe en fente
AMAN.2.B.	6/74	Greffage des amandiers en place : greffe en couronne
AMAN.2.C.	6/74	Greffage des amandiers en place : greffe en écusson poussant
AMAN.2.D.	6/74	Greffage des amandiers en place : greffe en écusson dormant
AMAN.2.E.	7/75	Greffage des amandiers en place : greffe en flute
AMAN.3.A.	1/75	Caractéristiques des principales variétés d'amandiers recommandées.
ABRI.2.A.	6/74	Greffage des abricotiers en place : greffe en fente
ABRI.2.B.	6/74	Greffage des abricotires en place : greffe en couronne
ABRI.2.C.	6/74	Greffage des abricotiers en place : greffe en écusson dormant
ABRI.3.A.	1/75	Caractéristique des principales variétés d'abricotiers recommandées.
PECH.3.A.	6/75	Caractéristiques des principales variétés de pêchers recommandées.
PIST.2.A.	12/74	Le greffage des pistachiers en place
PIST.4.A.	1/75	La pollinisation naturelle du pistachier : choix et répartition des arbres mâles.
PIST.4.B.	1/75	La pollinisation artificielle du pistachier
PIST.4.C.	1/75	Amélioration de la pollinisation d'une plantation de pistachiers en âge de produire.
PIST.4.C.bis	1/75	Annexe de la fiche PIST.4.C. à l'usage des techniciens.
FIGU.1.A.	6/74	La plantation par bouture du figuier.

- Direction Locale de SOUSSE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLCGIQUES

- Pluviométris annuelle moyenne :
  - . entre 300 et 400 mm au Nord
  - . entre 200 et 300 mm au Sud-Ouest (Sidi El Hani, Kneïess, Mlichet, Bou Gobrine)
- Hivers doux, printemps doux,
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 39 (16x16)(Nord) à 25 (20x20)(Sud)	-	Chemlali+
Amandier	de 69 (12x12)(Nord) à 51 (14x14)(Sud)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+
Abricotier	de 69 (12x12)(Nord) à 51 (14x14)(Sud)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour, Ouardi+, Sayeb+, Ezzine
Pêcher	de 100(10x10)(Nord) à 69 (12x12)(Sud)	Amandier	344/15+, 352/6+, 318/12+
Pistachier	de 51 (14x14)(Nord) à 39 (16x16)(Sud)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	de 51 (14x14)(Nord) à 44 (15x15)(Sud)	-	Variétés locales

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation etc... ne pas planter à proximité de la mer, sauf en zône abritée des vents qui en viennent.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Déc.1974

ARBO-O-B

- Direction Locale de SOUSSE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES
(Culture Irriguée)

1 - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES

- Hiver et printemps doux,
- Pas de risque de gelées tardives

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés préconisées
Pommier	205 (7x7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier	260 (6x6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6x6)	Amandier	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10x10)	Mariana -	Chemlali+, Picholine+, Coratina+
Amandier	156 (8x8)	Franc JF 557	Achak; Ksontini, Mazzetto+
Abricotier	205 (7x7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour, Ouardi+ Sayeb+, Ezzine
Pêcher	260 (6x6)	Amandier JF 557	344/15+, 352/6+, 318/12+
Pistachier	156 (8x8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8x8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter en lignes alternées plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter. Si les conditions de sol et d'eau leur conviennent, il est possible de planter des agrumes.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

O/TUN/71-525

- Direction Locale d'ENFIDA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne entre 300 et 400 m
  Sauf dans la pointe Sud où elle est plus faible
- Hiver et Printemps doux
- Pas de risque de gelées tardives.

- DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	39 (16 x 16)	-	Chemlali+, Chetoui+
Amandier (2)	69 (12 x 12)	Franc	Achak, Ksontini, Kouki, Blanco, Heuch, Ronde Fine, Mazzetto+.
Abricotier	69 (12 x 12)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Ezzine
Pêcher	100 (10 x 10)	Amandier	344/15+, 352/6+, 318/12+, Spring time
Pistachier	51 (14 x 14)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	51 (14 x 14)	-	Variétés Locales

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles, elles peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des éspèces à planter, des conditions particulières de chaque endroit : nature et épaisseur du sol, situation, etc... Ne pas planter à proximité de la mer, sauf si la zône est abritée du vent venant de la mer.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes : l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement), et des dimensions de l'arbre adulte. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

(1) - Planter la variété Chemlali au Sud, la variété Chétoui au Nord si le terrain est tufeux, planter des Chétouis greffés sur Zebbouz.

(2) - Planter de préférence les variétés d'Amandiers Koukhi et Blanco dans la zône côtière (40 à 50 Km de la mer) et la variété Mazzetto à l'intérieur.

Décembre 1975 ARBO.O.B.

- Direction Locale d'ENFIDA -
DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

1 - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver et printemps doux
- Pas de risque de gelées tardives

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (2)	Nbre Arbres/ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Mes.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10x10)	Franc	Picholine+, Coratina+
Amandier (1)	156 (8 x 8)	Franc GF.557	Amor Leuch, Fourati, Khouki, Blanco Heuch, Ronde Fine, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Ouardi+, Sayeb+ Bakour, Ezzine.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF.557	344/15+, 352/6+, 318/12+, Spring time+
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter. Si les conditions du sol et d'eau conviennent, il est possible de cultiver des agrumes.
- Eviter de planter dans les couloirs à grèle.

4 - NOTE :

(1) - Planter de préférence les variétés d'amandiers khoukhi et Blanco dans la zône côtière (40 à 50 Km de la mer) et la variété Mazzetto à l'intérieur.

(2) - Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il pout-être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locales de MAHDIA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 300 et 400 mm au Nord (Ksar Hallal, Moknine, Mahdia)
  - . entre 200 et 300 mm au Sud (Ksour Es-Saf, El Djem).
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 39 (16x16) Nord à 25 (20x20) Sud	-	Chemlali+.
Amandier	de 82 (11x11) Nord à 69 (12x12) Sud	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	de 82 (11x11) Nord à 69 (12x12) Sud	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Ezzine, Fourati.
Pêcher	de123 (9 x 9) Nord à 100 (10x10) Sud	Amandier	318/12+ 352/6+ 344/15+.
Pistachier	de 69 (12x12) Nord à 51 (14 x 14)Sud	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	de 69 (12x12) Nord à 51 (14x14) Sud	-	Variétés locales

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc... Ne pas planter à proximité de la mer, sauf si la zone est abritée des vents qui en viennent.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locales de MAHDIA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 300 et 400 mm au Nord (Ksar Hallal, Moknine, Mahdia)
  - . entre 200 et 300 mm au Sud (Ksour Es-Saf, El Djem).
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 39 (16x16) Nord à 25 (20x20) Sud	-	Chemlali+.
Amandier	de 82 (11x11) Nord à 69 (12x12) Sud	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	de 82 (11x11) Nord à 69 (12x12) Sud	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Ezzine, Fourati.
Pêcher	de123 (9 x 9) Nord à 100 (10x10) Sud	Amandier	318/12+ 352/6+ 344/15+.
Pistachier	de 69 (12x12) Nord à 51 (14 x 14)Sud	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	de 69 (12x12) Nord à 51 (14x14) Sud	-	Variétés locales

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc... Ne pas planter à proximité de la mer, sauf si la zone est abritée des vents qui en viennent.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de MAHDIA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver et printemps doux.
- Pas de risque de gelées tardives.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Beauty, Shiro, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc Amandier	Amor Leuch, Sayeb+, Ouardi+, Fourati, Ezzine.
Pêcher	260 (6 x 6)	GF 557	344/15+, 352/6+, 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- +)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol dans le choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale des SOUASSIS -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en S_ec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

-Pluviométrie annuelle moyenne : entre 200 et 300 mm.
- Hiver doux, printemps chaud.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Mazzetto+, Achak, Nec plus Ultra, Ksontini.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, San Fernando+, Canino+ Fourati.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues, et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction locale des SOUASSIS-

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps chaud.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc. GF 557	Peerless, Mazzetto+, Achak, Ksontini, Marcona, Dasmayo.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Sayeb+, Ouardi+, Canino+, Fourati.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ , 352/6+, 318/12+, Maygold+, Springtime+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunei ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de SFAX -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  . entre 200 et 300mm à l'Est (Tina, Sfax, Menzel Kamoun, Sakiet Ez-Zit, etc...)
  . inférieure à 200 mm à l'Ouest (Agareb, Bir Ali B.Khalifa).
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées.
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Ksontini, Achak, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Sayeb+, Ouardi+, Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc... Dans les localités à faible pluviométrie, ne planter que les sols les plus favorables, et chercher à récupérer les eaux de ruissellement.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en fonction des disponibilités en eau et des dimensions de l'arbre adulte. Pour les Amandiers, la variété Mazzetto dont le développement est faible, peut être planté avec une densité légèrement plus élevée que celle qui est préconisée ci-dessus.

- Direction Locale de SFAX -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps doux.
- Pes de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Jerba, Gabès.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma, Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Rourati, Sayeb+, Ouardi+, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ 352/6+ 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Meteur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, il faut planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il s multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de LA HENCHA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : entre 200 et 300 mm.
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Ksontini, Achak, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Sayeb+, Ouardi+, Amor Leuch, Bakour, Fourati.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation...

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont le développement adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de LA HENCHA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/H écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Jerba, Gabès.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100(10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Layeb+, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ 352/6+ 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de M teur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.
- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de MENZEL HEDI CHAKER -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  . entre 200 et 300 mm à l'Ouest (Bouthadi ,Menzel Chaker).
  . inférieure à 200 mm à l'Est (Bichka, Bir el Mellouli).
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Variétés	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Ksontini, Achak, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Sayeb+, Ouardi+, Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...
- Dans les localités à faible pluviométrie, ne planter que les sols les plus favorables et chercher à récupérer les eaux de ruissellement.
- Pour les Amandiers, la variété Mazzetto dont le développement est faible à l'âge adulte, peut être plantée avec une densité légèrement plus élevée que celle indiquée ci-dessus.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de MENZEL HEDI CHAKER -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES:

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Jerba, Gabès.
Poirier	2[illegible] (6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Beauty, Shiro, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Fourati.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ 352/6+ 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.
- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. PLanter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de la SGHIRA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm.
- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

NE PLANTER QUE LES SOLS LES PLUS FAVORABLES, EN EVITANT TOUTE PERTE D'EAU DE PLUIE PAR RUISSELLEMENT.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés préconisées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Ksontini, Achak, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Sayeb+, Ouardi+, Fourati, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte, pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...

- Chercher à récupérer les eaux de ruissellement pour compenser l'insuffisance de la pluviométrie. Pour les Amandiers, la variété Mazzetto, dont le développement est faible à l'âge adulte, peut être plantée à une densité légèrement supérieure à celle qui est indiquée ci-dessus.

Déc. 1974

ARBO.O.B.

- Direction Locale de la SGHIRA -

DENSITE DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - CONDITIONS CLIMATOLOGIQUES.

- Hiver doux, printemps doux.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Jerba, Gabès.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour, Ouardi+, Sayeb+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+, 213/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variété sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles, et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de KAIROUAN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . Supérieure à 300 mm au Nord-Ouest (Rousset, Jouaouda).
  - . entre 200 et 300 mm ailleurs.
- Hiver frais, printemps chaud.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Mazzetto+, Achak, Ksontini Nec plus Ultra, Fournat de Brezenaud
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Sayeb+, Canino+, Ouardi+ Fourati.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces et des variétés à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. Elles peuvent être augmentées dans le Nord-Ouest (meilleure pluviométrie) ou si l'on récupère les eaux de ruissellement.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement est faible à l'age adulte, on peut augmenter légèrement la densité préconisée.

- Direction Locale de KAIROUAN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps chaud.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (3)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Pommier(1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès.
Poirier(1)	(6 x 6)	Franc	Variété type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Nec plus Ultra, Mazzetto+, Achak, Ksontini, Marcona, Fournet de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Sayeb+, Ouardi+, Canino+, Fourati.
Pêcher(2)	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Springtime+, 318/12+, Maygold+, Early Elberta+, Red Haven+, South Land+, J.H.Hale. Coronet+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnée de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

4 - NOTE :

-(1)A réserver aux jardins familiaux.

-(2)La variété Early Elberta semble être un bon pollinisateur de la variété J.H.Hale qui demande toujours la pollinisation croisée.

-(3)Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale du FAHS et ENNADHOUR -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : plus de 400 mm au Nord (Fahs)
  entre 300 et 400 mm au Sud (Ennadhour)
- Hiver doux, printemps doux.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	51 (14 x 14)	Zebbouz	Chetoui+, Chemlali+.
Amandier	100 (10 x 10)	Franc	Achak, Ksontini, Peerless, Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	100 (10 x 10)	Franc	Canino+, Sayeb+, Ouardi+.
Pêcher	156 (8 x 8)	Amandier	344/15+ 352/6+ 318/12+ Springtime+.
Pistachier	69 (12 x 12)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	69 (12 x 12)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol en particulier.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes pour une pluviométrie de 400 mm. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (pluviométrie) et des dimensions des arbres adultes.
Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

-(1)Planter la Chetoui au Nord, la Chemlali au Sud.
Pour la Chetoui, sur terrain en pente ou tuffeux, planter des plants greffés sur Zebbouz (oléastre).

- Direction Locale du FAHS et ENNADHOUR -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps doux.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES.

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Gabès, Sfax.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Marianna Amandier	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x10)	-	Chetoui+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Canino+, Sayeb+, Ouardi+, Fourati.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ 352/6+ 318/12+ Coronet,+ Springtime+, Maygold+, Suwanee, Southland+
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles, et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est nécessaire de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Eviter de planter dans les couloirs à grêle.

- Tenir compte de la nature du sol lors du choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été mentionné. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de SBIKHA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . supérieure à 300 mm à l'Ouest (Sidi Messaoud, Chougafia)
  - . entre 200 et 300 mm à l'Est (El Alem, Driaat Sisseb)
- Hiver doux, printemps doux.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 25 (20x20) Ouest à 17 (24x24) Est	-	Chemlali+.
Amandier	de 69 (12x12) Ouest à 51 (14x14) Est	Franc	Peerless, Mazzetto+, Achak, Nec plus Ultra, Kaontini.
Abricotier	de 69 (12x12) Ouest à 51 (14x14) Est	Franc	San Fernando+, Canino+, Fourati, Amor Leuch
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	de 51 (14x14) Ouest à 39 (16x16) Est	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	de 51 (14x14) Ouest à 44 (15x15) Est	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant en même temps.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des espèces et des variétés à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...
- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement ou épandage de crue) et des dimensions de l'arbre adulte.
  Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement est faible à l'age adulte, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de SBIKHA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps chaud
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés recommandées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier (2) / Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10x10)	-	Chemlali+, Picholine+
Amandier	156 (8 x 8)	Franc(2) GF.557	Achak, Ksontini, Peerless, Picholine+ Ferragnes, Fournat de Brezenaud, Mazzetto+
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Ouardi+, Canino+
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier (2) GF 557	318/12+, Springtime+, May Gold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H. Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter
- Le grenadier n'a pas été mentionné. Toutefois, il peut-être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi et Jbeli.

4 - NOTES :

- (1) A réserver aux jardins familiaux
- (2) Eviter l'amandier comme porte greffe en sol léger (risque de Nématodes)

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de OUSSELTIA-HAFFOUZ -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne supérieure à 400 mm.
- Hiver frais et printemps frais, sauf en zones basses (Haffouz).
- Risques de gelées tardives.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	51 (14 x 14)	-	Ouslati+.
Amandier (1)	1oo (10 x 10)	Franc	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier (1)	100 (10 x 10)	Franc	Canino+.
Pêcher (1)	156 (8 x 8)	Amandier	Springtime+, Maygold+.
Pistachier	69 (12 x 12)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	69 (12 x 12)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque endroit : nature et épaisseur du sol, exposition, situation , etc... Eviter de planter dans les couloirs à grèle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter legèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

-(1)Dans les zones basses (Haffouz), planter des variétés demandant peu de froid hivernal.

Décembre 1975 ARBO.O.A.

- Direction Locale de SIDI AMOR BOU HADJLA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : entre 200 et 300 mm
- Hiver frais, printemps chaud
- Peu de risques de gelées printanières

2 - DENSITES DE PLANTATIONS ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte Greffe	Principales variétés recommandées
Oliviers	17 (24 x 24)	-	Chemlali +
Amandiers	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Peerless, Marcona, Fournat de Brezenaud, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Sayeb+, Ouardi+, Canino+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement ou épandage de crue), et des dimensions des arbres à l'âge adulte.
  Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'âge adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

FAO/TUN/71/525

- Direction Locale de SIDI AMOR BOU HADJLA -
DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES
(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps chaud
- Peu de risques de gelées printanières

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre.Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés recommandées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma, Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10x10)	Marianna -	Chemlali+, Picholine+, Coratina+
Amandier	156 (8 x 8)	GF.557 Franc	Achak, Ksontini, Peerless, Marcona, Fournat de Brezenaud, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Sayeb+, Ouardi+, Canino+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF.557	Springtime+, Maygold+, Red Haven,+ 318/12+, 352/6+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés Locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.
- Le Grenadier n'a pas été mentionné. Toutefois, il peut-être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi, ou Jbeli.

4 - NOTE :

(1) - A réserver aux jardins familiaux.

Décembre 1975 ARBO.O.A.

- Direction Locale de SIDI ALI NASR ALLAH -

DENSITE DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - entre 200 et 300 mm sur la plupart de la superficie
  - supérieure à 300 mm dans quelques localités
- Hivers frais, printemps chaud
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte Greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Peerless, Marcona, Fournat de Brezenaud, Mazzetto+
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Sayeb+, Ouardi+, Canino+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des espèces et des variétés à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...
- Les densités préconisées sont des densités moyennes. Elles peuvent être augmentées dans les zônes où la pluviométrie est meilleure, ou si l'on récupère les eaux de ruissellement. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement est faible à l'âge adulte, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1975 . ARBO.O.B.

- Direction Locale de SIDI ALI NASR ALLAH -
DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES
(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps chaud
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-Greffe	Principales Variétés recommandées.
Grenadier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier(2) Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+
Amandier	156 (8 x 8)	Franc(2) GF.557	Achak, Ksontini, Peerless, Marcona+, Fournat de Brezenaud, Mazzetto
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Sayeb+, Ouardi+, Canino+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier(2) GF.557	352/6+, 318/12+, Springtime+, Maygold+, Réd Haven+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut-être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

4 - NOTE :

- (1) A réserver aux jardins familiaux.
- (2) Eviter l'amandier comme porte greffe dans les sols légers (risques de nématodes)

Décembre 1975 ARBO.O.A.

- Direction Locale de HADJEB EL AIOUN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(culture en sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne:
  - . entre 200 et 300 mm sur la plupart de la superficie
  - . supérieure à 300 mm dans quelques localités
- Hiver frais, printemps doux
- Peu de risques de gelées printanières.

II - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nombre arbres par Ha écartement entre les arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x24)	-	Chemlali+
Amandier	51 (14 x14)	Franc	Achak, Ksontini, Peerless, Marcona, Mazzetto+, Fournat de Brezenaud
Abricotier	51 (14 x14)	Franc	Canino+, Kasserine 2+, Kasserine 3+
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport		
Pistachier	39 (16 x16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales

III - REMARQUES

- (+) Les variétés repérées par le signe: +, sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.

  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. Elles peuvent être augmentées dans les zones où la pluviométrie est meilleure ou si l'on récupère les eaux de ruissellement.

  Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement est faible à l'âge adulte, on peut augmenter légèrement la densité préconisée.

Décembre 1975 ARBO. O. B.

- Direction Locale de HADJEB EL ALOUN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(culture irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps chaud.
- Peu de risque de gelées printanières.

II - DENSITES DE PLANTATION :

Espèces	Nbre arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés préconisées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variété de type Boughedma, Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shirc, Beauty, Santarosa
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Kaontini, Peerless, Marcona, Mazzetto+, Fournat de Brezenaud
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, Kasserine 2+, Kasserine 3+
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	318/12+, Springtime+, Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H. Hale
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales

III - REMARQUES

- (+) Les variétés repérées par le signe: +, sont autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenis compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.
- Le grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/ Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

IV - NOTE

- (1) : A réserver aux jardins familiaux.

FAO/TUN/71-525

Décembre 1975 ARBO.O.A.

- Direction Locale de SIDI BOUZID -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATCLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 200 et 300 mm sur la majeure partie de la superficie
  - . inférieure à 200 mm dans quelques localités
- Hiver frais, printemps doux
- Quelques risques de gelées printanières

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Perless, Nec plus Ultra, Mazzetto+
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+ Kasserine 3+
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés Locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, pluviométrie. Dans les localités à pluviométrie faible, ne planter que les endroits les plus favorables.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont le développement est faible à l'âge adulte, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de SIDI BOUZID -
DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES
(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps doux
- Quelques risques de gelées printanières

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte Greffe	Principales variétés recommandées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier (2) Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa
Olivier	100(10x10)	-	Chemlali+, Picholine+,
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF-557 (2)	Perless, Marcona, Desmayo, Fournat de Brezenaud, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557 (2)	Spring Time+, Maygold+, Red Haven+, South Land+, Early Elberta+, J H Hale
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe (+) sont considérées comme autofertiles et peuvent-être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut-être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi et Jbeli.
- Tenir compte de la nature du sol pour choisir les espèces à planter.

4 - NOTE :

- (1) : A réserver aux jardins familiaux.

- (2) : Eviter l'amandier comme porte greffe en sols légers (risques de nématode)

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de REGUEB -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES.

- Pluviométrie annuelle moyenne:
  - . entre 200 et 300 mm sur presque toute la superficie.
  - . inférieure à 200 mm par endroit.
- Hiver frais, printemps doux.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Nec plus Ultra, Achak, Mazzetto+. Ksontini.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+,
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, pluviométrie. Dans les zones à faible pluviométrie, ne planter que les endroits les plus favorables.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible; on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de REGUEB -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps doux.
- Peu de risque de gelées printanières.

2 - DENSITE DE PLANTATION ET VARIETES:

Espèces (2)	Nbre Arbres/Ha écartements entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées.
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès.
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma, Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Kscntini, Achak, Marcona, Desmayo.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Canino+, San Fernando+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Spring time+, Maygold+, Red Haven+, 313/12+, J.H.Hale, Early Alberta+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensables de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

4 - NOTE : (1) : A réserver aux jardins familiaux.

(2) : Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

FAO/TUN/71-525

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de DJILMA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 200 et 300 mm à l'Ouest
  - . inférieure à 200 mm à l'Est
- Hiver frais, printemps tardif.
- Quelques risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Nec Plus Ultra, Mazzetto+ Ksontini, Achak.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+.
Pêcher	A déconseiller dans les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter plusieurs variétés en lignes alternées, fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte, pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, pluviométrie, etc... Dans les zones à faible pluviométrie, ne planter que les endroits les plus favorables.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et les dimensions des arbres adultes. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'âge adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de DJILMA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps tardif.
- Quelques risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Densités (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Grenadier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès, Jerba.
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma, Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Ksontini, Achak, Marcona, Desmayo, Fournat de Brezenaud
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+,
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

4 - NOTE :

- (1) : à réserver aux jardins familiaux.
- (2) : Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un apport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de MAKNASSY -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : entre 200 et 300 mm.
- Hiver frais, printemps doux.
- Peu de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Densités	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Nec plus Ultra, Ksontini, Mazzetto+, Achak.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) :Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, etc...

- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes. Pour les amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de MAKNASSY -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps doux.
- Peu de risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres.	Porte - greffe	Principales veriétés recommandées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès.
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma, Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Mazzetto+, Peerless, Achak, Ksontini, Marcona, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Spring time+, Maygold+, Red Haven+, 318/12+, J.H.Hale, Early Elberta+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

4 - NOTE :

- (1) : à réserver aux jardins familiaux.
- (2) : Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

FAO/TUN/71-525

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de BEN AOUN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur le plupart de la superficie.
- Hiver frais, printemps doux.
- Risques de gelées printanières.

NE PLANTER QUE DANS LES ZONES A PLUS FORTE PLUVIOMETRIE SUR LES SOLS LES PLUS FAVORABLES ET CHERCHER A RECUPERER LES EAUX DE RUISSELLEMENT.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Nec plus Ultra(1), Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à le même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, situation, pluviométrie. Ne planter que les endroits les plus favorables.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement), et des dimensions des arbres adultes. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'âge adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

- (1) : Seulement comme pollinisateur de Peerless.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de BEN AOUN -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver frais, printemps doux.
- Quelques risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier (1)	(7 x 7)	Franc	Variétés de Jerba, Sfax, Gabès
Poirier (1)	(6 x 6)	Franc	Variétés du type Boughedma, Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Picholine+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc Gf 557	Peerless, Ferragnes, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+ Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Springtime+, 318/12+, Maygold+, Red Haven+, J.H.Hale, Early Elberta+
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) : Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol dans le choix des espèces à planter.

4 - NOTE :

- (1) : à réserver aux jardins familiaux.
- (2) : le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

FAO/TUN/71-525

- Direction Locale de KASSERINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES.

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES:

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 300 et 400 mm au Nord (El Dogra, Kasserine, Bouzegane).
  - . entre 200 et 300 mm au Sud (Megdoudeche, KhanguetEzzazia).
- Hiver froid, printemps tardif.

Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 25 (20 x 20) Nord à 17 (24 x 24) Sud	-	Chemlali+, Ouslati+.
Amandier	de 69 (12 x 12)Nord à 51 (14 x 14)Sud	Franc	Peerless, Mazzetto+, Desmayo, Ferragnes.
Abricotier	de 69 (12 x 12)Nord à 51 (14 x 14)Sud	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+; Kasserine 3+.
Pêcher	de100 (10 x 10)Nord à 69 (12 x 12)Sud	Amandier	Maygold+, Red Haven+, J.H.Hale+, Early Elberta.
Pistachier	de 51 (14 x 14)Nord à 39 (16 x 16) Sud	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	de 51 (14 x 14)Nord à 44 (15 x 15)Sud	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte, pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition , situation, etc... Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grèle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de KASSERINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden delicious, Richared, Starkrimson
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Jules Guyot, Willams, Pakham's Triumph.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa, Formosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Ouslati+, Coratina+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Desmayo, Ferragnes.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles, elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte dans le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature du sol, situation, etc... Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de MAKHTAR -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 300 et 400 mm au Sud (Hababsa, Skarna et Sud de Rohia)
  - . supérieure à 400 mm au Nord.
- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées tardives.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES:

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 39 (16 x 16) Nord à 25 (20 x 20) Sud	Franc	Ouslati+, AÏn el Gerboua+,
Amandier	de 100(10 x 10) Nord à 69(12 x 12) Sud	Franc	Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	de 100(10 x 10)Nord à 69 (12 x 12) Sud	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	de 156(8 x 8) Nord à 100(10 x 10)Sud	Amandier	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	de 69 (12 x 12)Nord	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	de 69 (12 x 12) à 51 (14 x 14)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition, situation. Eviter de planter dans les zones gélives et les couloirs à grèle.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (récupération des eaux de pluies) et de la dimension des arbres adultes. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de MAKHTAR -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre Arbres	Porte-greffe	Principales variétés préconisées.
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	J.Guyot, Pakham's Triumph, Williams.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa, Formosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Ouslati+, Chetoui+, Aïn el Gerboua+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 3+, Kasserine 2+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Metour.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de THALA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - CONDITIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : supérieure à 400 mm.
- Hivers froids, printemps froids.
- Gelées printanières fréquentes.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	51 (14 x 14)	-	Ouslati+, Aïn el Gerboua+.
Amandier	100(10 x 10)	Franc	Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	100(10 x 10)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	156 (8 x 8)	Amandier	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	69 (12 x 12)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	69 (12 x 12)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe+ sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissent à la même époque.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque endroit : nature et épaisseur du sol, exposition, situation, etc... Eviter de planter les hauteurs (plus de 1.000 m.), les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes : l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (épandage de crues et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, de faible développement à l'âge adulte, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de THALA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - CONDITIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps froid.
- Gelées printanières fréquentes.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 X 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Jules Guyot, Williams, Pakham's triumph
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Formosa, Santarosa, Beauty, Methley, Shiro.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Ouslati+, AÏn Gerboua+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Ferragnes, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+ .
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées le Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même epoque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol lors du choix des espèces à planter.

- Eviter de planter dans les couloirs à grêle.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un apport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de FOUSSANA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . supérieure à 400mm au Nord et au Sud.
  - . entre 300 et 400 mm au Centre.
- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATIONS ET VARIETES :

Espèces	Nombre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	25 (20 x 20)	-	Ouslati+, Chetoui+, Aïn el Garboua+.
Amandier	69 (12 x 12)	Franc.	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	69 (12 x 12)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	69 (12 x 12)	Amandier	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	51 (14 x 14)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	51 (14 x 14)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles. Elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier planter 1 mâle pour 5 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition, situation. Eviter de planter dans les zones gélives et les couloirs à grêle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (pluviométrie, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
  Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont le développement est faible à l'age adulte, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de FOUSSANA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

1 - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES:

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	J.Guyot, Williams, Pakham's Triumph.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Mariana	Formosa, Santarosa, Beauty, Shiro, Methley.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Oueslati+, Chetoui+, Aïn el Gerboua+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Mazzetto+, Ferragnes, Peerless, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles. Elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter un mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte de la nature du sol lors du choix des espèces à planter.
- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de SBIBA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONNISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 200 et 300 à l'Est (Sbiba, El Garaa, Oued El Hattab)
  - . supérieure à 400 à l'Ouest (Skhirate, Ouest de Djedeliane, hauteurs).
- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTION ET VARIETES.

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées.
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+, Oueslati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Mazzetto+, Ferragnes.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte, pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition, situation, etc... Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes pour une pluviométrie de 200 à 300 mm. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (pluviométrie, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de SBIBA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	J.Guyot, Williams, Pakham's Triumph.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa, Formosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Ouslati+, Marsaline+.
Amandier -	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Nec plus Ultra, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles. Elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
- Tenir compte dans le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature du sol, situation, etc... Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.
- . Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un apport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

- Direction Locale de SBEITLA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  - . entre 200 et 300 mm à l'Est
  - . supérieure à 400 mm à l'Ouest et sur les hauteurs.
- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	de 17 (24x24)Est à 25 (20x20) Ouest	-	Chemlali+, Ouslati+.
Amandier	de 51 (14x14) Est à 69 (12x12) Ouest	Franc	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	de 51 (14x14) Est à 69 (12x12) Ouest	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	de 39 (16x16) Est à 51 (14x14) Ouest	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	de 44 (15x15) Est à 51 (14x14) Ouest	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) les variétés repérées par le signe+ sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition, situation, etc... Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Les densités préconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (pluviométrie et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
  Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'âge adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de SBEITLA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées.
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	J.Guyot, Pakham's Triumph, Williams.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa, Formosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali, Oueslati+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque. Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte dans le choix des espèces à planter, des conditions particulières de chaque localité : nature du sol, situation. Eviter de planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ANSO.A.

- Direction Locale de FERIANA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle :
  . inférieure à 200 mm au Sud (Majel Bel Abbès)
  . supérieure à 300 mm au Nord (Bou Deriass)
- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées.
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+, Ouslati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Desmayo, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+ Kasserine 3+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte pour le choix des espèces à planter des conditions particulières de chaque localité : nature et épaisseur du sol, exposition, situation, etc... Ne pas planter dans les zones trop gélives et les couloirs à grêle.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (pluviométrie, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
  Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement les densités recommandées.

- Direction Locale de FERIANA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif.
- Risques de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	J.Guyot, Pakham's Triumph, Williams.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa, Formosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Chemlali+, Ouslati+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta, J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Metouia
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter.

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.



F 2

MICROFICHE N°

00728

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي

تونس

F 2

Décembre 1974 ARBO.O.R.

- Direction Locale de GAFSA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

-Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur presque toute la superficie.

-Hiver froid, printemps tardif sur les hauteurs.
Hiver frais, printemps doux dans les zones basses.

-Risques de gelées tardives dans certaines localités.

NE PLANTER QUE DANS LES ZONES A PLUVIOMETRIE SUFFISANTE OU DANS DES ZONES D'EPANDAGE, SUR DES SOLS TRES FAVORABLES.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier	17 (24 x 24)	-	Chemlali+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Peerless, Mazzetto+, Nec plus Ultra, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés selectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles. Elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Tenir compte des conditions locales pour le choix des espèces à planter. Eviter de planter dans les localités à gelées tardives.

- Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont le développement adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

- Direction Locale de GAFSA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver froid, printemps tardif sur les hauteurs,
  Hiver frais, printemps doux dans les zones basses.
- Risques de gelées tardives dans certaines localités.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Golden Delicious, Richared, Starkrimson.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Jules Guyot, Pakham's Triumph, Williams.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Formosa, Santarosa, Beauty, Methley Shiro.
Olivier	100 (10 x 10)	Franc	Chemchali+.
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Peerless, Mazzetto+, Ferragnes, Fournat de Brezenaud.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Canino+, San Fernando+, Kasserine 2+, Kasserine 3+.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	Maygold+, Red Haven+, Early Elberta+ J.H.Hale.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.
- Tenir compte de la nature du sol pour le choix des espèces à planter. Eviter de planter dans les localités à gelées tardives.
- CETTE FICHE NE S'APPLIQUE PAS A LA REGION DU DJERID.
- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un apport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de GABES -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES
(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne inférieure à 200 mm.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

NE PLANTER QUE SUR SOLS TRES FAVORABLES DANS LES ZONES D'EPANDAGE.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées.
Olivier (1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi, Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Fourati.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponobilités en eau (irrigation d'appoint et récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions de l'arbre adulte.
Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto dont la taille adulte est réduite, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

-(1)La variété Zarrazi n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar). Elle ne peut être cultivée que sur sol fertile avec épandage de crues ou irrigation d'appoint.
On trouve dans la région une variété intéressante appelée Chemlali qui est très différente de la Chemlali de Sfax.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de GABES -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèce (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Gabès, Jerba, Sfax.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés de type Boughedma et Meski
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier (1)	100 (10 x 10)	-	Zarrazi
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Sayeb+, Ouardi+, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+, 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	..	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

- (+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles. Elles peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
  Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

4 - NOTE :

- (1) La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur un sol fertile. Elle n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).
- (2) Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de EL HAMMA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur la plupart de la superficie.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

NE PLANTER QUE SUR DES SOLS TRES FAVORABLES, DANS DES ZONES D'EPANDAGE.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi, Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Ouardi+, Sayeb+, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (irrigation d'appoint, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
Pour l'Amandier, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement les densités recommandées.

4 - NOTE :

-(1)La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur sol fertile et avec épandage de crue ou irrigation d'appoint. Cette variété n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

On trouve dans la région une variété intéressante appelée "Chemlali" qui est très différente de la Chemlali de Sfax.

- Direction Locale de EL HAMMA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées.
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès, Jerba.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Zarrazi.(1)
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+ , 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles, et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

4 - NOTE :

-(1) Cette variété demande un sol fertile. Elle n'a pas de pollen, et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

-(2)Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

CETTE FICHE NE S'APPLIQUE PAS A LA REGION DE NEFZAOUA.

- Direction Locale de MATMATA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES:

- Pluviométrie annuelle moyenne :
  . entre 200 et 300 mm (Matmata, Bou Sabbah, Haddèje, Matmata Jdida)
  . inférieure à 200 mm sur le reste de la superficie.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi (1), Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Bakour, Fourati.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Ne planter que dans des zones à pluviométrie suffisante, sur des sols favorables, avec récupération des eaux de ruissellement, ou en zone d'épandage.
- Les densités préconisées sont des densités moyennes. L'écartement sera choisi en tenant compte des dimensions de l'arbre adulte. Pour les Amandiers, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement la densité recommandée.

4 - NOTE :

-(1) La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur sol fertile avec épandage de crue ou irrigation d'appoint. Cette variété n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

On trouve dans la région une variété intéressante appelée "Chemlali" qui est très différente de la Chemlali de Sfax.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de MATMATA -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées tardives.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés préconisées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès , Jerba
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Zarrazi (1).
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+ , 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de mâleur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES:

-(+) Les variétés repérées par le signe+ sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

4 - NOTE :

-(1) Cette variété d'olivier demande un sol fertile. Elle n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

-(2) Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de MEDENINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur le plupart de la superficie.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

NE PLANTER QUE DES SOLS TRES FAVORABLES, DANS LES ZONES D'EPANDAGE.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES.

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi, Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Sayeb+, Ouardi+, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Pour les Pistachiers, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (irrigation d'appoint, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
Pour l'Amandier, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement les densités recommandées.

4 - NOTE :

-(1) La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur sol fertile et avec épandage de crue ou irrigation d'appoint. Cette variété n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice.

- On trouve dans la région une variété intéressante appelée "Chemlali" qui est très différente de la variété Chemlali de Sfax.

- Direction Locale de MEDENINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès, Jerba.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma, et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (1o x 10)	-	Zarrazi (1).
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Ouardi+, Sayeb+, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+, 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 9 femelles.

4 - NOTE :

-(1)Cette variété demande un sol fertile. Elle n'a pas de pollen, et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de ZARZIS -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur la plupart de la superficie.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

NE PLANTER QUE LES SOLS FAVORABLES DE LA REGION LITTORALE OU DANS LES ZONES D'EPANDAGE.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Olivier (1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi, Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+) Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités preconisées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (irrigation d'appoint, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
Pour l'Amandier, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'age adulte est faible, on peut augmenter légèrement les densités recommandées.

4 - NOTE :

-(1)La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur un sol fertile et avec épandage de crue ou irrigation d'appoint. Cette variété n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar). On trouve dans la région une variété intéressante appelée "Chemlali" qui est très différente de la variété Chemlali de Sfax.

Décembre 1974

ARBO.O.B.

- Direction Locale de ZARZIS -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

1 - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces (2)	Nbre Arbres/Ha écartement entre Arbres	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès, Jerba.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variété type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Zarrazi (1)
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+ 352/6+ 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

4 - NOTE :

-(1)Cette variété demande un sol fertile. Elle n'a pas de pollen, et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

-(2)Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres /Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunisi ou Jbeli.

FAO/TUN/71-525

Décembre 1974 ARBO.O.A.

- Direction Locale de TATAOUINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture en Sec)

1 - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Pluviométrie annuelle moyenne : inférieure à 200 mm sur la plupart de la superficie.
- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées précoces.

NE PLANTER QUE DES SOLS TRES FAVORABLES, DANS LES ZONES D'EPANDAGE.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres.	Porte-greffe	Principales variétés recommandées
Olivier(1)	17 (24 x 24)	-	Zarrazi, Zalmati+.
Amandier	51 (14 x 14)	Franc	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	51 (14 x 14)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	A déconseiller pour les plantations de rapport.		
Pistachier	39 (16 x 16)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	44 (15 x 15)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme auto-fertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

- Les densités recommandées sont des densités moyennes, l'écartement sera choisi en tenant compte des disponibilités en eau (irrigation d'appoint, récupération des eaux de ruissellement) et des dimensions des arbres adultes.
Pour l'Amandier, dans le cas de la variété Mazzetto, dont le développement à l'âge adulte est faible, on peut augmenter légèrement les densités recommandées.

4 - NOTE :

-(1)La variété Zarrazi ne peut être cultivée que sur un sol fertile et avec épandage de crue ou irrigation d'appoint. Cette variété n'a pas de pollen et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

- On trouve dans la région une variété intéressante appelée "Chemlali" qui est très différente de la Chemlali de Sfax.

Décembre 1974 ARBO.O.B.

- Direction Locale de TATAOUINE -

DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES PRECONISEES

(Culture Irriguée)

I - INDICATIONS CLIMATOLOGIQUES :

- Hiver doux, printemps précoce.
- Pas de risque de gelées printanières.

2 - DENSITES DE PLANTATION ET VARIETES :

Espèces	Nbre Arbres/Ha écartement entre arbres	Porte - greffe	Principales variétés recommandées
Pommier	205 (7 x 7)	Franc	Variétés de Sfax, Gabès, Jerba.
Poirier	260 (6 x 6)	Franc	Variétés type Boughedma et Meski.
Prunier	260 (6 x 6)	Amandier Marianna	Methley, Shiro, Beauty, Santarosa.
Olivier	100 (10 x 10)	-	Zarrazi (1).
Amandier	156 (8 x 8)	Franc GF 557	Achak, Ksontini, Mazzetto+.
Abricotier	205 (7 x 7)	Franc	Amor Leuch, Fourati, Bakour.
Pêcher	260 (6 x 6)	Amandier GF 557	344/15+, 352/6+ , 318/12+.
Pistachier	156 (8 x 8)	Franc	Variétés sélectionnées de Mateur.
Figuier	156 (8 x 8)	-	Variétés locales.

3 - REMARQUES :

-(+)Les variétés repérées par le signe + sont considérées comme autofertiles et peuvent être plantées seules. Pour les autres, il est indispensable de planter, en lignes alternées, plusieurs variétés fleurissant à la même époque.
Dans le cas du Pistachier, planter 1 mâle pour 8 femelles.

4 - NOTE :

-(1)Cette variété demande un sol fertile. Elle n'a pas de pollen, et doit être plantée avec quelques pieds d'une variété pollinisatrice (Dokkar).

- Le Grenadier n'a pas été cité. Toutefois, il peut être d'un rapport intéressant. Il se multiplie facilement et s'adapte à tous les sols. Planter 400 arbres/Ha (5m x 5m) des variétés Gabsi, Tunsi ou Jbeli.

CHOIX DES ESPECES A PLANTER DANS LES ZONES ARIDES

Pluviométrie de 200 à 350 mm

(Culture en Sec)

SITUATION.

- Dans les zones gélives et les couloirs à grêle : ne pas planter.
- Dans les zones basses et les cuvettes où s'accumulent l'air froid et les brouillards, les risques de coulure et de maladies, donc de mauvaise production, sont plus grands.
- Les arbres préfèrent, en général, les régions dégagées et aérées.
- Si la pluviométrie est inférieure à 200 mm, ne pas planter, sauf si des conditions particulières permettent de récupérer des eaux de ruissellement et si les autres conditions climatiques sont favorables.

NATURE DU SOL.

Quelques trous à 2 mètres de profondeur permettront de faire les observations nécessaires.

- Ne planter que sur les terrains favorables, les autres ne permettraient pas une production intéressante et seront réservés pour les parcours ou les céréales.

S o l	Espèces à planter
1. Sol léger et profond	Olivier - Amandier - Abricotier Figuier - Pistachier.
2. Sol léger en surface sur couche limoneuse calcaire	Olivier - Amandier - Pistachier Abricotier - Figuier.
3. Sol léger en surface sur torba ou tuf fissuré (terch)	Amandier - Pistachier - Figuier.
4. Sol moyen	Pistachier - Figuier
5. Eboulis de piedmont	Olivier - Amandier - Abricotier Pistachier
6. Sol lourd même profond	Ne pas planter
7. Sol peu épais (- de 1 m) sur couche dure ou imperméable.	Ne pas planter
8. Sols battant ou gypseux	Ne pas planter.

REMARQUES.

Sur un terrain en pente, on plantera de préférence les Amandiers ou Abricotiers sur la partie haute, les Oliviers ou Pistachiers à la partie basse.

Plus la pluviométrie est faible, plus il est nécessaire que les arbres soient plantés sur des sols favorables, légers et profonds.

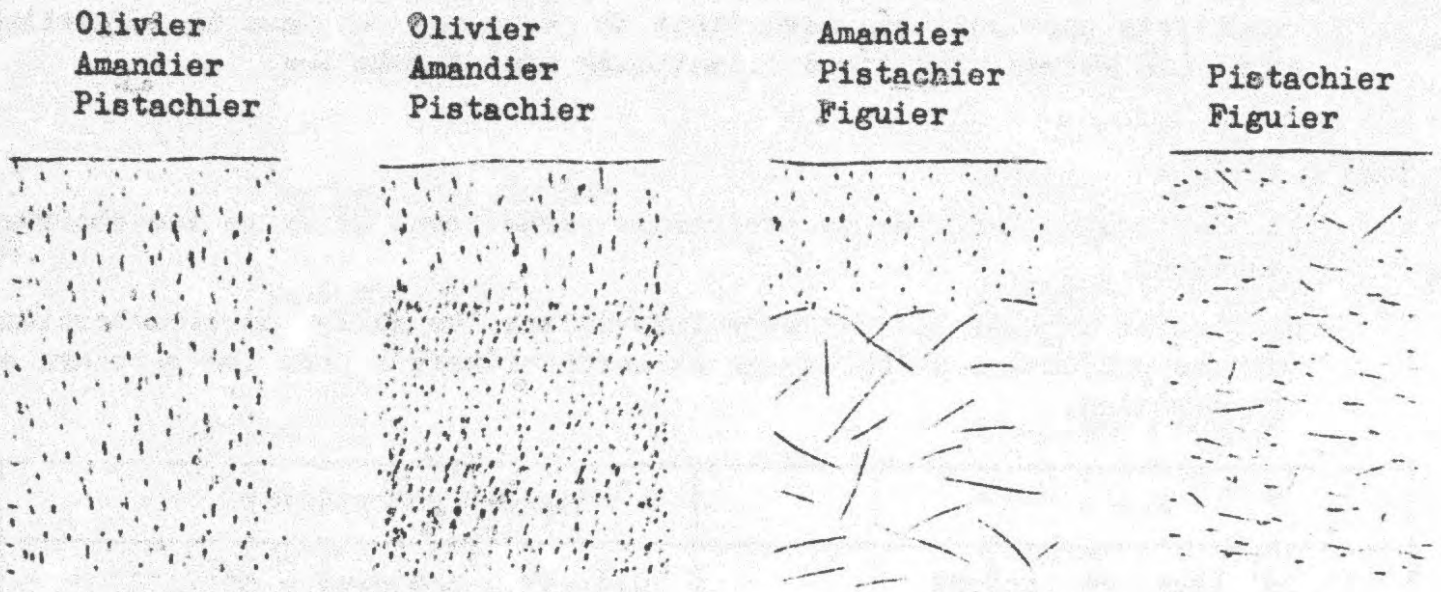
Si la pluviométrie est supérieure à 350 mm ou si l'on peut récupérer les eaux de ruissellement (épandage de crue), on peut planter dans des sols un peu plus lourds que ceux indiqués ci-dessus pour chaque espèce, à condition d'avoir un bon drainage naturel.

SENSIBILITE PARTICULIERE :

Olivier : risque de fumagine dans les cuvettes et dans les zo[illegible] de brouillard.

Amandier : Craint le sel et le gypse. Les gelées printanières risquent d'anéantir la production.

Pistachier : Craint l'asphixie et les sols battants.

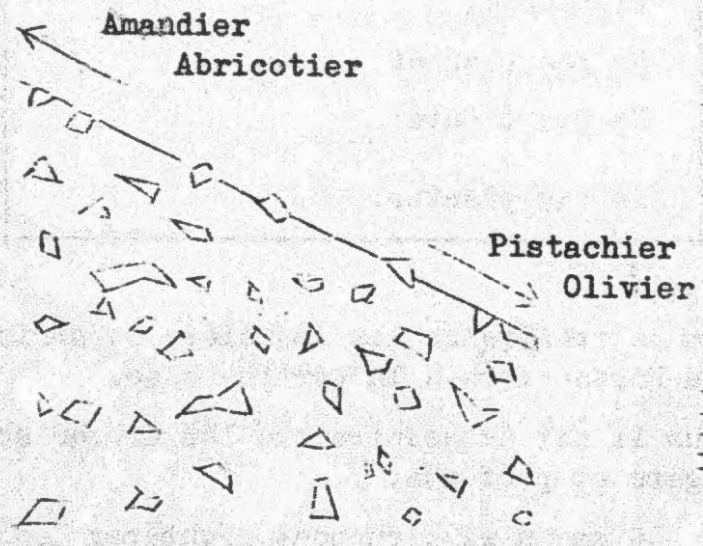


1 - Sol léger et profond

2 - Sol léger sur limon calcaire

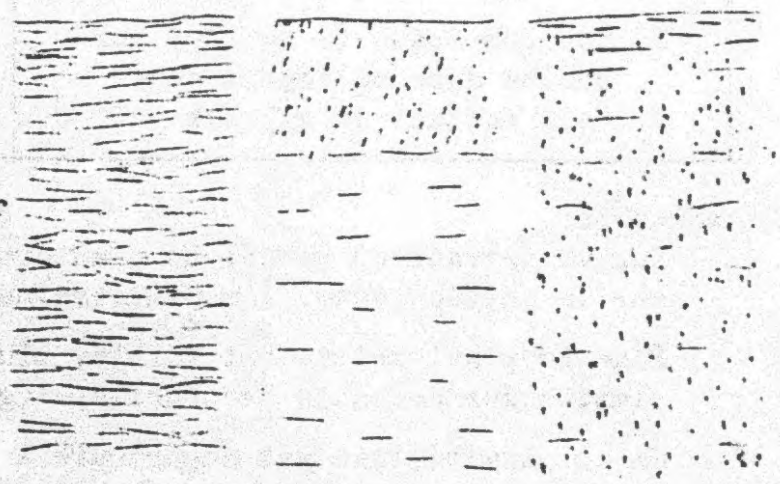
3 - Sol léger sur Torba ou Tuf fissuré

4 - Sol moyen



5 - Eboulis de piedmont

NE PAS PLANTER



6 - 7 - 8 -

6- Sols lourds.
7- Sols peu épais sur rocher.
8- Sols battant ou gypseux.

Juin 1974 ARBO 1.B.

E P O Q U E D E P L A N T A T I O N

Pluviométrie de 200 à 350 mm

(Culture en Sec)

1 EPOQUE LA MEILLEURE POUR CHAQUE ESPECE

Espèces	Epoque
Oliviers *	
Souchets non racinés	Octobre - Novembre - Décembre - Février - Mars
Souchets racinés	Novembre - Décembre ou Février - Mars
Amandiers	Novembre et Décembre
Abricotiers, pêchers, pruniers	Novembre à Janvier
Pistachiers	Novembre et Décembre
Poiriers et pommiers	Décembre à Février
Figuiers	Décembre à Février

2. ORDRE DE PLANTATION DANS LE CAS D'UNE CAMPAGNE DE PLANTATION D'OCTOBRE A MARS

1. Olivier en souchets non racinés
2. Pistachier et amandier
3. Abricotier, pêcher et prunier.
4. Poirier et pommier
5. Figuier
6. Olivier en souchets racinés

Réf. S/283/85 E

* Ne pas planter pendant l'époque des gelées.

PREPARATION DU TERRAIN POUR UNE PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Pluviométrie de 200 à 350 mm

(Culture en Sec)

. Si le terrain a une pente de plus de 2 %, la plantation doit être faite en courbe de niveau (voir fiche ARBO.1.D.).

. La parcelle doit être désherbée et désenchiendentée, sur toute la superficie. S'il y a des risques d'érosion éolienne, semer des céréales entre les lignes de plantation, conserver les chaumes au cours de l'été pour tenir le sol. La largeur ensemencée diminuera à mesure que les arbres se développeront.

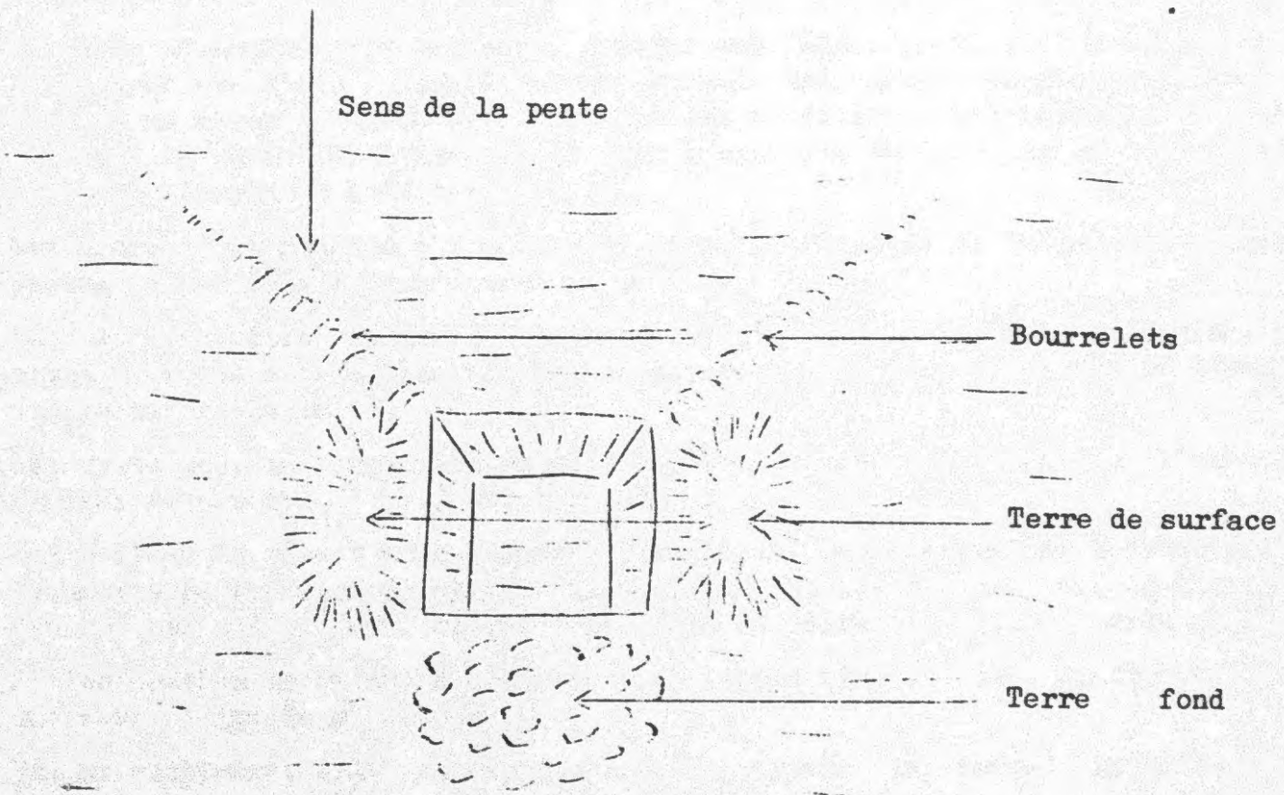
. Désenchiendenter avant de creuser les trous pour éviter le risque de mélanger des rizhomes à la terre provenant du trou.

. Creuser au cours de l'été des trous de 1 m^3 séparant la terre de surface et la terre du fond (sous-sol).

. La terre du fond sera placée du coté le plus bas, la terre de surface sur les deux cotés voisins. Du coté amont, laissé libre, faire à la sape 2 petits bourrelets de terre pour guider les eaux de ruissellement vers le trou.

. Reboucher les trous aux 2/3 avec la terre de surface avant la saison des pluies. Attention à ne pas mettre de chiendent dans le trou en le rebouchant.

. Faire un bon arrosage quelques jours avant la plantation, s'il n'y a pas eu de pluies suffisantes pour tasser la terre.



Juin 1974 ARBO 1.D.

PLANTATION SUR UN TERRAIN EN PENTE

Pluviométrie de 200 à 350 mm

(Culture en Sec)

- Ne pas planter si l'épaisseur du sol est insuffisante pour assurer une production convenable des arbres adultes.
- Si la pente a moins de 2 %, récupérer les eaux de pluies avec deux rigoles (voir fiche ARBO 1.F.).
- Si la pente a plus de 2 %, il faut planter en fonction des courbes de niveau et aménager des terrasses qui arrêteront l'eau de ruissellement. Si ce travail n'est pas fait soigneusement, l'érosion entrainera la terre et l'arbre adulte n'aura ni l'eau ni la terre nécessaires pour produire.

PRINCIPES DE L'AMENAGEMENT.-

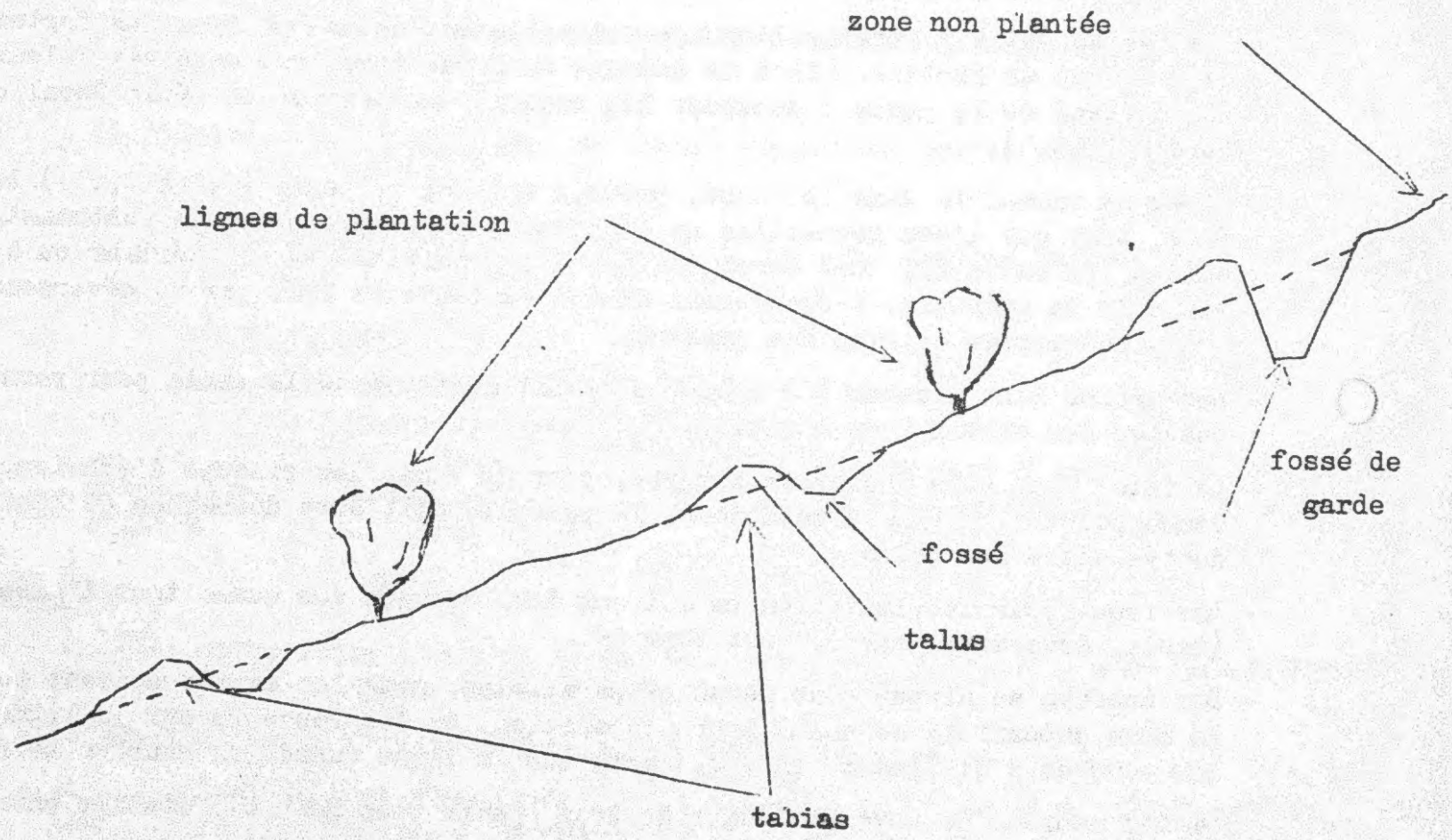
- Si le haut de la pente ne peut pas être planté, aménager au-dessus de la zone à planter un fossé de garde qui récupérera les eaux de ruissellement et les dirigera vers un ravin ou un oued. Ce fossé est tracé avec une pente faible de 0,1 à 0,2 % et amène l'eau vers un exutoire.
- Sur la partie à planter, aménager des tabias en rassemblant la terre vers le bas: on constitue un fossé au-dessus d'un talus dont les flancs doivent être applatis, en particulier en aval.
- Ces tabias doivent arrêter l'eau de ruissellement au moment des plus fortes averses sans risque de rupture. Elles ne doivent donc pas être trop espacées : leur écartement dépend de la pente : demander les conseils des services du Génie Rural et des Forêts (C E S).
- L'eau se rassemble dans le fossé, prévoir une légère pente (0,1 à 0,2 %) le long du fossé pour que l'eau recueillie ne s'accumule pas, mais s'écoule lentement, vers un oued ou un ravin qui peut être, suivant les conditions, à l'intérieur ou à l'extérieur de la parcelle. L'écoulement dans l'exutoire se fait par un déversoir construit en pierres ou avec des gabions.
- Les arbres sont plantés à 2 mètres en amont du fossé de la tabia pour permettre le passage des outils pour l'entretien du sol.
- Le talus peut être recouvert d'herbe, pour diminuer les risques d'érosion, mais comme pour les autres plantations, la parcelle doit être désherbée et désenchiendentée entre les talus.
- Les trous pour la plantation ne doivent être creusés que quand tout l'aménagement (tabia, déversoir, etc...) est terminé.
- Les courbes au niveau sont rarement parallèles, mais les arbres doivent tous avoir la même superficie de sol à leur disposition. On les resserre sur la ligne quand les courbes s'éloignent, on les écarte sur la ligne quand les courbes se rapprochent.
- Si les courbes de niveau s'écartent trop (pente plus faible), établir entre elles une autre ligne de plantation.
- Si, au contraire, elles se rapprochent trop (pente plus forte), interrompre les lignes de plantation.
- Le travail du sol se fait parallèlement aux courbes de niveau, jamais dans le sens de la pente.

.../...

Réf. S/285/85 E

REMARQUES.-

- Ces tabias doivent être construites avec les conseils des services du Génie Rural et des Forêts qui aideront à tracer les courbes de niveau, à choisir l'extoire, à déterminer l'emplacement et la dimension des déversoirs, etc...
- Les tabias doivent être entretenues régulièrement pour éviter les cassures (trous de rongeurs qui doivent être refermés, fossés bouchés qu'il faut ouvrir pour éviter les débordements, etc...).
- Cet aménagement ne doit pas se faire sur une seule parcelle. L'ensemble des cultivateurs doit s'entendre pour que l'aménagement couvre toute une pente, ou un bassin versant.



Juin 1974

ARBO.1.E.

CHOIX, ARRACHAGE ET TRANSPORT DES PLANTS D'ARBRES FRUITIERS

Pluviométrie de 200 à 350 mm

(Culture en Sec)

EN PEPINIERE.-

- Choisir des plants sains, avec l'aide du Service de la Défense des Cultures.
- Refuser les plants atteints par les nématodes ou la tumeur du collet (crown-gall). Le collet doit être sain et les racines lisses, sans nodosité ni grosseur anormale.
- Rabattage :

  1.- Cas des arbres à feuilles caduques (qui perdent leurs feuilles en hiver), faire rabattre les arbres en pépinière avant l'arrachage à 40 cm au-dessus du point de greffe.

  . Cas des amandiers, pêchers, abricotiers : effeuiller les plants au moment de l'arrachage s'ils ont encore des feuilles.
  . Cas du pistachier : le rabattage doit se faire dans la deuxième quinzaine d'Octobre. Les feuilles seront enlevées au moment de l'arrachage si nécessaire.

  2.- Cas des arbres à feuilles persistantes - ne pas faire de rabattage.

- Arrachage :

  . Conserver le maximum de racines qui doivent avoir au moins 40 cm de long.

- Habillage :

  . Le réduire le plus possible, ne jamais couper une racine saine.

- Pralinage :

  . Tremper les plants jusqu'au collet dans une boue épaisse faite avec 1/3 de bouse et 2/3 de terre argileuse.

- Etiquetage et marquage :

  . Les plants sont attachats en paquets..
  . Une étiquette indique la variété.
  . Cas des pistachiers, faire des paquets de 9 plants dont 8 arbres femelles et un arbre mâle. Cet arbre mâle est marqué d'un trait de peinture pour ne pas être confondu avec les arbres femelles.

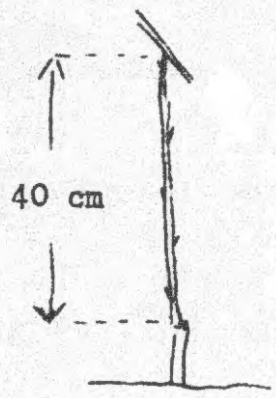
TRANSPORT.-

- Le délai entre l'arrachage et la plantation doit être le plus court possible, et il faut éviter le déssèchement des plants.
- Le transport doit être fait dans un camion fermé ou bâché.
- Il est conseillé d'envelopper les plants dans un sac plastique. C'est indispensable pour le pistachier. Le sac en plastique diminue l'évaporation, mais il ne doit jamais être au soleil, ce qui provoquerait des brûlures.
- Si c'est possible, les plants doivent être transportés directement jusqu'au terrain à planter pour diminuer les risques de blessure lors des chargements ou déchargements

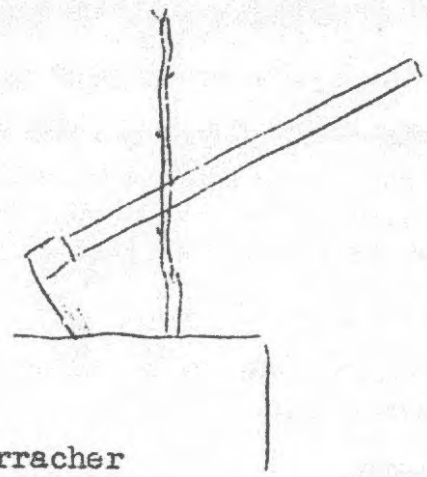
Réf. S/283/85 E

SUR LE TERRAIN

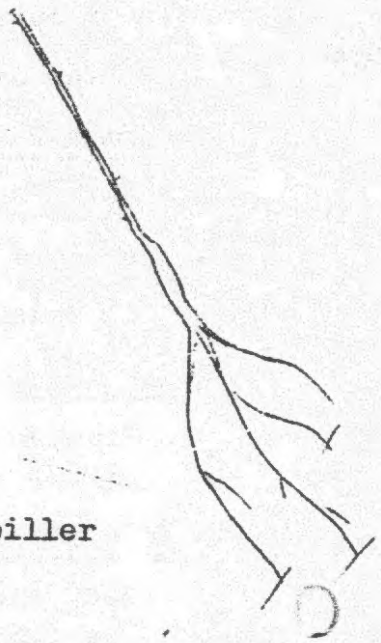
- Planter le jour même si possible (voir fiche ARBO 1.F.).
- Arroser immédiatement : il vaut mieux retarder la plantation si on ne peut pas arroser aussitôt.
- Si on doit attendre, mettre les arbres en jauge, les coucher à plat et les recouvrir entièrement de sable frais, sans arroser.



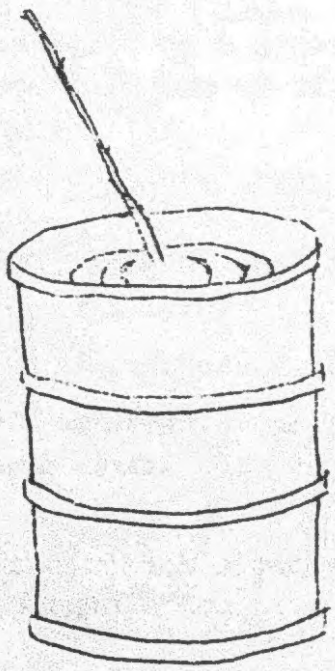
1 Rabattre



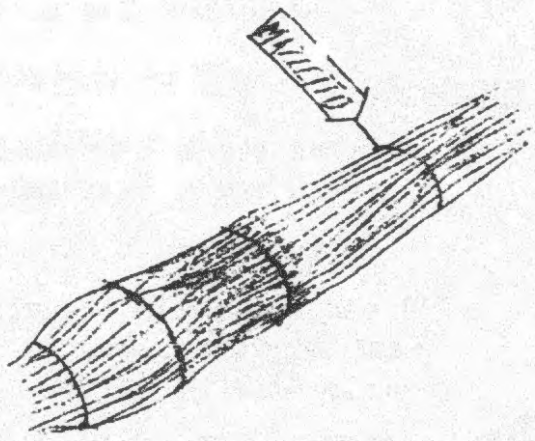
2 Arracher



3 Habiller



4 Praliner



5 Empaqueter et ettiqueter

LA PLANTATION D'UN ARBRE FRUITIER

Cas Général

- Le délai entre l'arrachage et la plantation doit être le plus court possible, le plant devant être rabattu et praliné en pépinière.
- Le trou de plantation a été rebouché au 2/3 et arrosé quelques jours avant la plantation, s'il n'y a pas eu de ruissellement d'eau de pluie.

PLANTATION :

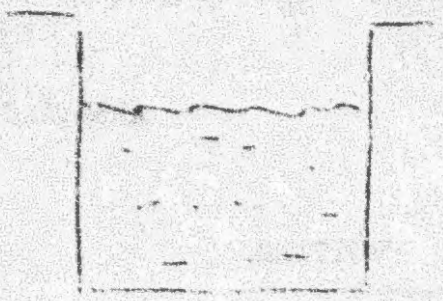
- Le système radiculaire doit être respecté : couper uniquement les racines blessées ou cassées au-dessus de la blessure.
- Refaire un pralinage, si c'est possible.
- Préparer une petite butte de terre fine pour étaler les racines.
- Si le plant a quelques racines longues, ne pas les couper; faire des trous dans le sol pour pouvoir les enfoncer sans les replier.
- Reboucher en étalant de la terre de surface et en la répartissant sur les racines. Utiliser la terre des parois si celle provenant du trou est insuffisante. Tasser.
- Attention à ne pas enterrer de rhizome de chiendent ou de cyperus.
- Terminer de reboucher le trou : le plant ne devra pas être plus enfoncé qu'en pépinière et le point de greffe doit être au-dessus du sol. Penser au moment de la plantation que le sol se tassera avec les pluies ou les arrosages. (1)
- Aménager une cuvette en creux autour de l'arbre. Eviter de faire des bourrelets qui empêcheraient de récupérer les eaux de pluies. La cuvette doit avoir une dizaine de centimètres de profondeur.
- Arroser immédiatement.
- Si le terrain est en pente, préparer un bourrelet en aval du trou et deux rigoles pour récupérer les eaux de ruissellement.
- En Mars, après binage, placer une feuille de polyéthylène (voir fiche ARBO.1.G.)

REMARQUES.

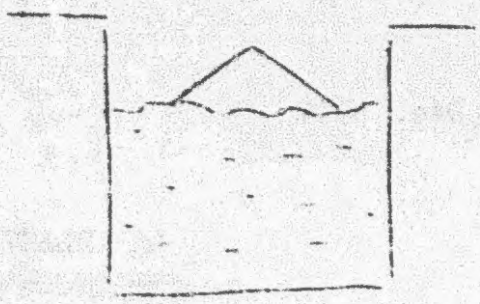
- Ne pas laisser les arbres au soleil pendant le travail de plantation.
- Retarder la plantation si le matériel d'arrosage n'est pas disponible.
- Pour les oliviers à planter par souchet, voir fiche OLIV.1.A.
- Retarder la plantation si le sol est trop humide.

NOTE. (1)

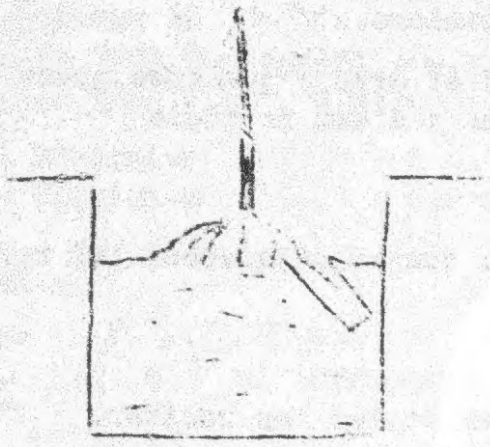
Le plant ne doit pas être trop enfoncé, de façon à ce que le point de greffe soit situé assez haut pour rester au-dessus du sol si la cuvette se remplit de terre, ce qui se produira peu à peu.



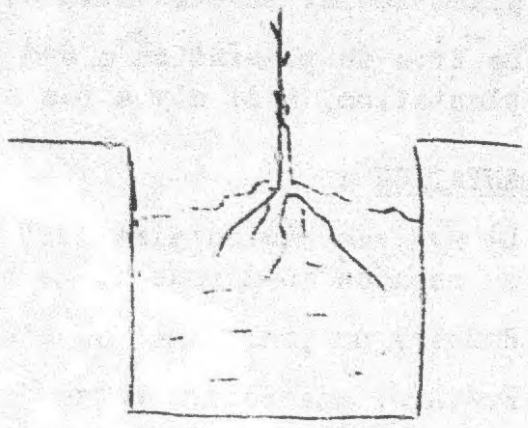
le trou est rebouché
au 2/3 en été.



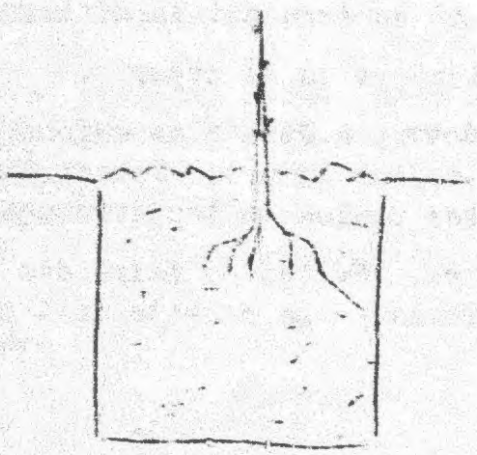
préparer une butte
de terre fine.



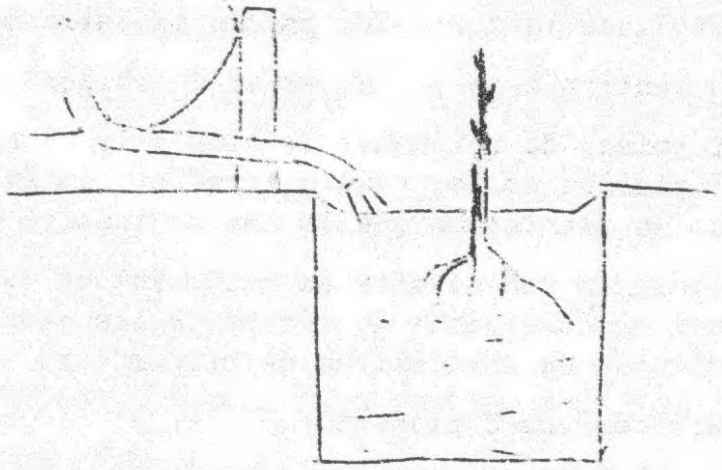
bien étaler les racines .



les recouvrir de terre fine
et tasser.

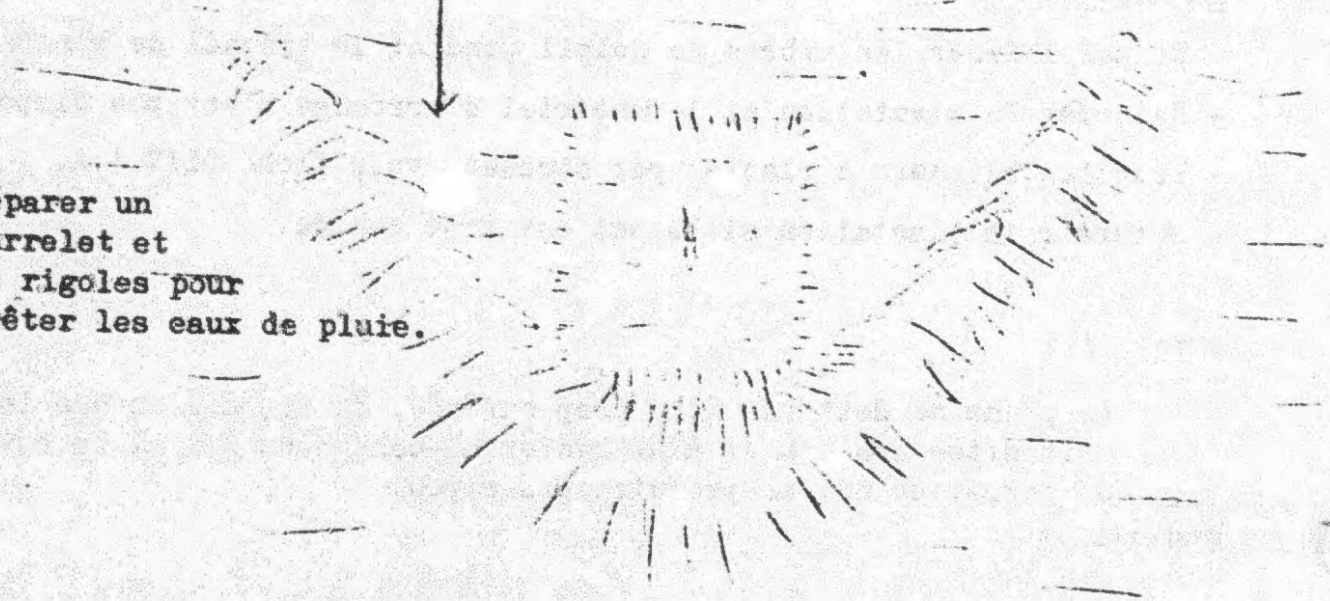


finir de reboucher le trou
et tasser.



arroser aussitot.

sens de la pente.



préparer un
bourrelet et
des rigoles pour
arrêter les eaux de pluie.

Juin 1974 ARBO 1.G.

EMPLOI D'UNE FEUILLE DE POLYETHYLENE

Lors de la plantation d'un arbre fruitier

On peut diminuer les pertes d'eau par évaporation, économiser les frais d'arrosage et augmenter le taux de reprise grâce à une feuille de polyéthylène étalée sur le sol au moment de la plantation ou à la fin de l'hiver.

. Epaisseur : 4 ou 5 centièmes de millimètres
. Dimensions : carré de 1 m x 1 m ou 0,80 m x 0,80 m.

MODE D'EMPLOI :

- Plier la feuille en 4.
- Couper le coin qui correspond au milieu de façon à avoir un trou de 5 cm de côté.
- Déplier la feuille.
- Faire une ouverture en partant d'un côté jusqu'au milieu pour pouvoir la placer facilement (1).
- A la surface du trou rebouché, poser quelques brindilles en croix ou quelques petites pierres.
- Etaler la feuille autour du scion : les brindilles évitent qu'elle colle complètement au sol.
- Faire quelques fentes au-dessus des brindilles, avec un couteau, pour faciliter l'infiltration de l'eau.
- Planter des brindilles dans les fentes pour pouvoir les retrouver si nécessaire.
- Recouvrir la feuille de polyéthylène de quelques centimètres de terre, en aménageant une cuvette en creux autour de l'arbre.

REMARQUES :

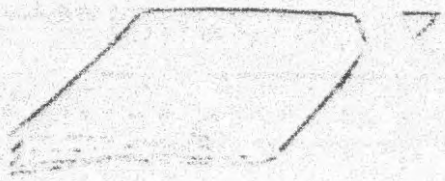
- La feuille de polyéthylène est placée soit dès la plantation, soit fin Mars début Avril après un binage.
- On risque d'arracher les feuilles lors des travaux d'entretien du sol : placer quelques pierres pour signaler leur emplacement aux ouvriers. Ne pas travailler ni biner là où il y a une feuille.
- Quand on fait un arrosage, s'assurer que l'eau s'infiltre convenablement. Si l'eau reste dans la cuvette sans s'infiltrer, soulever légèrement la feuille en passant le doigt dans les ouvertures.
- Le polyéthylène se vend au poids en rouleaux. On peut demander au fournisseur de couper les feuilles à la dimension voulue avant livraison.

NOTE :

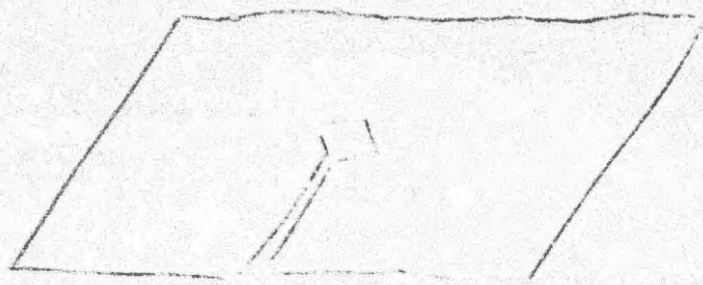
(1) Dans les régions où il y a beaucoup de vent, il est préférable de ne pas fendre la feuille entièrement : elle risque moins de se déchirer si le vent emporte la terre qui la recouvre.

.../...

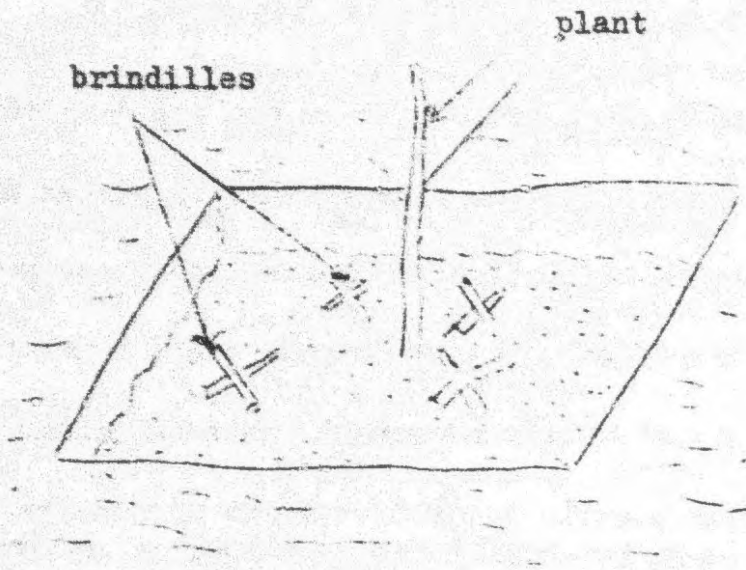
Réf. S/283/85 E - TUN/71/525



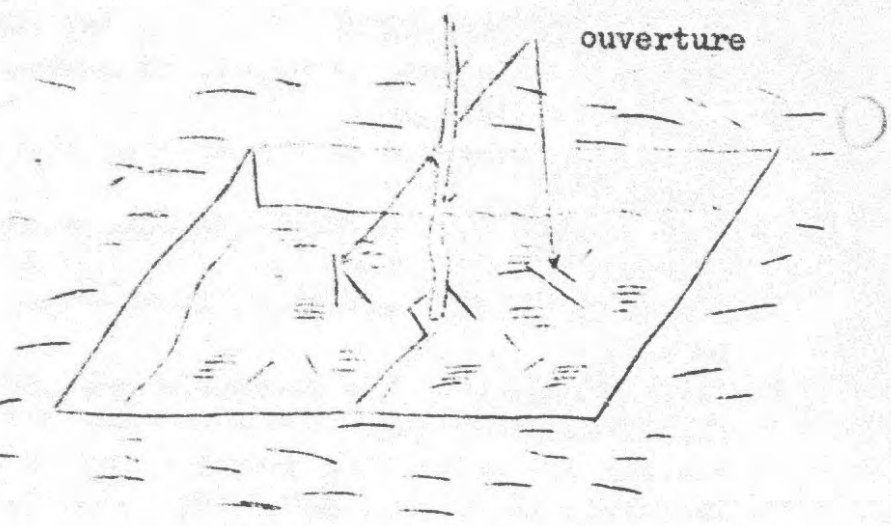
La feuille est coupée au milieu



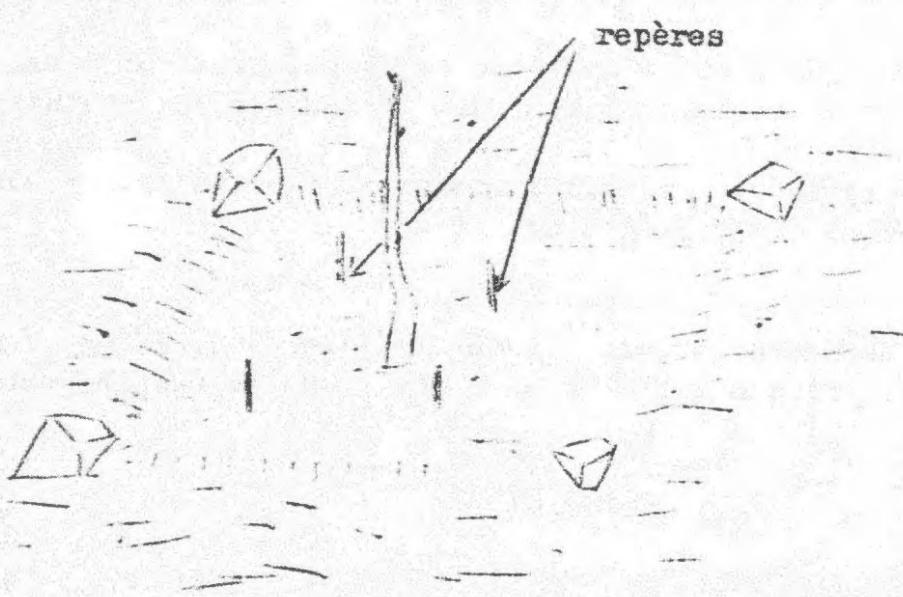
puis fendue sur le côté



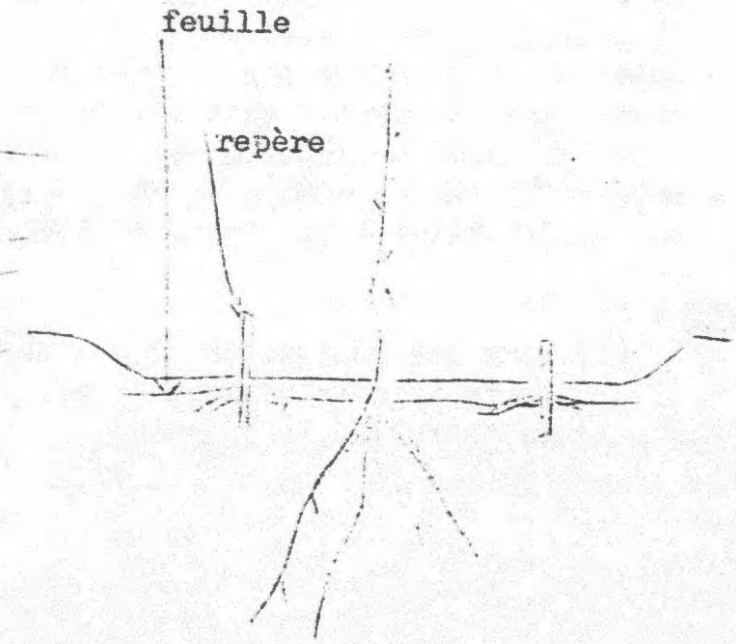
le trou avant de placer la feuille



la feuille posée est percée



la feuille est recouverte de terre



vue en coupe

Juin 1974 ARBO.2.A.

LA RECONVERSION PAR GREFFAGE D'UNE PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

QUAND FAUT-IL RECONVERTIR UNE PLANTATION ?

La reconversion par greffage est à conseiller dans les cas suivants :

- Variétés mal adaptées à la région, peu productives ou de commercialisation difficile,
- Nécessité de greffer des arbres pollinisateurs, exemple : variété Fourati pour les plantations d'abricotiers Ameu Leuch, pistachiers mâles et femelles à floraison simultanée,
- Variétés sensibles à certaines maladies (ex : Fusicoccum amygdali) à remplacer par des variétés résistantes : consulter l'INRAT et Défense des Cultures,
- Plantations issues de semis : cas des amandiers et abricotiers,
- Arbres blessés ou déformés.

PREPARATION DE LA PLANTATION A GREFFER.-

- Ne pas tailler l'année précédent le greffage, sauf cas particuliers.
- La plantation doit être dans d'excellentes conditions culturales : faire un bon entretien du sol, désherber et désenchiendenter soigneusement. Eviter la culture des céréales.
- Dans le cas d'arbres adultes, un maître tailleur doit marquer les emplacements où les greffes seront placées pour assurer ensuite une bonne formation de l'arbre.
- Dans le cas du pistachier : pour faciliter la reprise, faire un bon arrosage 10 jours avant le greffage, un autre 10 jours après.

METHODE DE GREFFAGE CONSEILLEE POUR LES DIFFERENTES ESPECES.-

Olivier :		
	greffe en placage en Avril-Mai	: voir fiche OLIV.2.A.
Amandier, pêcher, prunier japonnais :		
	greffe en fente en Décembre-Janvier	: voir fiche AMAN.2.A.
	greffe en couronne en Février	: voir fiche AMAN.2.B.
	greffe en écusson de Février à Juin	: voir fiche AMAN.2.C. et D.
Abricotier :		
	greffe en fente en Janvier	: voir fiche ABRI.2.A.
	greffe en couronne en Février-Mars	: voir fiche ABRI.2.B.
	greffe en écusson en Août-Septembre	: voir fiche ABRI.2.C.
Pistachier :	greffe en écusson en Juin-Juillet	: voir fiche FIST.2.A.

REMARQUES.-

- La plantation à reconvertir doit être parfaitement entretenue, désherbée et désenchiendentée, les greffons se développeront mieux et donneront des arbres vigoureux.
- Si la plantation est mal entretenue, la concurrence des mauvaises herbes réduira le développement des greffons, et certains arbres ne supporteraient pas l'accoup physiologique que représente le rabattage.

Réf. S/283/85 E

Juin 1974 ARBO.2.B.

CHOIX ET TRANSPORT DES GREFFONS

CHOIX. -

- S'assurer que l'arbre mère est de la variété désirée, et qu'il est sain et vigoureux. Demander l'avis de l'I.N.R.A.T.(1) et du Service de la Défense des Cultures.
- Choisir des baguettes suffisamment aoutées, pas trop vigoureuses, dans le prolongement d'une branche en production.
- Eviter de prendre un gourmand.

RAMASSAGE DES GREFFONS. -

- Choisir les branches où couper les greffons en respectant le développement ultérieur de l'arbre mère.
- Couper les baguettes au sécateur ou à la serpette en évitant d'abimer les arbres (ne pas laisser de chicot).
- Attention à ne pas cogner, frapper, laisser tomber les baguettes, ni à marcher dessus : chaque choc cause une meurtrissure qui peut provoquer des pourritures et rend plus difficile la reprise.
- Dans le cas des arbres en végétation, couper aussitôt les feuilles en laissant un morceau de petiole de 1 cm et rabattre la baguette jusqu'au point où elle est aoutée.
- Attention ne pas mélager les greffons de variétés différentes.

CONSERVATION POUR EMPLOI DANS LES QUATRE A CINQ JOURS SUIVANTS.-

- Enrouler les baguettes dans du papier journal en les isolant les unes des autres.
- Lier sans trop serrer pour éviter de blesser, et étiqueter.
- Humidifier le papier.
- Envelopper dans un sac de jute maintenu humide.
- Eviter le plastique qui peut causer un échauffement.
- Entreposer à l'ombre dans un endroit aéré en maintenant le sac humide.
- En cas de transport, maintenir le paquet de greffons à l'ombre et vérifier que le sac reste humide.

CONSERVATION PENDANT LONGTEMPS.-

- Placer les greffons dans un sac de plastique et les conserver dans un réfrigérateur à la température de 4 ºC au-dessus de zéro.
- Pour un transport lointain, utiliser une glacière dont le fond est percé d'un trou pour laisser écouler l'eau provenant de la fonte de la glace.
- Ce sont les greffons cueillis lors du repos végétatif pour les greffes en fente ou en couronne qui supportent le mieux une longe conservation.
- On peut utiliser les greffons tant qu'ils ont gardé leur turgescence, leur couleur naturelle et que l'écorce est craquante, même si le pétiole est tombé.

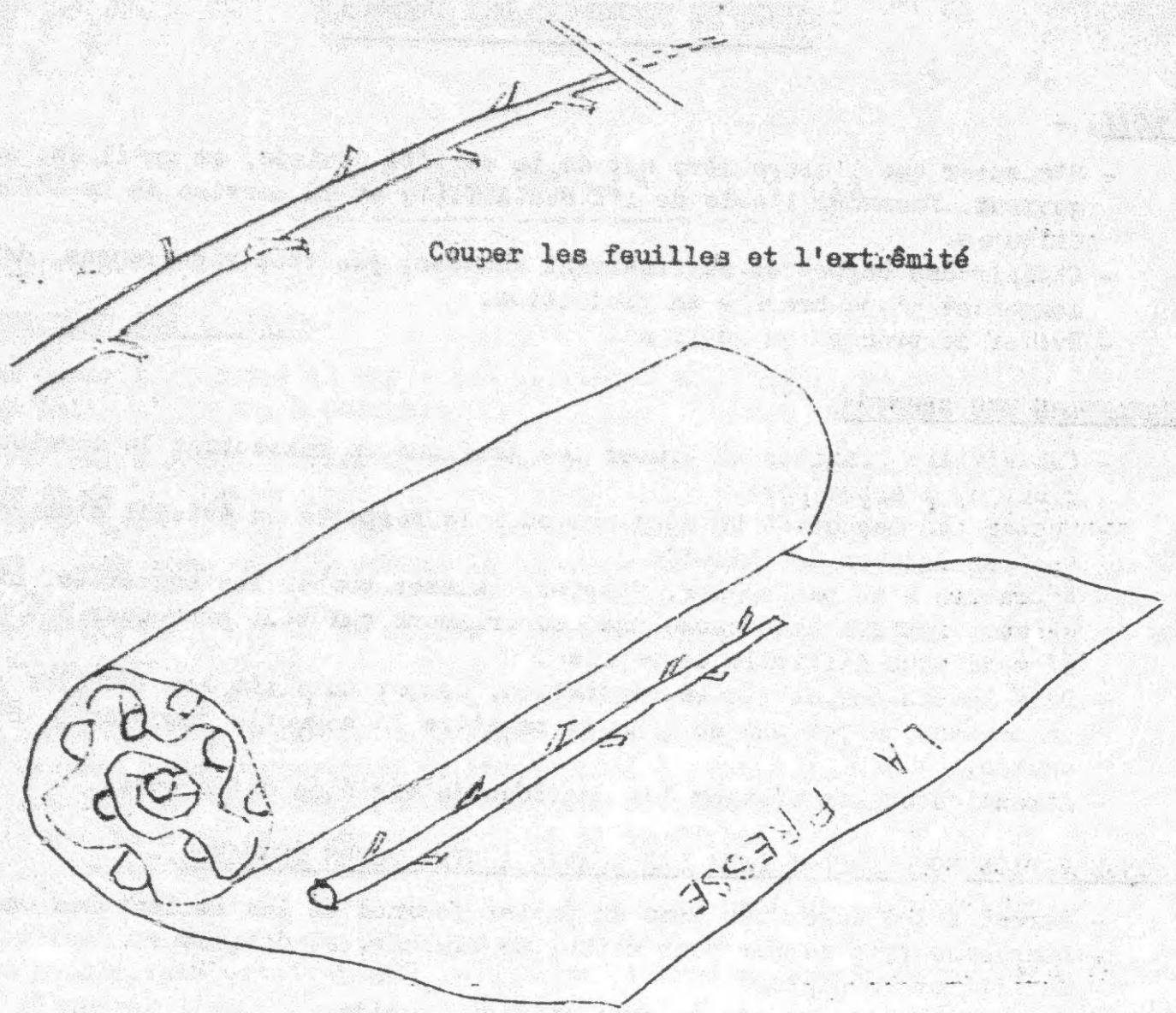
REMARQUES.-

- Lors du greffage, ne prendre que les greffons nécessaires pour ½ journées de travail. Entreposer les autres, enveloppés du sac humide, dans un endroit aéré.
- Eviter de mélanger les greffons de différentes variétés. Pour celà, ne greffer qu'une variété à la fois, et désigner un responsable qui organisera le chantier de greffage.

NOTE :(1) L'I.N.R.A.T. est en train de développer des parcs à bois des variétés les plus prometteuses pour les principales espèces fruitières.

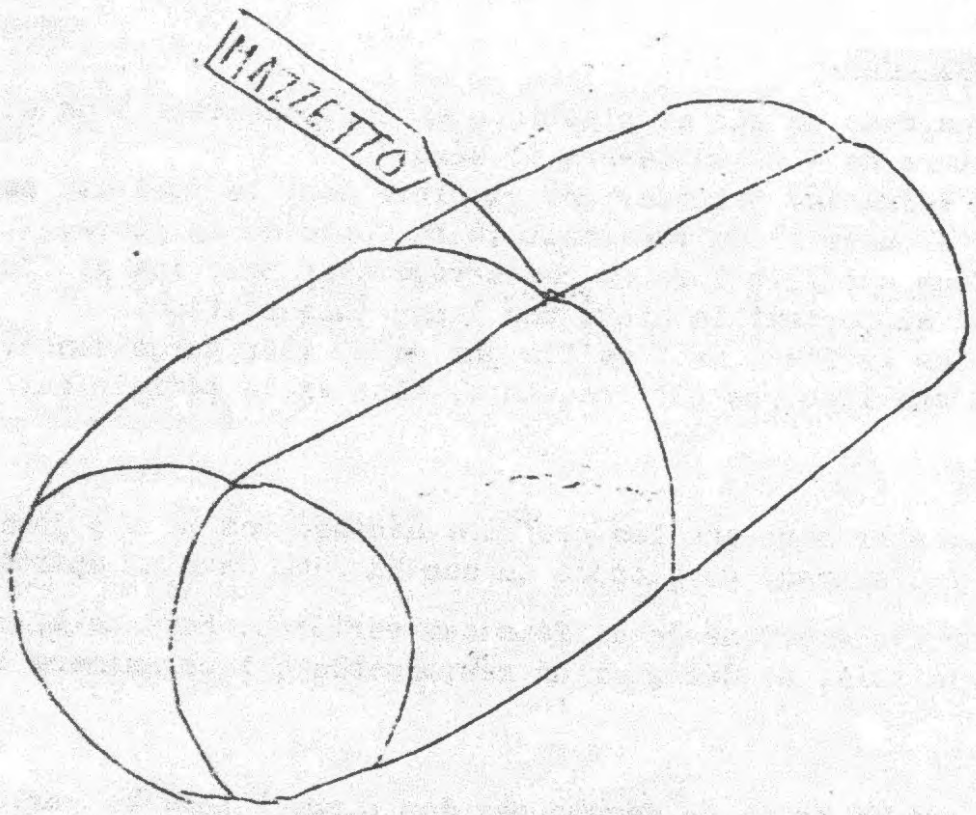
.../..

Réf.S/483/85 E - TUN/71/525



Couper les feuilles et l'extrêmité

Envelopper dans un journal et mouiller



Attacher et Ettiqueter

Juin 1974 OLIV.1.A.

LA PLANTATION DES SOUCHETS D'OLIVIER

I. - SOUCHETS NON RACINES.-

Méthode conseillée quand il n'y a pas de risque de déplacement de sable. La plantation peut se faire d'Octobre à Décembre.

- Choisir des souchets situés au-dessous du niveau du sol, les meilleurs sont les plus éloignés de la tige.
- Placer le souchet au fond du trou, du côté sud, l'écorce tournée vers le sol. Le souchet peut être incliné contre la paroi verticale, creuser un peu pour pouvoir le placer.
- Le recouvrir de 5 à 6 cm de sable. De cette façon, le souchet est à l'ombre et repose sur de la terre fraîche.
- Le vent et la pluie amènent un peu de terre et des brindilles, mais le souchet ne doit pas être trop enterré. Le dégager si nécessaire.
- Les racines, puis des pousses se développent à partir de l'écorce. Cependant quelques souchets ne démarrent que la deuxième ou même la troisième année. Remplacer les souchets qui ne démarrent pas au cours de la troisième année.
- Laisser toutes les tiges se développer la première année.
- Quand elles sortent du trou, faire une éclaircie graduelle qui permettra de garder la deuxième ou troisième année la tige qui donnera le nouvel arbre.
- Quand l'éclaircie est terminée, reboucher le trou en laissant une cuvette en creux pour récupérer l'eau de pluie.
- De nouvelles racines vont se développer près de la surface du sol et former la souche du nouveau pied. Le souchet, situé en profondeur, a terminé sa fonction.

REMARQUES :

Cette méthode peut réussir sans arrosage en année normale. Si l'année est trop sèche, il est préférable d'arroser dans la mesure du possible une fois ou deux.

Il est parfois préférable de ne travailler le sol que sur 9 ou 10 mètres carrés à l'emplacement du trou pour éviter le transport de terre par le vent.

S'il y a trop de risques d'apport de terre par le vent, ou les eaux, il faut placer le souchet près du sol, après avoir rebouché le trou aux 2/3.

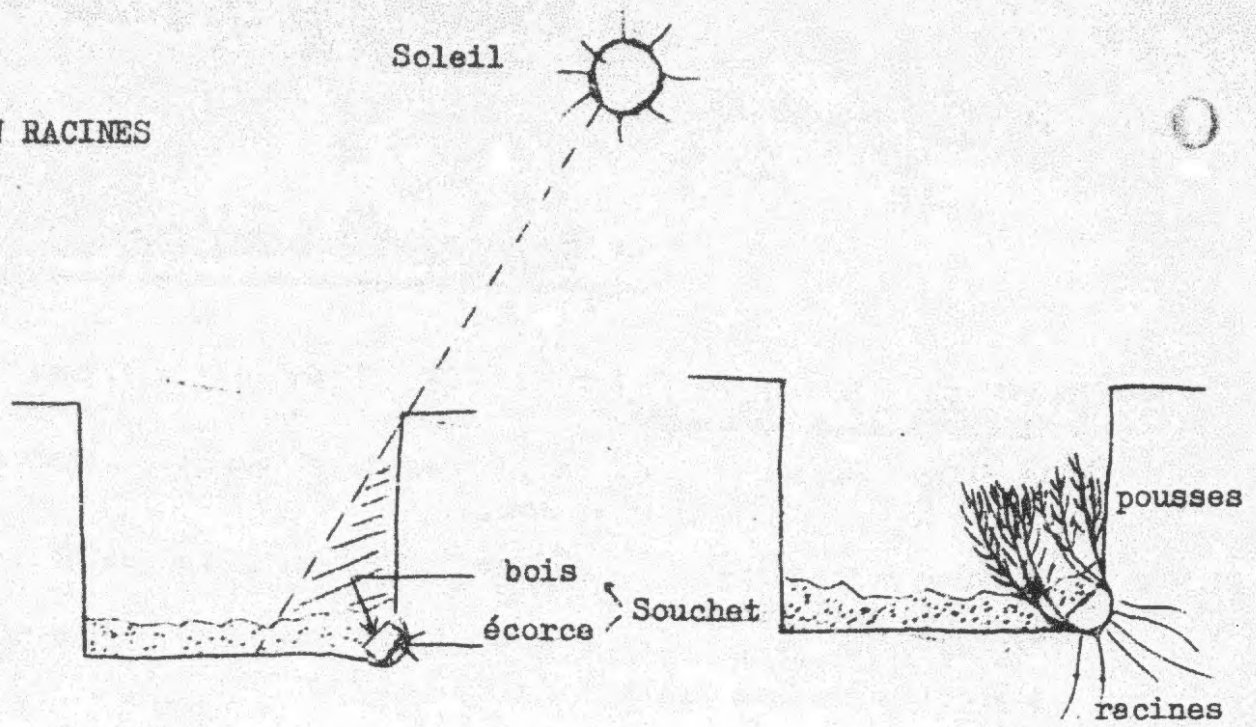
II.- SOUCHETS RACINES.-

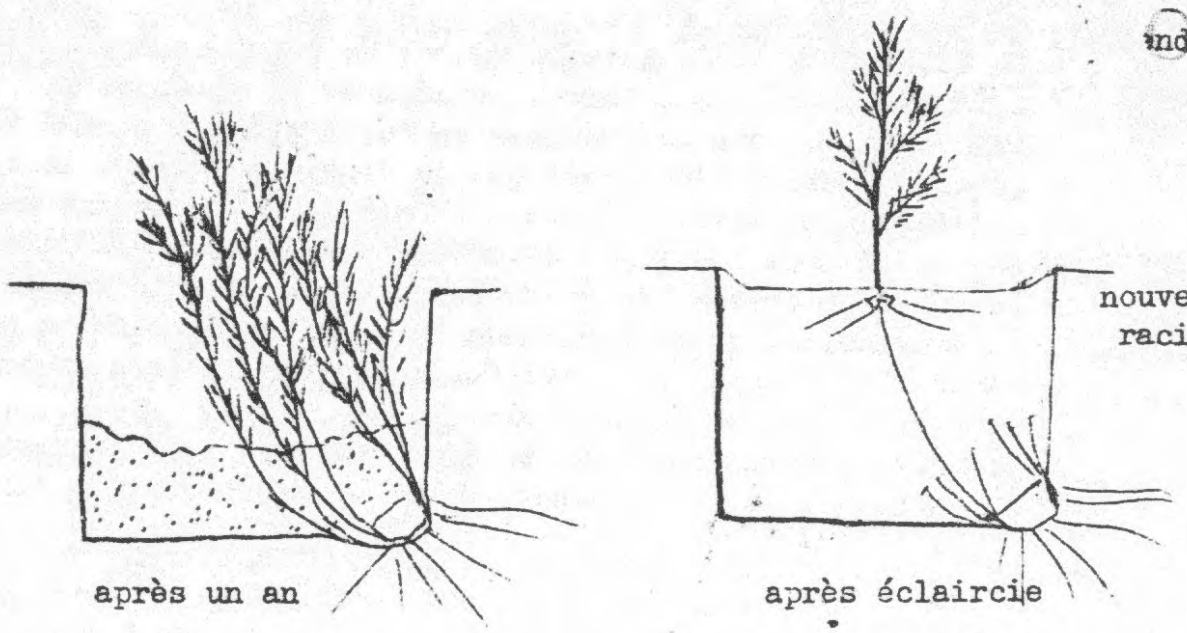
- Choisir des souchets ayant 6 à 7 mois de pépinière, les pousses doivent être courtes, peu développées, bien que vigoureuses.
- Remplir à moitié les trous avec de la terre de surface.
- Placer le souchet sur cette terre, dans la même position qu'il avait dans la pépinière, les racines bien étalées et le recouvrir de quelques centimètres de terre.
- Un arrosage suit immédiatement la plantation.

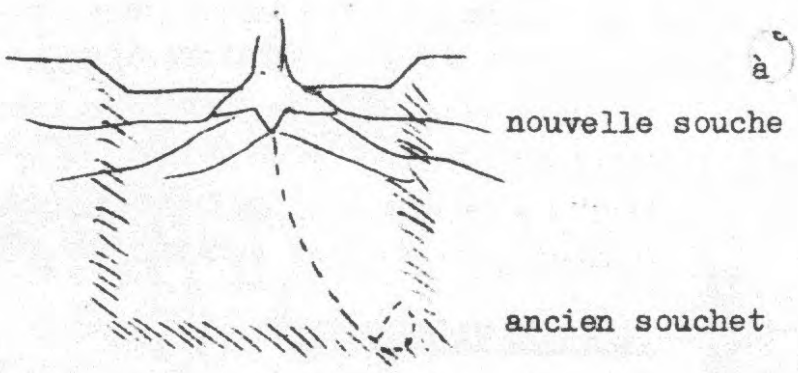
.../...

Réf. S/283/85 E - TUN/71/525

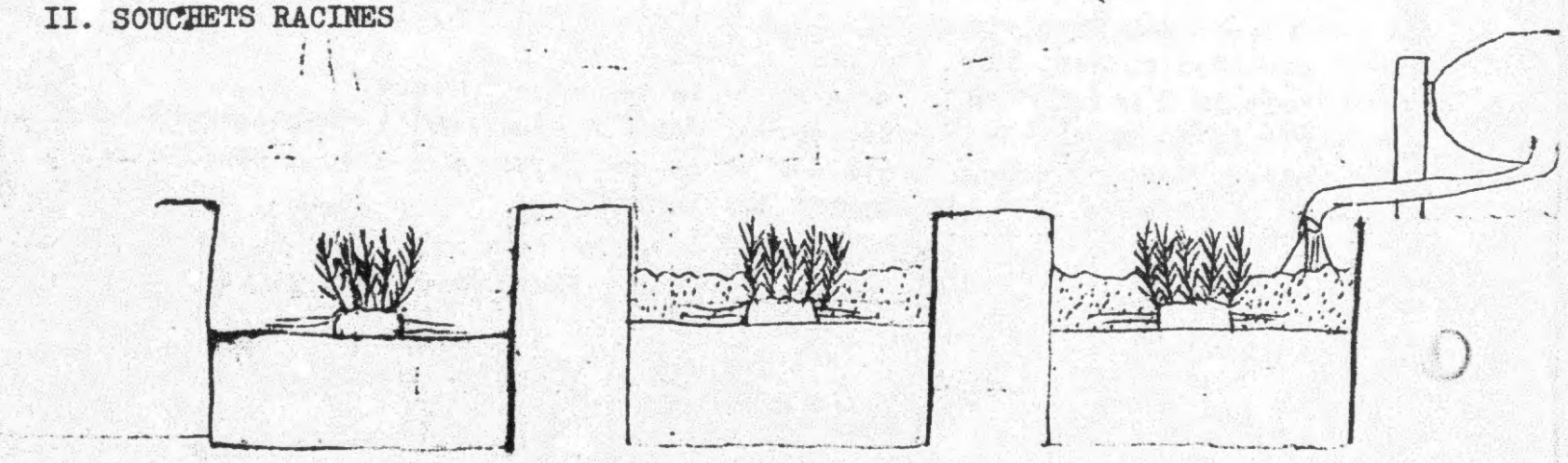
I. SOUCHETS NON RACINES







II. SOUCHETS RACINES



Juin 1974

OLIV.2.A.

LE GREFFAGE DES OLIVIERS ADULTES

METHODE CONSEILLEE.-

Greffe en placage en Avril-Mai.(1)

PRINCIPE.-

Soulever une plaque d'écorce sur le sujet, et placer dessous une plaque d'écorce de même largeur portant des bourgeons adventices de la variété désirée.

ETAT DU SUJET.-

Il doit être en pleine sève (floraison) pour que l'écorce se décolle. Faire préalablement un entretien soigneux du sol et un bon désherbage : la montée de sève sera plus importante, plus longue et le développement du greffon sera meilleur.

CHOIX DU GREFFON.-

Il doit être en pleine sève. Prélever des branchettes de 0,5 à 3 cm de diamètre sur une branche en fleurs d'un arbre sain et vigoureux, exempt de tuberculose. Eviter de prendre un gourmand, ce qui retarderait la mise à fruit du greffon. Faire une marque à la partie haute de la baguette.

LE GREFFAGE.-

Demander à un maître tailleur de marquer l'emplacement des greffes sur les charpentières ou le tronc pour assurer ensuite une bonne formation de l'arbre.

- Rabattre le sujet : couper avec une scie égoïne les charpentières à 50 cm environ au dessus des points de greffe en laissant des petits tire-sève du côté Sud et Ouest. Les branches seront coupées en biseau au-dessus des tire-sève, qui font de l'ombre sur le tronc et les branches exposées au soleil de l'après-midi pour éviter les brûlures.

- Prélever le greffon : sur la branchette, tracer deux traits avec le greffoir pour limiter une bague d'écorce. Si nécessaire, faire une marque sur le greffon, pour être sûr de le placer dans le bon sens.

- Fendre longitudinalement cette bague, la décoller en la faisant tourner, l'enlever et vérifier, sur le bois, que les bourgeons sont vivants - la bague doit porter de 2 à 6 bourgeons. A la base des deux traits, couper l'écorce transversalement et la soulever comme une langue avec la pointe ou la stapule du greffoir.

- Couper dans l'écorce du sujet deux fentes longitudinales, longues de quelques centimètres, espacés de la largeur du greffon. A la base de ces fentes, couper l'écorce transversalement et la soulever avec la pointe ou la spatule du greffoir.

- Faire attention à ne pas toucher le bois au cours de cette opération.

- Glisser le greffon sous la langue d'écorce en l'orientant convenablement.

- Rabattre l'écorce du sujet sur le greffon et la lier avec une ficelle ou une gaine plastique, la ligature doit être serrée mais garder une certaine élasticité.

ENTRETIEN.-

- Détacher après 20 à 30 jours et vérifier que le greffon est collé. S'il l'est, soulever l'écorce du sujet pour dégager le greffon et permettre le développement des bourgeons, adventices.

- S'il n'est pas collé, attacher de nouveau.

.../...

Réf. S/283/85 E - TUN/71/525

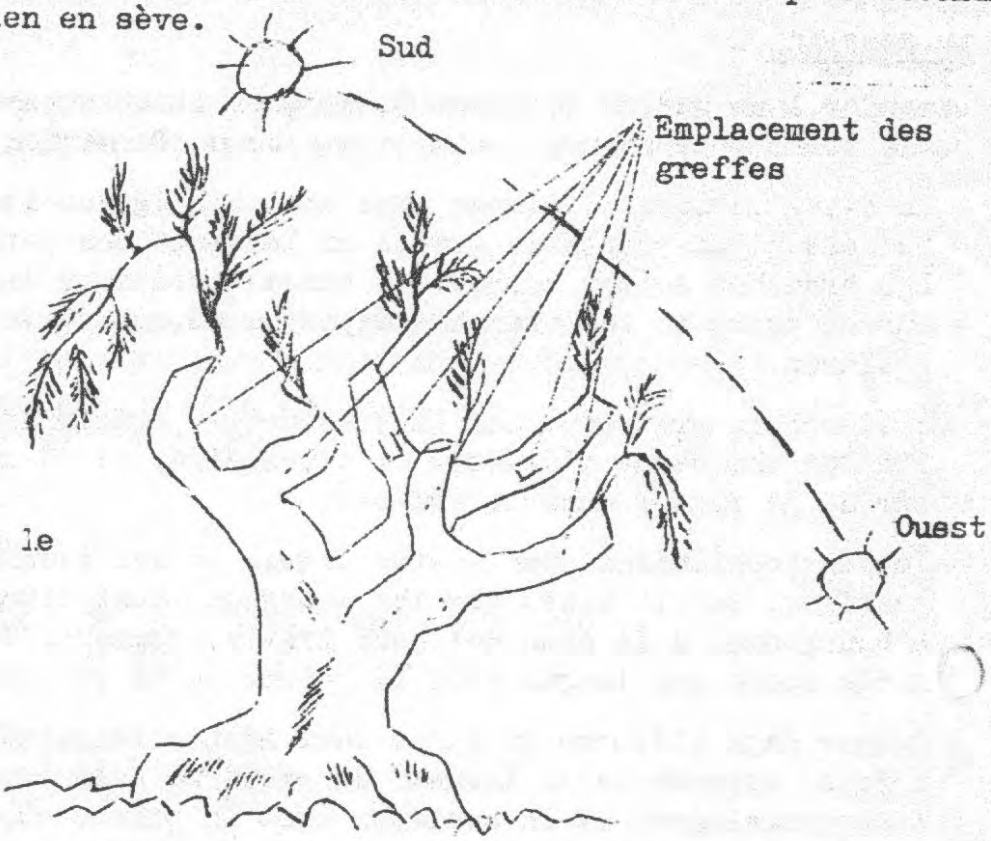
- Maintenir le chicot vivant en laissant pousser quelques rejets que l'on pince pour limiter leur développement.
- Tuteurer sur le chicot la (ou les) pousse qui se développe à partir du greffon.
- La deuxième année ne garder qu'une seule pousse sur le greffon. Enlever le chicot au ras du greffon après 2 ou 3 ans quand le greffon est suffisamment développé pour assurer une cicatrisation rapide.

REMARQUES.-

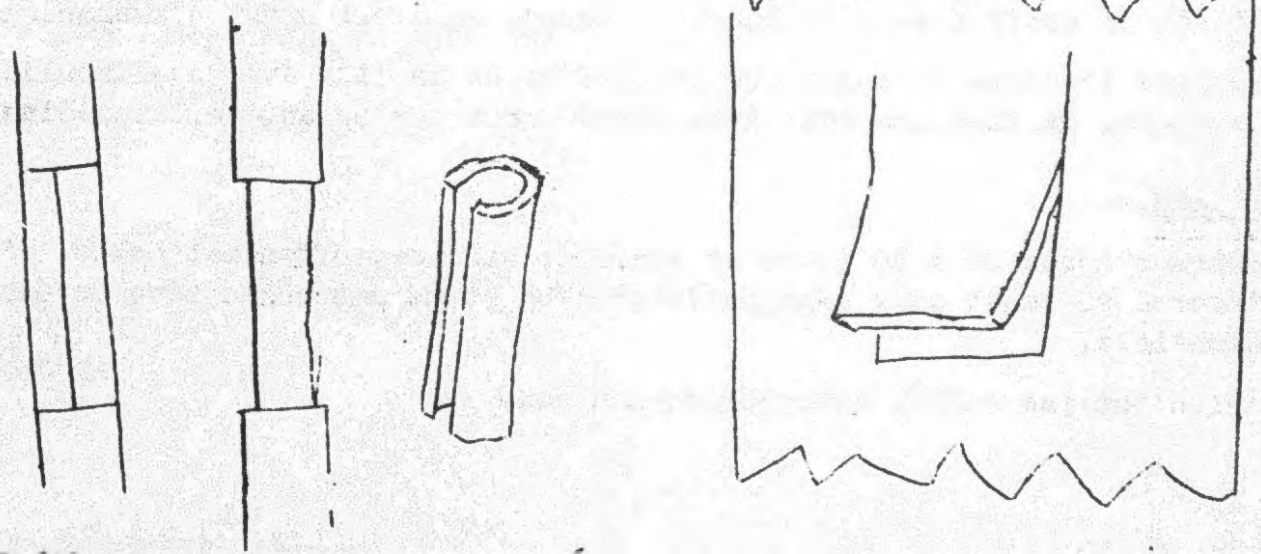
Sur les grosses branches, placer des plaques plus larges et plus longues.

- Quand le greffon est large, ou si à l'emplacement de la greffe la branche est bombée, couper l'écorce du sujet en 2 ou 3 bandes parallèles pour pouvoir la soulever plus facilement.
- La greffe en placage peut se faire sur les racines (cas des arbres déchaussés par l'érosion). L'écorce des racines est plus épaisse et plus fragile que celle des branches : couper une bande d'écorce plus longue (10 ou 12 cm) pour pouvoir la soulever sans la casser.

NOTE.-(1) Dans les régions à printemps froid, le greffage doit être retardé pour attendre que les arbres soient bien en sève.



Olivier rabattu pour le greffage



CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES VARIETES D'OLIVIERS RECOMMANDEES

Chemlali :

Origine : Sahel.
Arbre : vigoureux, à port étalé. Craint la grêle (tuberculose).
Fruit : petit, allongé, presque symétrique.
Utilisation : huile figeable et peu fruitée.

Chetoui :

Origine : Nord de la Tunisie.
Arbre : port érigé, rameaux et feuilles courtes.
Fruit : moyen, assymétrique, légèrement recourbé, à point effilée.
Utilisation : huile infigeable, assez fruitée.

Ouslati :

Origine : Hafous.
Arbre : peu vigoureux.
Fruit : arrondi, régulier, de teinte claire, tendance à tomber à maturité.
Utilisation : huile infigeable, de bonne qualité.

Gerboua :

Origine : Teboursouk.
Arbre : port retombant, feuilles très allongées.
Fruit : moyen ,symétrique, très précoce, devenant rapidement noir.
Utilisation : huile infigeable, douce, fruitée.
conserves : olives noires.

Zarrazi :

Origine : Matmata.
Arbre : vigoureux sur sols fertiles avec épandages de crues.
Doit être cultivé avec une autre variété.
Fruit : moyen, régulier.
Utilisation : Huile.
conserves : olives noires.

Zalmati :

Origine : Sud Tunisien.
Arbre : assez vigoureux, à port étalé.
Fruit : petit.
Utilisation : huile.

Chemchali :

Origine : Gafsa.
Arbre : à vigueur moyenne, à greffer sur franc.
Fruit : petit.
Utilisation : huile.

Picholine :

Origine : France.
Arbre : vigoureux, régulièrement fertile.
Fruit : moyen à gros, en forme de coeur.
Utilisation : huile.
conserve : olives vertes et noires.

Marsaline :

Origine : Bou Arada.
Arbre : à vigueur moyenne. Greffer sur franc ou oléastre.
Fruit : gros, presque rond, très apprécié des conservateurs.
Utilisation : conserve olives noires et vertes.

Coratina :

Sera disponible dans quelques années.
Arbre : moyennement vigoureux.
Fruit : moyen.
Utilisation : Huile
Conserverie.

ais

GREFFAGE DES AMANDIERS EN PLACE

A. - GREFFE EN FENTE EN DECEMBRE / JANVIER.

PRINCIPE.-

Rabattre le sujet, faire une fente pour y placer une branchette de la variété désirée, taillée en biseau de façon à mettre en contact les assises génératrices (limite entre le bois et l'écorce) du sujet et du greffon.

ETAT DU SUJET.-

Il doit être en repos végétatif, faire au préalable un bon entretien du sol, désherber et désenchientender soigneusement pour assurer un bon départ en végétation et un meilleur développement du greffon.

CHOIX DU GREFFON.-

Prélever des baguettes de l'année, bien aoutées sur le prolongement d'une branche productive d'un arbre sain et vigoureux. Eviter de prendre un gourmand. Le greffon doit être en repos végétatif.

LE GREFFAGE.-

Le diamètre des tiges à greffer ne doit pas dépasser 4 ou 5 cm. On peut greffer à la base du tronc dans le cas des arbres jeunes ou sur les charpentières. Dans ce cas, demander à un maître tailleur de choisir les charpentières à greffer, d'indiquer l'emplacement des greffes pour assurer une bonne formation ultérieure de l'arbre. A l'emplacement choisi, il ne doit y avoir ni noeud, ni cicatrice. Rabattre le sujet au niveau où les greffes doivent être faites et rafraîchir la plaie.

Fendre le tige sur un diamètre, avec une lame solide et tranchante. Mettre au milieu de la fente un coin ou un outil de métal qui permettra de l'ouvrir au moment de placer le greffon.

Tailler la base du greffon en biseau double, couper l'autre extrémité en biais en laissant deux ou trois yeux.

Ouvrir la fente et placer soigneusement le greffon pour que les assises génératrices du sujet et du greffon soient en contact (penser que le sujet a, en général, l'écorce plus épaisse que le greffon), faire refermer la fente sur le greffon qui reste solidement maintenu quand on enlève le coin ou l'outil qui a servi à ouvrir la fente.

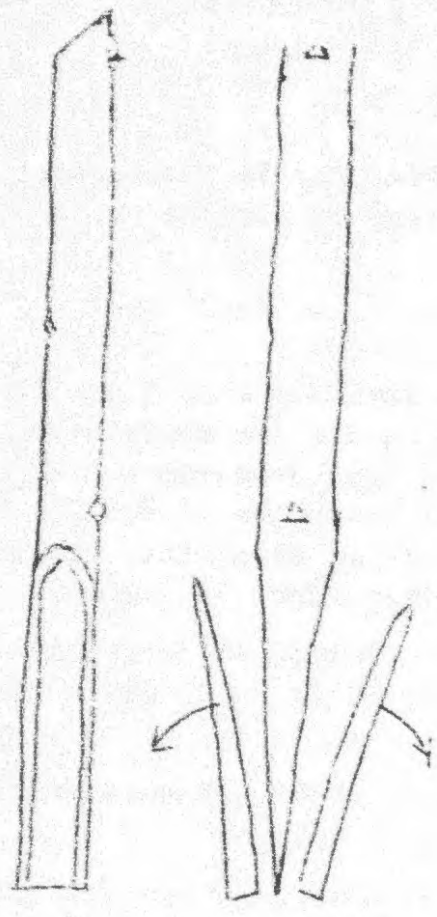
Pour les greffes au ras du sol, couvrir la plaie avec une feuille de plastique ou de papier, et rassembler une butte de terre autour du greffon. Surélever cette butte de terre à mesure que les greffons se développent.

Pour les greffes sur charpentières, couvrir la plaie de mastic ou de cire. Enrouler au niveau de la greffe un morceau de carton autour de la charpentière et l'attacher. Mettre un peu de sable pour empêcher les insectes d'emporter le mastic ou la cire. Attacher autour des branches des baguettes de 50 cm de long qui protègeront les greffons et serviront de tuteur.

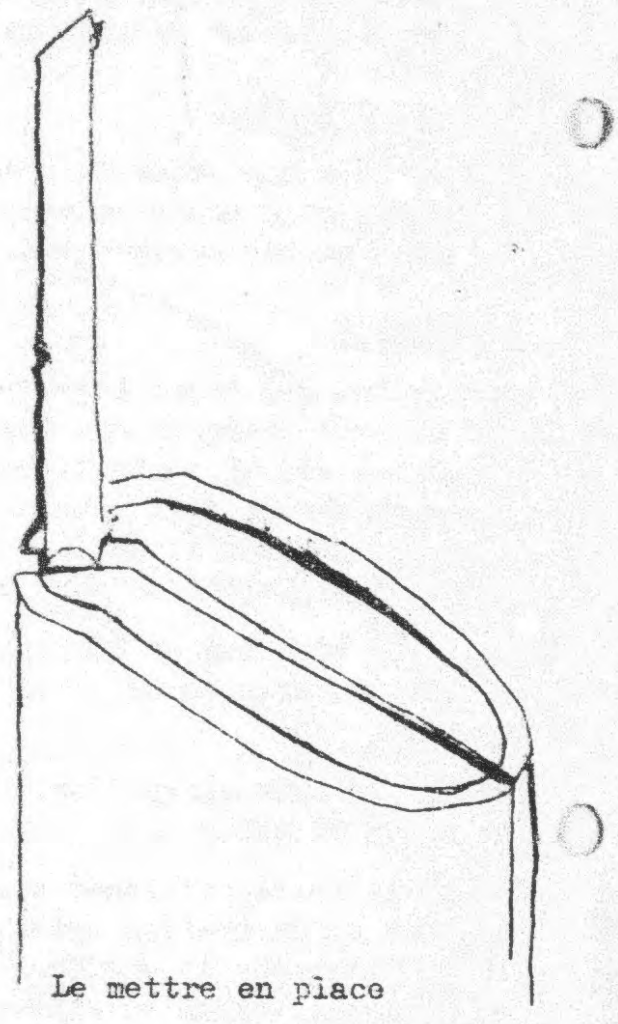
.../...

REMARQUES.-

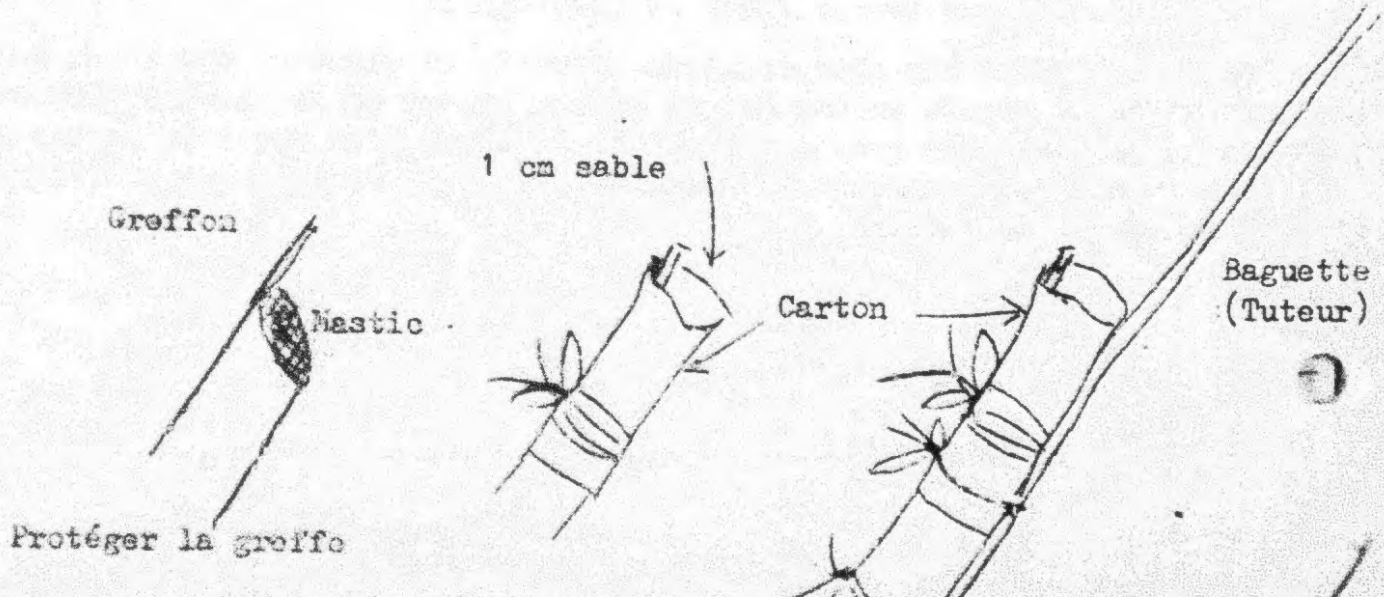
- Si on ne place qu'un seul greffon, le biseau doit avoir un côté moins épais que l'on placera vers le bois du sujet.
- Dans le cas où on ne met qu'un greffon, il est préférable de couper le sujet en biais, et de placer le greffon vers le haut pour assurer une cicatrisation plus rapide.
- Si le sujet est assez gros, placer un greffon de chaque côté. On choisira celui qui se développe le mieux, l'autre sera pincé pour limiter son développement, mais on ne l'enlèvera que lorsque le cal de cicatrisation recouvrira toute la plaie.



Tailler le greffon en biseau



Le mettre en place



GREFFAGE DES AMANDIERS EN PLACE

B.- GREFFE EN COURONNE EN FEVRIER

PRINCIPE.-

Rabattre le sujet, placer entre l'écorce et le bois du sujet une baguette de la variété désirée taillée en flute de façon à mettre en contact les assises génératrices (limite entre le bois et l'écorce) du sujet et du greffon.

ETAT DU SUJET.-

L'écorce doit se décoller facilement, donc la montée de sève doit être commencée. Faire au préalable un bon entretien du sol, un désherbage et un désenchiendentement soigneux pour permettre un bon départ en végétation et un bon développement du greffon.

CHOIX DU GREFFON.-

Les greffons doivent être à l'état dormant. Prélever en Décembre-Janvier des baguettes bien aoutées dans le prolongement d'une branche productive d'un arbre sain et vigoureux. Les conserver à 4ºC au-dessus dans un réfrigérateur en ayant soin de les envelopper dans un sac de plastique pour éviter leur déssèchement.

LE GREFFAGE.-

On peut le faire à la base du tronc ou sur les charpentières. Dans ce cas, demander à un maître tailleur d'indiquer les emplacements en vue d'une bonne formation ultérieure de l'arbre. A l'emplacement choisi, l'écorce doit être lisse sans noeud ni cicatrice.

Rabattre, avec une scie égoïne, le sujet au niveau choisi pour les greffes et rafraichir la plaie.

Fendre avec le greffoir l'écorce du sujet aux points où seront placés les greffons pour faciliter la plaie.

Lier la tige à greffer en partant du haut, avec une gaine plastique de 2 ou 3 mm de diamètre.

Tailler en flute la base du greffon, et enlever de chaque côté de la partie taillée, sur 2 ou 3 millimètres de large, la couche extérieure de l'écorce extérieure de l'écorce.

Mettre le greffon en place en l'enfonçant entre l'écorce et le bois du sujet. L'extrêmité du greffon doit rester en contact avec le bois du sujet.

Placer plusieurs greffons autour de la même branche, en les espaçant de quelques centimètres : leur nombre dépend de la grosseur de la branche.

Si la greffe est faite au niveau du sol, couvrir la plaie d'une feuille de plastique ou de papier et rassembler une butte de terre autour des greffons, surélever cette butte au fur et à mesure de leur développement, pour les protéger contre le vent.

Si la greffe est faite sur une charpentière, mastiquer la plaie, enrouler un carton autour de la greffe, l'attacher et y mettre un peu de sable pour empêcher les insectes de prendre le mastic. Attacher autour des charpentières des baguettes de 50 cm qui protègeront les greffons et serviront à leur tuteurage.

Choisir le greffon qui se développe le mieux et pincer les autres pour limiter leur développement. Ne les supprimer que lorsque le cal de cicatricsation recouvre toute la plaie.

REMARQUE.-

Faire la greffe au ras de terre quand le tronc est blessé ou déformé.

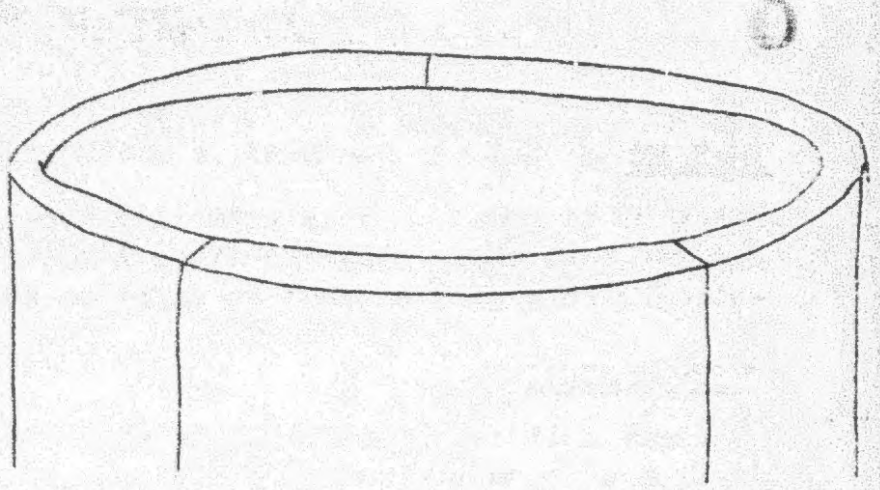
.../...

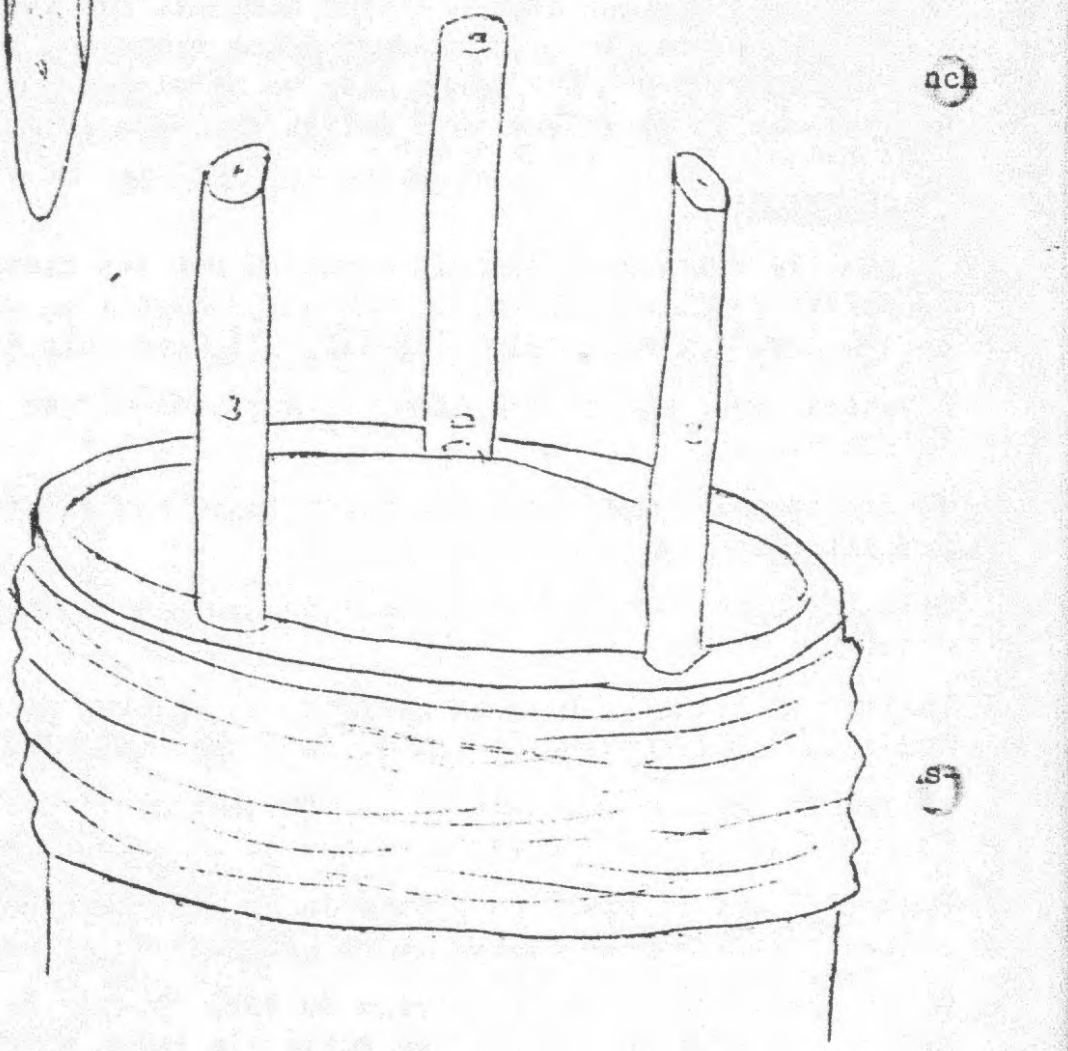
Réf. S/285/85 F - TUN/71/525

Tailler le greffon en flute



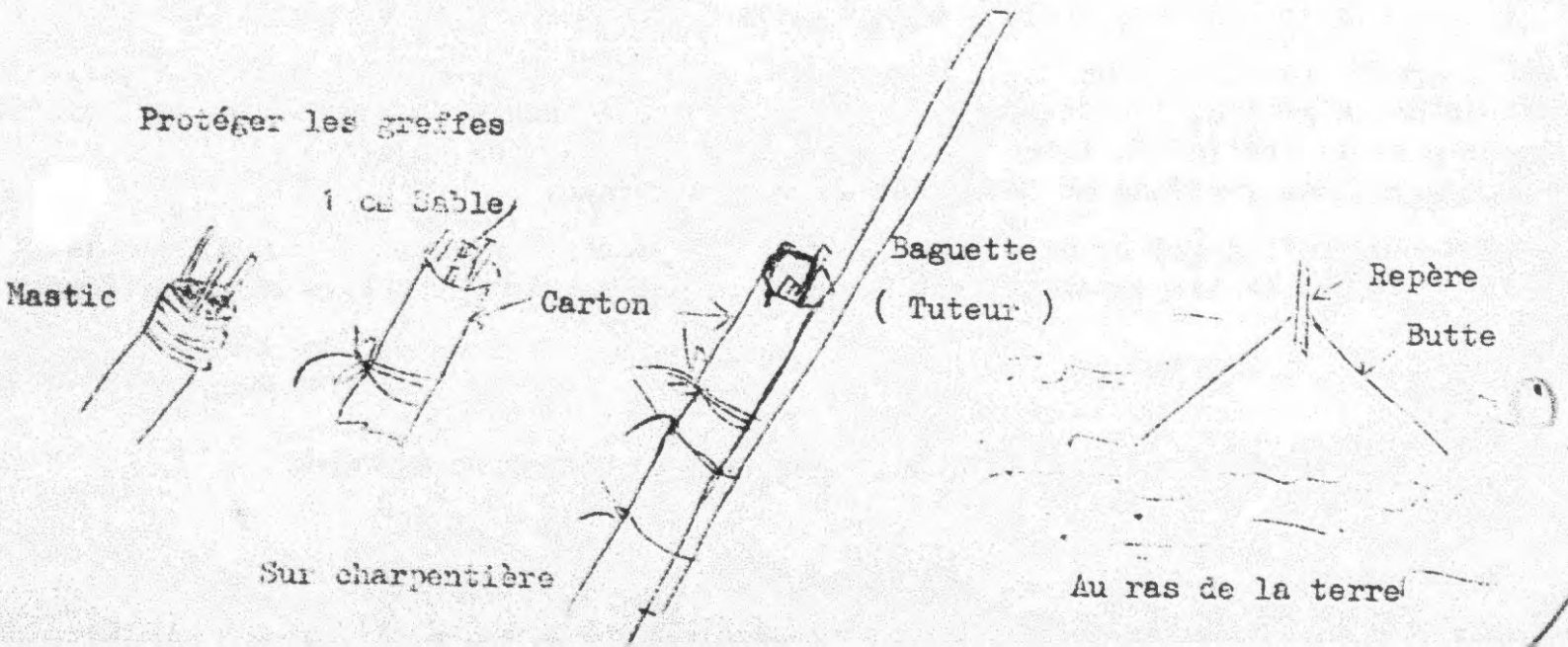
Fendre l'écorce du sujet





Mettre les greffons en place après ligature

Protéger les greffes



GREFFAGE DES AMANDIERS EN PLACE

C.- GREFFE EN ECUSSON POUSSANT.

PRINCIPE.-

On place sous l'écorce du sujet un écusson portant un oeil de la variété désirée. Le sujet est rabattu au moment du greffage, les greffons se développent dans l'année du greffage.

Cette greffe se fait en Mai/Juin (méthode habituelle) ou en Février/Mars (écusson anticipé).

I.METHODE HABITUELLE.-

ETAT DU SUJET :

Il doit être en pleine végétation pour que l'écorce se décolle facilement. Faire un bon entretien du sol, un désherbage et un désenchiendentement soigneux pour assurer un bon développement du greffon.

CHOIX DU GREFFON.-

Il doit être en pleine végétation. Prélever des pousses dans le prolongement des branches à production d'un arbre sain et vigoureux. Couper les feuilles en laissant 1 cm de pétiole. Les branches doivent être coupées sur les 2/3 de leur longeur et les écussons seront pris au milieu de la baguette plutôt qu'à la base ou à l'extrêmité.

GREFFAGE.-

Faire les greffes sur les charpentières ou sur la tige, suivant la conformation de l'arbre. Demander à un maître tailleur d'indiquer leur emplacement pour assurer une bonne formation ultérieure de l'arbre (1). Au point de greffe, l'écorce doit être lisse, sans noeud ni cicatrice. Ne pas greffer sur un oeil du sujet.

- Prélever l'écusson : Dessiner l'écusson sur la baguette, en coupant l'écorce avec la pointe du greffoir autour de l'oeil choisi. L'écorce doit être courte au-dessus de l'oeil ($\frac{1}{2}$ cm) et longue au-dessous (1 cm environ). Décoller l'écusson en le prenant entre le pouce et l'index, puis donner une petite pression latérale pour détacher l'oeil. Vérifier qu'il soit bien plein. Il ne doit pas y avoir de bois.

Placer l'écusson :-Fendre l'écorce du sujet, longitudinalement, sur 2 ou 3 cm en ne coupant entièrement l'écorce qu'à la partie basse. Au bas de cette fente, couper transversalement l'écorce sur 2 cm de long environ, de façon à pouvoir la soulever des deux côtés.

-Soulever les deux coins de l'écorce de chaque côté de la fente verticale, glisser dessous l'écusson et le mettre en place en le tirant vers le haut avec le morceau de pétiole, ou en le poussant à la base du pétiole. Le greffon doit ouvrir lui-même son chemin quand on le fait glisser vers le haut.

-Attacher avec du raphia ou de la gaine de plastique de 2 ou 3 mm de diamètre de façon à ce que l'écusson colle au sujet sur toute la surface.

-Rabattre le sujet au-dessus de la greffe en laissant un chicot d'une dizaine de centimètres qui servira à tuteurer la pousse du greffon.

-Laisser des tire-sèves au Sud ou à l'Ouest pour éviter les brûlures du tronc ou des branches par le soleil de l'après-midi.

SURVEILLANCE.-

Pincer les pousses qui partiront du sujet à 15 ou 20 cm pour éviter qu'elles prennent trop de développement.

.../...

Réf. S/283/85 F - TUN/71/525

Attacher sur le chicot, avec une boucle lache, sans la serrer, la pousse du greffon.

Enlever le chicot après un ou deux ans quand le greffon est suffisamment développé.

II.- GREFFE EN ECUSSON POUSSANT ANTICIPE.-

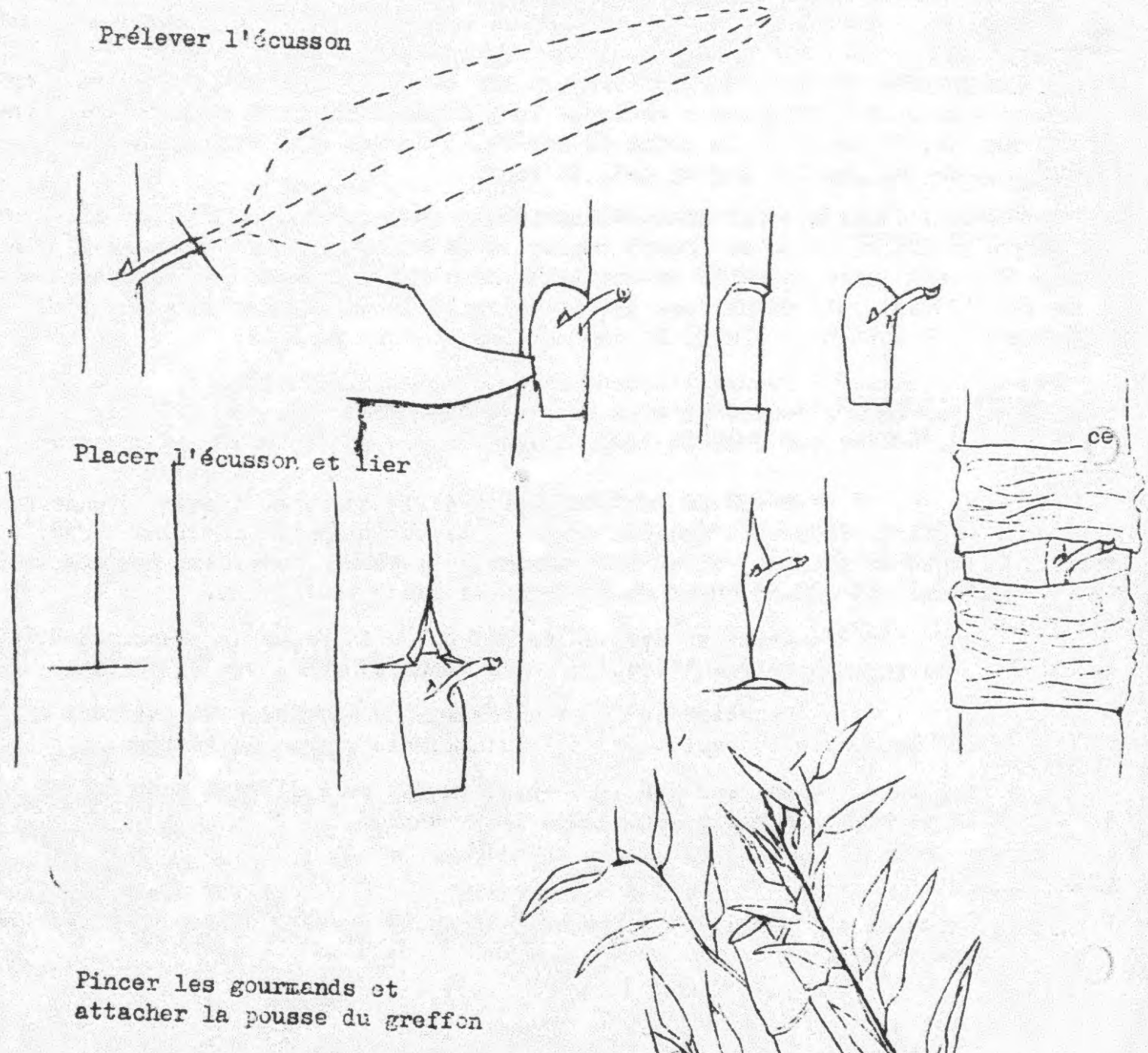
Elle se fait de la même façon, mais en Février/Mars, quand le sujet part en végétation, les greffons sont prélevés à l'état dormant en Décembre/Janvier et conservés au réfrigérateur à 4 ºC au-dessus de 0. Ils doivent être enveloppés dans un sac plastique pour éviter leur déssèchement. Quelques jours avant la greffe, les sortir du réfrigérateur, les placer dans un verre avec la base dans de l'eau. Changer l'eau chaque jour. Après 4 ou 5 jours, les écussons pourront être prélevés sans difficulté.

OBSERVATIONS.-

La greffe en écusson anticipé se fait à une saison encore fraiche, et la cicatrisation est moins rapide. Dès que la reprise est assurée, enlever entièrement tous les gourmands. Le sujet, qui entre juste en végétation subit un accoup physiologique moins grave qu'avec la méthode habituelle.

Si les greffons anticipés ne prennent pas, conserver les gourmands les mieux placés qui pourront être greffés en Juin de la même année.

NOTE.- (1) Dans le cas d'arbres adultes, les rabattre en hiver pour provoquer le départ de nouvelles pousses sur lesquelles on fera les greffes.



GREFFAGE DES AMANDIERS EN PLACE

D. - GREFFE EN ECUSSON DORMANT EN MAI/JUIN (1)

PRINCIPE.-

On place sous l'écorce du sujet un écusson portant un bourgeon de la variété désirée. Le sujet est rabattu au cours de l'hiver et le greffon se développe durant l'année suivante.

ETAT DU SUJET.-

Il doit être en pleine végétation pour que l'écorce se décolle facilement. Faire un désherbage préalable et un bon entretien du sol pour assurer une bonne végétation.

CHOIX DU GREFFON.-

Prélever au moment du greffage des baguettes en pleine végétation dans le prolongement des branches productives d'un arbre sain et vigoureux. Eviter de prendre un gourmand. Couper les feuilles en laissant une partie du pétiole longue de 1 cm environ.

GREFFAGE.-

Les greffes se font sur la tige ou les charpentières selon la conformation de l'arbre. Demander à un maître tailleur d'indiquer leur emplacement pour assurer une bonne formation ultérieure de l'arbre. A l'emplacement choisi, l'écorce doit être lisse, sans noeud ni cicatrice.

Prélever l'écusson :

Dessiner l'écusson sur la baguette en coupant l'écorce avec la pointe du greffoir autour de l'oeil choisi. L'écusson doit être court au-dessus de l'oeil (¼ cm) plus long au-dessous (1 cm environ). Décoller l'écusson en le prenant entre le pouce et l'index, puis donner une petite poussée latérale pour détacher l'oeil, vérifier qu'il soit bien plein. Il ne doit pas y avoir de bois.

Placer l'écusson :

Fendre l'écorce du sujet, longitudinalement, sur 2 ou 3 cm en ne coupant entièrement l'écorce qu'à la partie basse. Au bas de cette fente, couper transversalement l'écorce sur 2 cm de long environ.
Soulever les deux coins de l'écorce de chaque côté de la fente verticale, glisser dessous l'écusson et le mettre en place en le tirant vers le haut par le morceau de pétiole, ou en le poussant à la base du pétiole. Le greffon doit ouvrir lui-même son chemin quand on le fait glisser vers le haut. Faire très attention à ne pas abimer le bourgeon.

Attacher avec du raphia ou de la gaine plastique de 2 ou 3 millimètres de diamètre de façon à ce que l'écusson colle au sujet sur toute sa surface.

Couper la première petite branche au-dessus du point de greffe.

Détacher après 20 à 30 jours.

Le sujet sera rabattu en hiver ou au printemps suivant. Ce rabattage ne doit se faire qu'à l'époque du départ en végétation de la variété greffée. S'il s'agit d'une variété tardive, laisser le sujet partir en végétation sans s'inquiéter, et ne le rabattre qu'au moment du départ en végétation de la variété nouvelle.

.../...

Réf. S/283/ 85 E - TUN/71/525

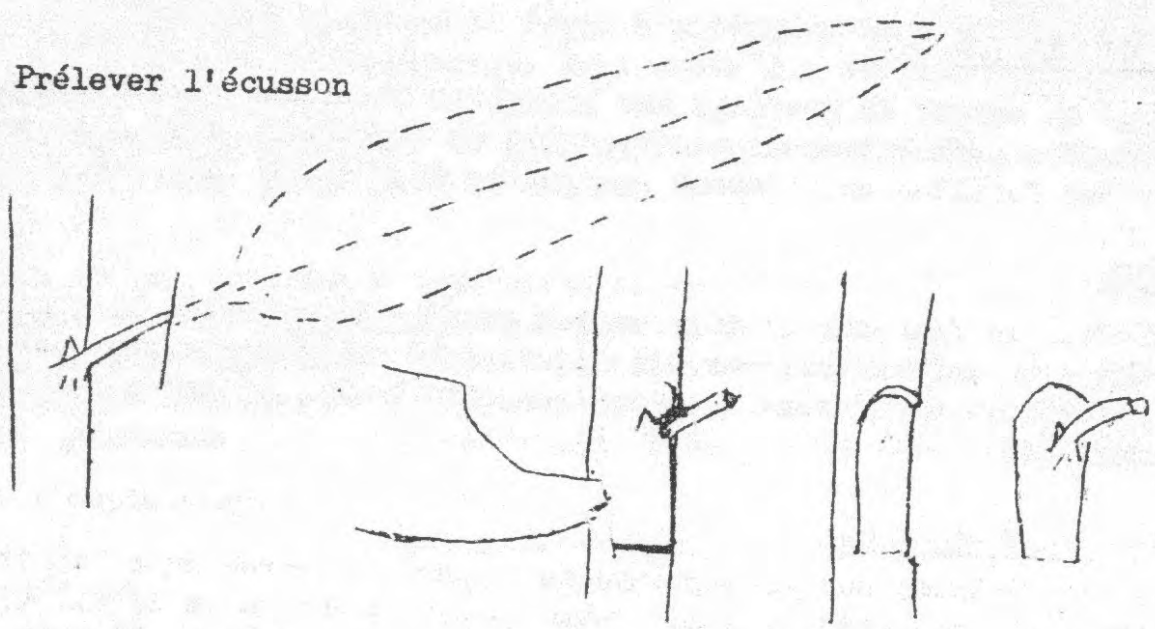
REMARQUES.-

La greffe en écusson dormant ne provoque pas d'accop physiologique pour le sujet.. Un arbre greffé en écusson dormant ne prend pas de retard par rapport à un arbre greffé en écusson poussant : les greffons profitent au printemps des réserves accumulées par le sujet au cours de l'année précédente.

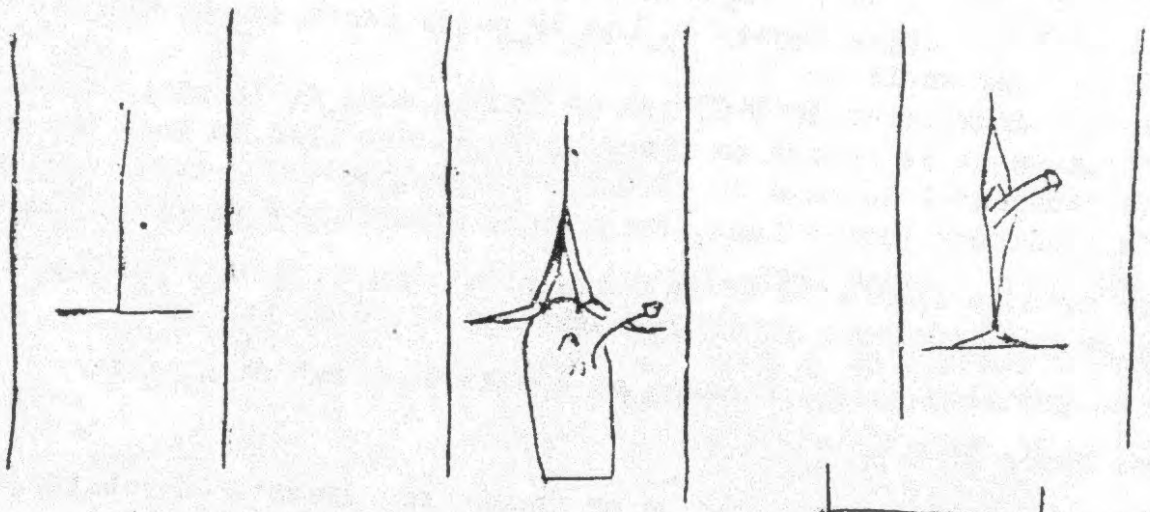
NOTE.-

(1) S'il y a des pluies importantes en Août/Septembre, on peut avoir de bons résultats en greffant en écusson dormant en Septembre et Octobre.

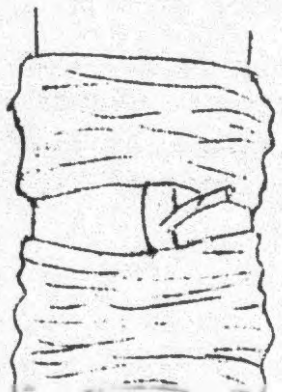
Prélever l'écusson



Le placer



l'attacher



Juillet 1975

AMAN 2 E

GREFFAGE DES AMANDIERS EN PLACE

GREFFE EN FLUTE EN AVRIL-MAI

Principe :

On place un cylindre d'écorce appelé "flute" portant un bourgeon de la variété désirée à la place de l'écorce du sujet. Cette greffe se fait obligatoirement sur les pousses de l'année de même diamètre que le greffon.

Etat du sujet :

Il doit être en pleine sève pour que l'écorce se décolle très facilement.
Faire un désherbage préalable et un entretien soigneux du sol pour assurer un bon départ en végétation.
Faire la greffe assez tot en saison. Elle est plus facile à réaliser sur des pousses qui se sont développées à l'abri du soleil (sujets touffus).

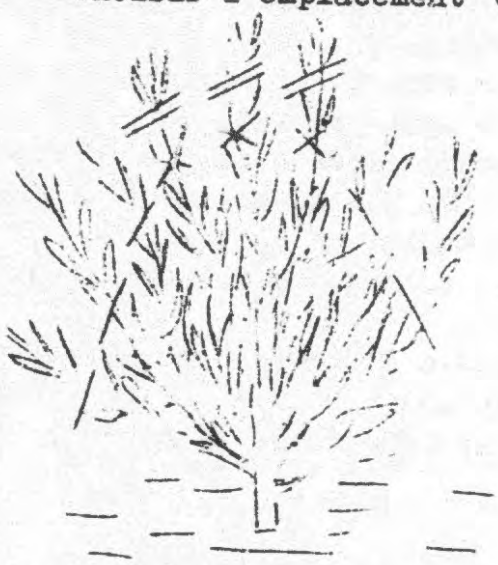
Choix du sujet :

Rabattre l'arbre-étalon en hiver de façon à provoquer le départ de nombreuses pousses qui ne seront pas éclaircies, pour avoir des pousses lisses et cylindriques.
Prélever les greffons au moment du greffage, couper les feuilles en laissant une partie du pétiole longue de 1cm environ.

Greffage :

Les greffes se font sur des sujets issus de semis de 1 ou 2 ans, si le sujet est vigoureux on peut même greffer des plants de l'année.
Si les sujets sont plus agés, il faut les rabattre en hiver et greffer les gourmands qui se développent à la suite du rabattage. Laisser pousser tous les gourmands , les éclaircir seulement après greffage.

- Choisir l'emplacement des greffes :



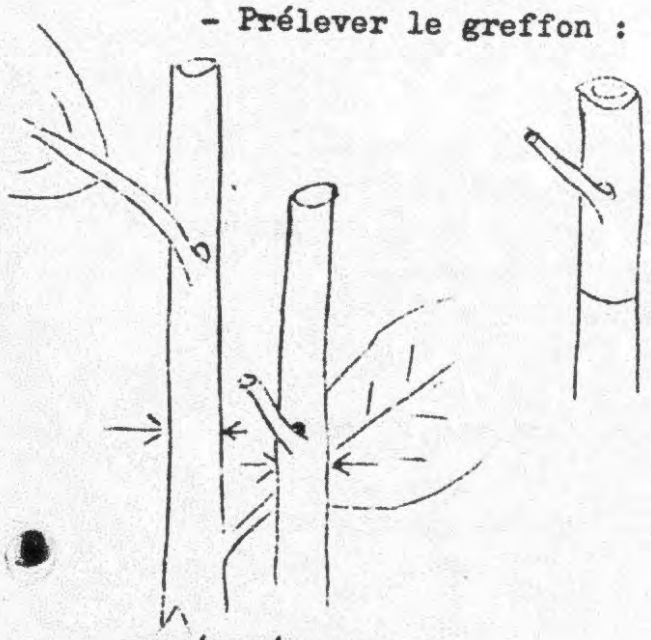
Légende :

× emplacement de la greffe

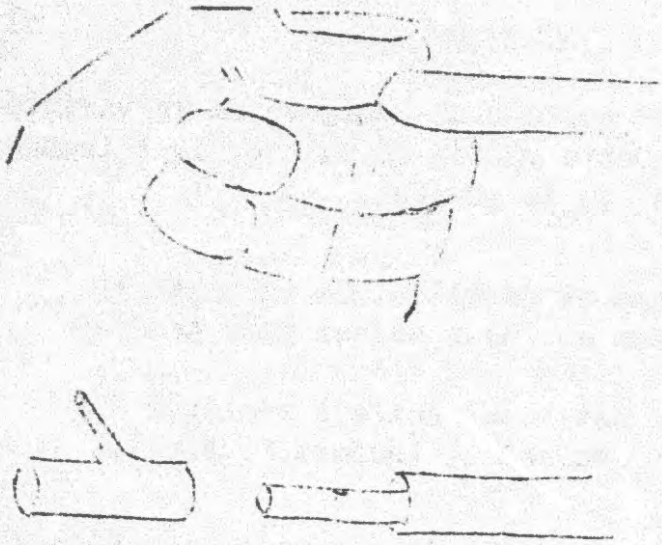
// point de rabattage

/ pincement

- Prélever le greffon :

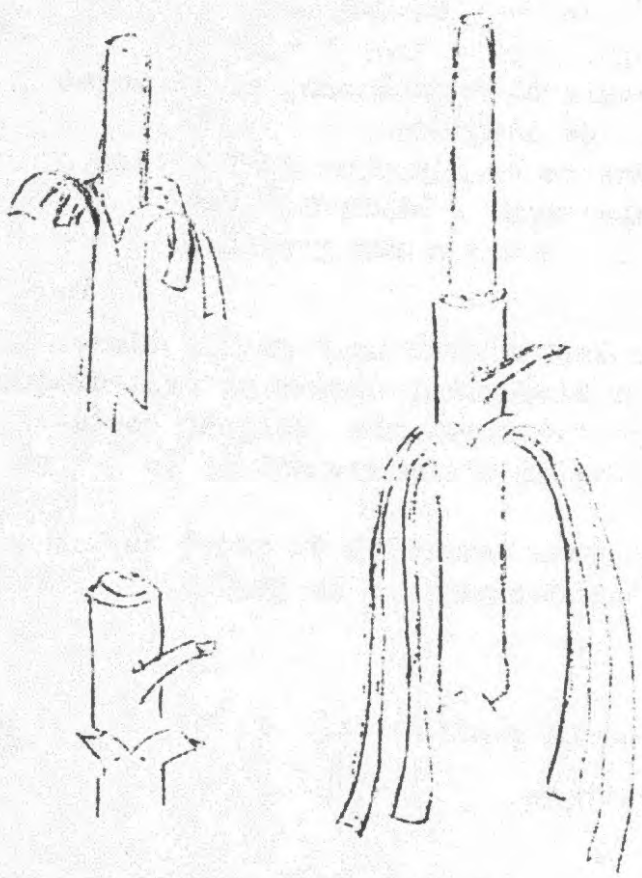


- choisir un greffon de même diamètre que la pousse à greffer.
- placer la baguette du greffon à coté de la tige à greffer pour choisir l'oeil à prélever.
- couper la partie supérieure de la baguette à 1cm au-dessus de l'oeil choisi.
- couper perpendiculairement l'écorce autour de la baguette 1cm au-dessous de l'oeil choisi : ne pas couper le bois car le greffon casserait et on ne pourrait prélever l'oeil.



- prendre l'extrémité de la baguette portant l'oeil à greffer entre le pouce et l'index en mettant l'oeil sur le coté pour ne pas l'abimer.
- tirer l'autre extrémité en tournant légèrement pour que l'anneau d'écorce portant l'oeil se détache du bois.

- Placer le greffon :



- fendre avec l'ongle l'écorce du sujet en 2 ou 3 languettes et commencer à les décoller du bois qui reste nu (opérer comme pour peler une banane).
- enfiler sur le bois du sujet mis à nu l'anneau d'écorce du greffon (flute) et le faire descendre doucement.
- décoller l'écorce du sujet au fur et à mesure. Le bas de la flute doit rester en contact avec l'écorce du sujet.
- s'arrêter au moment où l'écorce de la flute adhère bien, ce qui est indiqué par l'apparition d'un filet de sève à la partie supérieure de de la flute. Ne pas descendre plus bas car la flute éclaterait.
- couper le bois du sujet qui dépasse au-dessus de la flute.
- couper les bandes d'écorce décollées à 1cm. pour éviter qu'elles continuent de se détacher.
- il n'est pas nécessaire de ligaturer.

Remarques :

- L'oeil du greffon se trouve à l'extrèmité supérieure de la pousse. Il devient bourgeon terminal et son développement est favorisé.
- Le greffon colle sur toute sa surface au bois du sujet, et la pousse est mieux fixée au sujet que dans le cas de la greffe en écusson.
- Faire attention en plaçant la flute aux petites aspérités du bois (emplacements des yeux par exemple) qui peuvent déchirer le greffon et rendre la reprise difficile.
- Dans les meilleurs cas, greffon et sujet très cylindriques, on peut placer des flutes portant deux yeux.

Janvier 1975 AMAN.3.A.

CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES VARIETES D'AMANDIER RECOMMANDEES

Les variétés sont classées par ordre de précocité décroissante.
Toutes, sauf Mazzetto, sont autostériles : il est donc nécessaire de planter 2 variétés fleurissant simultanément.

Achak :

Pollinisateur : Ksontini.
Arbre : port érigé, feuilles grandes, vertes, sensibles aux pucerons.
Fruit : coque semi-dure, amandon gros, long, épais, peu de doubles. écalage facile.
Productivité bonne.

Ksontini :

Pollinisateur : Achak.
Arbre : port érigé, forme retombante, feuilles grandes, claires, sensibles aux pucerons.
Fruit : coque semi-dure, amandon moyen, pointu. 10 % de doubles, écalage facile.
Productivité : bonne.

Khoukhi :

Pollinisateur : Blanco.
Arbre : port en boule, ramifié. Feuilles petites et nombreuses, vertes, peu sensibles aux pucerons.
Fruit : coque semi-dure, brune, amandon gros, coloré, rugueux. Beaucoup de doubles.
Consommation en frais.
Productivité moyenne.

Blanco :

Pollinisateur : Khoukhi.
Arbre : grand, vigoureux, feuilles grandes et claires.
Fruit : coque semi-dure, brune. Amandon gros, coloré, rugueux, écalage facile.
Consommé en frais et sec.
Productivité moyenne.

Desmayo :

Arbre : port à la fois vertical et retombant.
Fruit : coque dure, amandon long et étroit, pas de doubles.
Productivité : bonne, parfois irrégulière.
Défaut : sensible aux maladies cryptogamiques; formation difficile.

Marcona :

Pollinisateur : Nec plus Ultra, Peerless.
Fruit : coque dure, amandon massif, pas de double, écalage parfois difficile.
Productivité : excellente et précoce.
Défaut : formation difficile, parfois les amandons sont mal nourris.

Nec Plus Ultra :

Pollinisateur : Peerless, Mazzetto.
Arbre : port ouvert, étalé.
Fruit : coque tendre, amandon long, étroit, 20 à 30 % de doubles.
Productivité : bonne.
Défaut : variété exigeante pour le sol, gommose sur fruit, sensible au Fusicoccum.
Variété à proscrire en zone littorale.

Peerless :

Pollinisateur : Nec plus Ultra, Mazzetto.
Arbre : port ouvert, ramifié, formation difficile, feuilles grandes et pointues.
Fruit : coque demi-dure, blanche, lisse. Amandon gros, épais, peu de doubles.
Productivité : grande.
Défauts : sensibilité au Gloeosporium, formation difficile.

Fournat de Brezenaud :

Pollinisateur : Nec plus Ultra.
Arbre : port érigé, ramifié, feuilles grandes, brillantes, nombreuses.
Fruit : coque tendre, amandon grand, large, plat, peu de doubles, écalage facile.
Consommation en frais.
Productivité : moyenne.
Défaut : coloration vert foncé de l'amande. Coque fragile.

Mazzetto :

Autocompatible.
Arbre : port ouvert, peu ramifié, feuilles légères, peu épaisses.
Fruit : coque demi-dure, lisse, amandon gros, large, peu de doubles écalage facile.
Productivité : grande et précoce.
Défaut : sensible au Gloeosporium et à la Rouille.

Ferragnes :

Pollinisateur : Mazzetto.
Arbre : port élancé, peu ramifié.
Fruit : coque demi-dure, amandon long, étroit, épais, pas de doubles
Productivité : excellente.
Défaut : amandon strié parfois, l'arbre est peut être exigeant.

GREFFAGE DES ABRICOTIERS EN PLACE

A.- GREFFES EN FENTE EN JANVIER/FEVRIER

(Culture en Sec)

PRINCIPE.-

Rabattre le sujet, faire une fente pour y placer une branchette de la variété désirée, taillée en biseau de façon à mettre en contact les assises génératrices (limite entre le bois et l'écorce) du sujet et du greffon.

ETAT DU SUJET.-

Il doit être en repos végétatif, faire au préalable un bon entretien du sol, désherber et désembiandenter soigneusement pour assurer un bon départ en végétation et un meilleur développement du greffon.

CHOIX DU GREFFON.-

Prélever des baguettes de l'année, bien aoutées sur le prolongement d'une branche productive d'un arbre sain et vigoureux. Eviter de prendre un gourmand. Le greffon doit être en repos végétatif.

LE GREFFAGE.-

Le diamètre des tiges à greffer ne doit pas dépasser 4 ou 5 cm. On peut greffer à la base du tronc dans le cas des arbres jeunes ou sur les charpentières. Dans ce cas, demander à un maître tailleur de choisir les charpentières à greffer, d'indiquer l'emplacement des greffes pour assurer une bonne formation ultérieure de l'arbre. A l'emplacement choisi, il ne doit y avoir ni noeud, ni cicatrice. Rabattre le sujet au niveau où les greffes doivent être faites et rafraichir la plaie.

Fendre la tige sur un diamètre, avec une lame solide et tranchante. Mettre au milieu de la fente un coin ou un outil de métal qui permettra de l'ouvrir au moment de placer le greffon.

Tailler la base du greffon en biseau double, couper l'autre extrémité en biais en laissant deux ou trois yeux.

Ouvrir la fente et placer soigneusement le greffon pour que les assises génératrices du sujet et du greffon soient en contact (penser que le sujet a, en général, l'écorce plus épaisse que le greffon). Faire refermer la fente sur le greffon qui reste solidement maintenu quand on enlève le coin ou l'outil qui a servi à ouvrir la fente.

Pour les greffes au ras du sol, couvrir la plaie avec une feuille de plastique ou de papier, et rassembler une butte de terre autour du greffon. Surélever cette butte de terre à mesure que les greffons se développent.

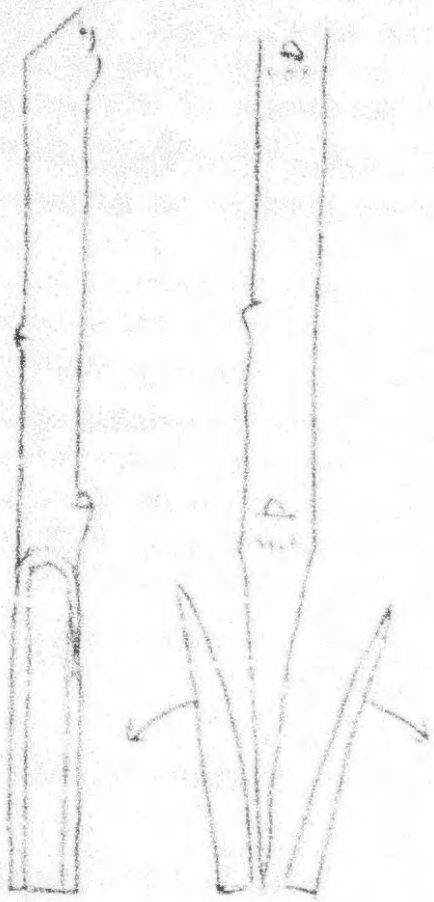
Pour les greffes sur charpentières, couvrir la plaie de mastic ou de cire. Enrouler au niveau de la greffe un morceau de carton autour de la charpentière et l'attacher. Mettre un peu de sable pour empêcher les insectes d'emporter le mastic ou la cire. Attacher autour des branches des baguettes de 50 cm de long qui protègeront les greffons et serviront de tuteur.

.../...

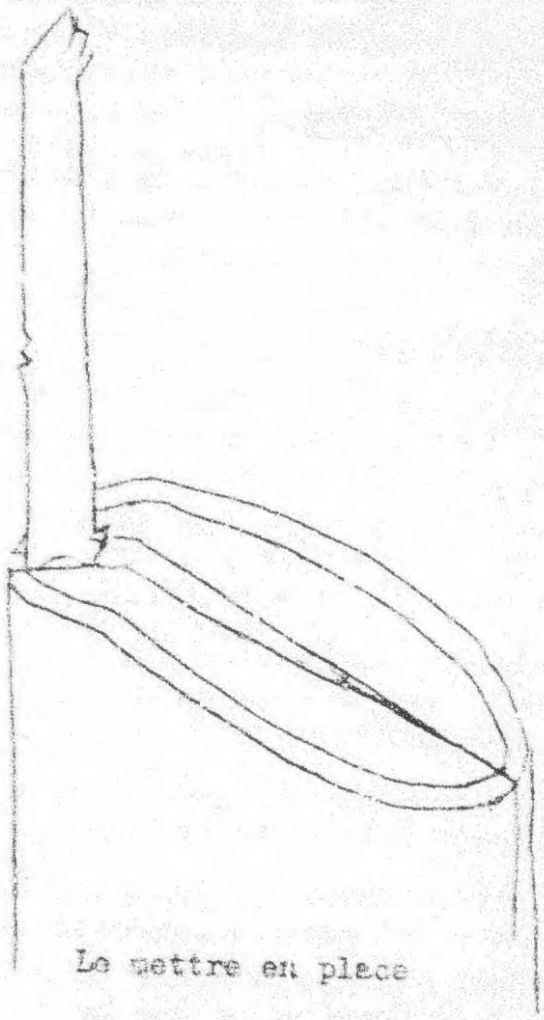
25/11/82 - 2 exs

REMARQUES.-

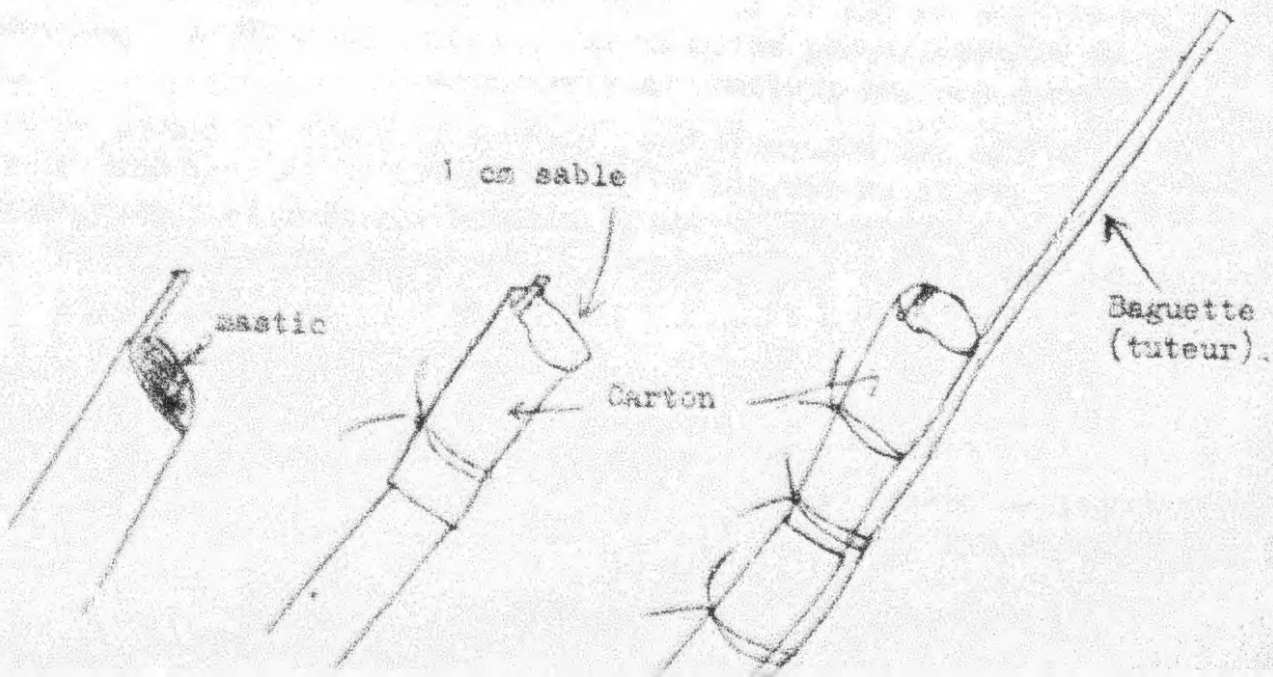
- Si on ne place qu'un seul greffon, le biseau doit avoir un côté moins épais que l'on placera vers le bois du sujet.
- Dans le cas où on ne met qu'un greffon, il est préférable de couper le sujet en biais, et de placer le greffon vers le haut pour assurer une cicatrisation plus rapide.
- Si le sujet est assez gros, placer un greffon de chaque côté. On choisira celui qui se développe le mieux, l'autre sera pincé pour limiter son développement, mais on ne l'enlèvera que lorsque le cal de cicatrisation recouvrira toute la plaie.
- Employer cette méthode de greffage pour des arbres de 5 à 10 ans. Si certaines greffes ne prennent pas, greffer en écusson dormant en Aout-Septembre sur les repousses du sujet)



Tailler le greffon en biseau



Le mettre en place



GREFFAGE DES ABRICOTIERS EN PLACE

B.- GREFFE EN COURONNE EN FEVRIER-MARS

PRINCIPE.-

Rabattre le sujet, placer entre l'écorce et le bois du sujet une baguette de la variété désirée taillée en flute de façon à mettre en contact les assises génératrices (limite entre le bois et l'écorce) du sujet et du greffon.

ETAT DU SUJET.

L'écorce doit se décoller facilement, donc la montée de sève doit être commencée. Faire au préalable un bon entretien du sol, un désherbage et un désenchiendentement soigneux pour permettre un bon départ en végétation et un bon développement du greffon.

CHOIX DU GREFFON.-

Les greffons doivent être à l'état dormant. Prélever en Décembre-Janvier, des baguettes bien aoutées dans le prolongement d'une branche productive d'un arbre sain et vigoureux. Les conserver à + 3C au-dessus de O dans un réfrigérateur en ayant soin de les envelopper dans un sac de plastique pour éviter leur dessèchement.

LE GREFFAGE.-

On peut le faire à la base du tronc ou sur les charpentières. Dans ce cas, demander à un maître tailleur d'indiquer les emplacements en vue d'une bonne formation ultérieure de l'arbre. A l'emplacement choisi, l'écorce doit être lisse sans noeud ni cicatrice.

Rabattre, avec une scie égoïne, le sujet au niveau choisi pour les greffes et rafraichir la plaie.

Fendre avec le greffoir l'écorce du sujet aux points où seront placés les greffons pour faciliter leur logement.

Lier la tige à greffer en partant du haut, avec une gaine plastique de 2 ou 3 mm de diamètre.

Tailler en flute la base du greffon, et enlever de chaque côté de la partie taillée, sur 2 ou 3 millimètres de large, la couche extérieure de l'écorce.

Mettre le greffon en place en l'enfonçant entre l'écorce et le bois du sujet, l'extrémité du greffon doit rester en contact avec le bois du sujet.
Placer plusieurs greffons autour de la même branche en les espaçant de quelques centimètres : leur nombre dépend de la grosseur de la branche.

Si la greffe est faite au niveau du sol, couvrir la plaie d'une feuille de plastique ou de papier et rassembler une butte de terre autour des greffons, surélever cette butte au fur et à mesure de leur développement, pour les protéger contre le vent.

Si la greffe est faite sur une charpentière, mastiquer la plaie, enrouler un carton autour de la greffe, l'attacher et y mettre un peu de sable pour empêcher les insectes de prendre le mastic. Attacher autour des charpentières des baguettes de 50 cm qui protègeront les greffons et serviront à leur tuteurage.

Choisir le greffon qui se développe le mieux et pincer les autres pour limiter leur développement. Ne les supprimer que lorsque le cal de cicatrisation recouvre toute la plaie.

REMARQUES.-

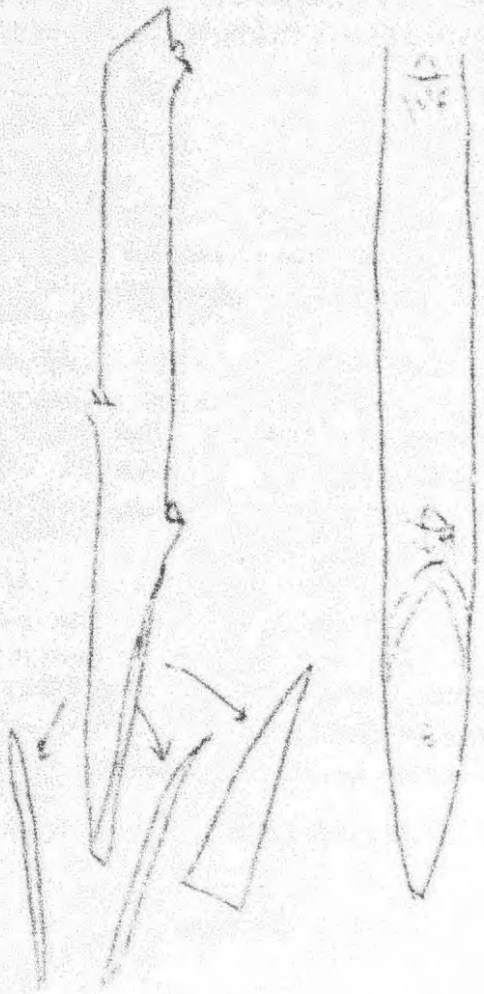
Faire la greffe au ras de terre quand le tronc est blessé ou déformé.

Employer cette méthode de greffage pour des arbres de 5 à 10 ans (si certaines greffes ne prennent pas, greffer en écusson dormant en Aout-Septembre sur les repousses du sujet).

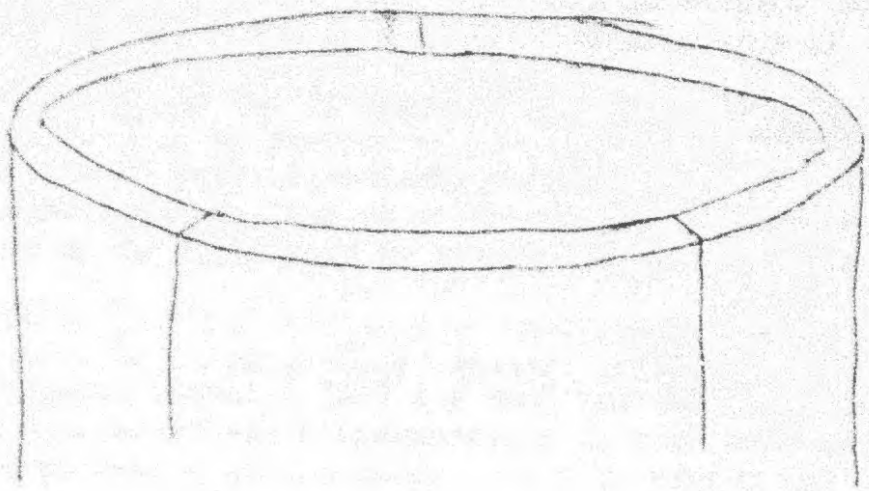
.../...

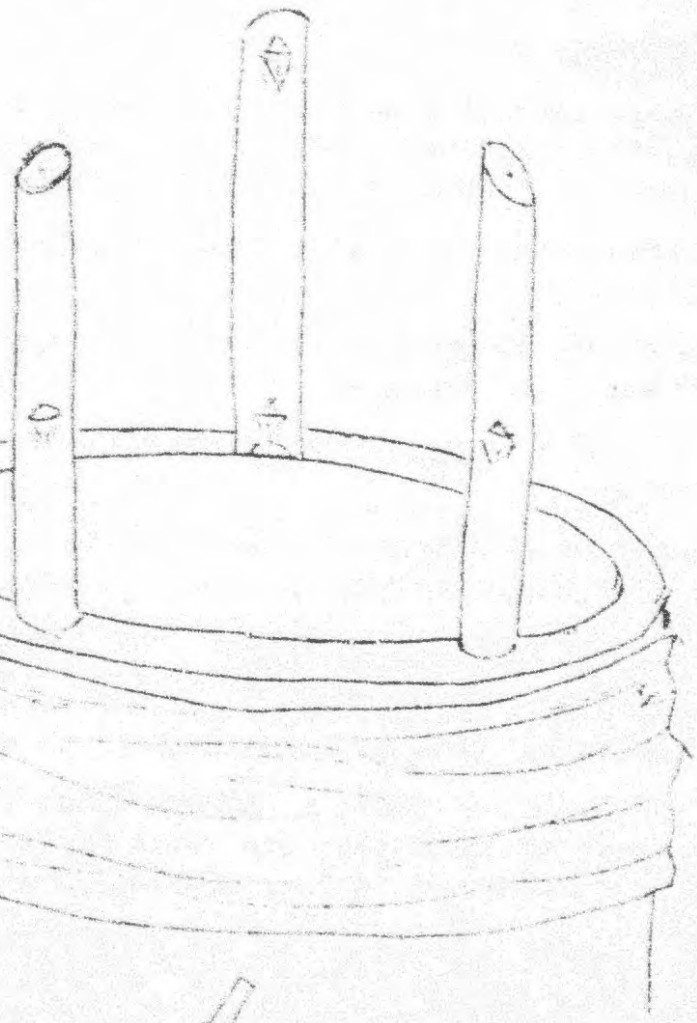
(S/253/ES - TUN/71/526)

Tailler le greffon en flute



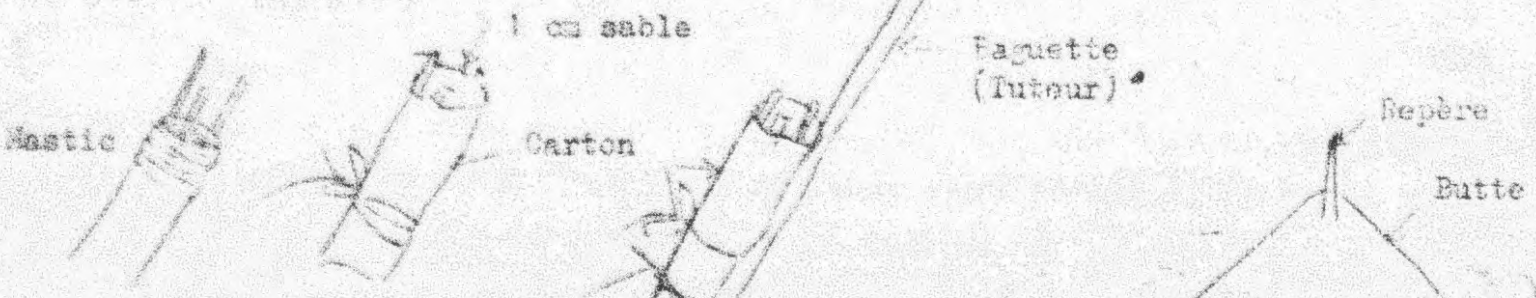
Fendre l'écorce du sujet





Mettre les greffons en place après ligature

Protéger les greffes



Juin 1974 ABRI.2.C.

GREFFAGE DES ABRICOTIERS EN PLACE

C. - GREFFE EN ECUSSON DORMANT EN AOUT-SEPTEMBRE

(Culture en Sec)

PRINCIPE.-

Placer sous l'écorce du sujet un écusson portant un bourgeon de la variété désirée. Le sujet est rabattu au cours de l'hiver et le greffon se développe durant l'année suivante.

ETAT DU SUJET.-

La végétation ne doit pas être arrêtée pour que l'écorce se décolle facilement. Faire un bon entretien du sol, un désherbage et un déchaussement soigneux pour avoir des arbres vigoureux.

CHOIX DES GREFFONS.-

Ils doivent être encore en pleine végétation. Prélever des baguettes dans le prolongement d'une branche en production d'un arbre sain et vigoureux. Eviter de prendre un gourmand. Couper les feuilles en laissant un morceau de pétiole long de 1 cm environ. Les écussons seront prélevés, au moment de les placer, à mi-longueur de ces baguettes.

LE GREFFAGE.-

Les greffes se font sur la tige ou sur les charpentières suivant la conformation de l'arbre. Demander à un maître tailleur d'indiquer leur emplacement pour assurer ensuite une bonne formation de l'arbre. L'écorce doit être lisse au point de greffe, il ne doit pas y avoir d'oeil ni de cicatrice.

Prélever l'écusson :

- Choisir un oeil bien développé. Dessiner l'écusson sur la baguette en coupant l'écorce avec la pointe du greffoir. L'écusson doit être court au-dessus de l'oeil (½ cm) et long au-dessous (1 cm environ).
- Décoller l'écusson en le prenant entre le pouce et l'index, puis donner une petite pression latérale pour détacher l'oeil. Vérifier qu'il soit bien plein (dessins A).
- Les yeux d'abricotiers sont souvent bombés et risquent de ne pas coller, ce qui les empêche de prendre. Pour diminuer ce risque, on peut laisser un tout petit bois sous l'oeil en coupant un tout petit écusson (dessins B).

Placer l'écusson :

- Fendre l'écorce du sujet longitudinalement sur 2 ou 3 cm de long, en ne coupant entièrement l'écorce qu'à la partie basse. Au bas de cette fente, couper transversalement l'écorce sur 2 cm de long environ de façon à pouvoir la soulever des deux côtés.
- Soulever les coins de l'écorce de chaque côté de la fente et le glisser dessous, le faire glisser vers le haut en le tirant par le morceau de pétiole ou en le poussant avec le pouce. L'écusson ouvre lui-même son chemin quand on le tire vers le haut. Faire très attention à ne pas abîmer l'oeil.
- Attacher avec du raphia ou de la paine plastique de 2 à 3 millimètres de diamètre de façon à ce que l'écusson soit collé au sujet par toute sa surface.
- Couper la première petite branche au-dessus du point de greffe.

.../...

Réf. C/285/55 E - FUM/11/574

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE.-

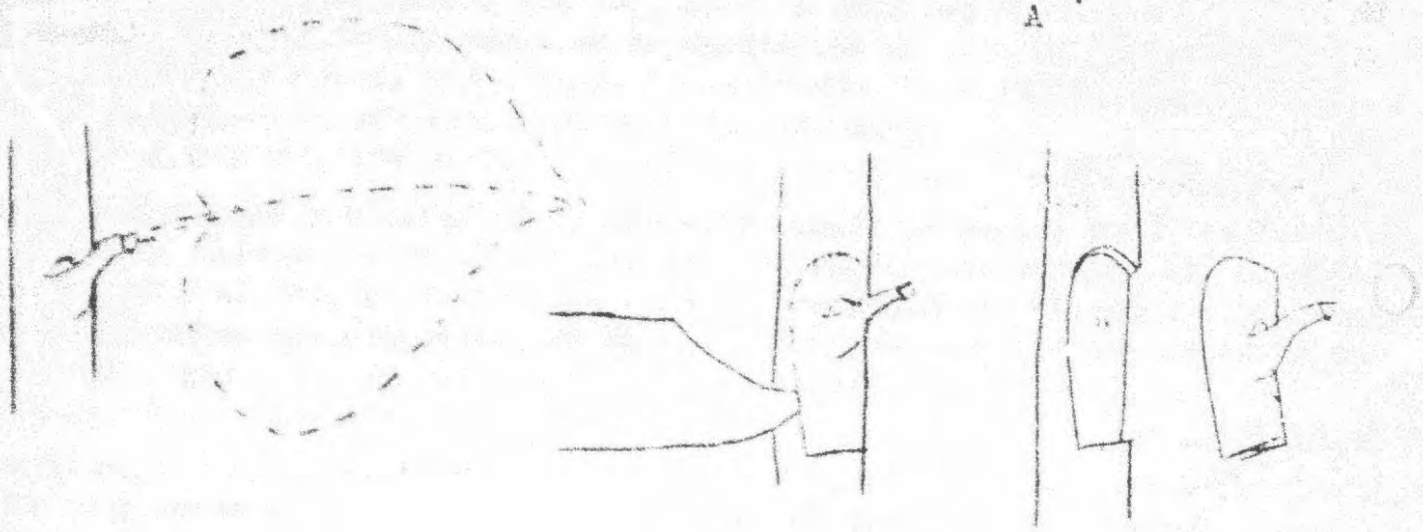
- Détacher 20 à 30 jours après la greffe.

· Rabattre le sujet au-dessus des greffes au cours de l'hiver. Pincer les gourmands qui repartiront du sujet l'année suivante pour éviter qu'ils prennent trop de développement.

REMARQUE.-

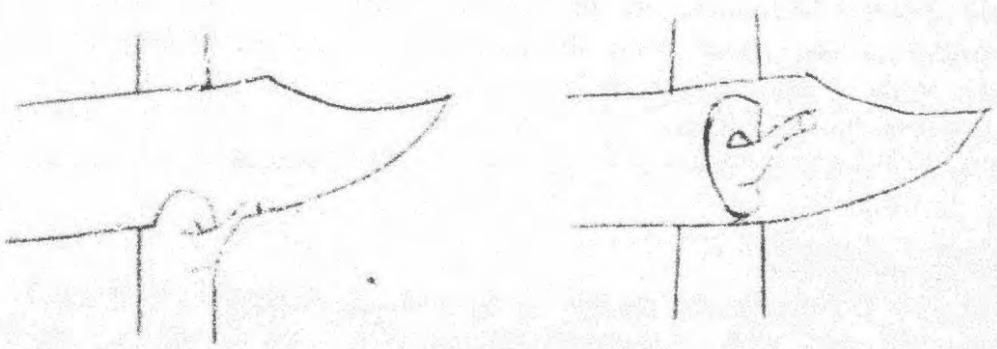
Cette méthode de greffe est conseillée pour des arbres jeunes (moins de 5 ans). On peut l'utiliser sur les pousses de l'année pour des arbres greffés en fente ou en couronne en hiver dont les greffons n'auraient pas pris.

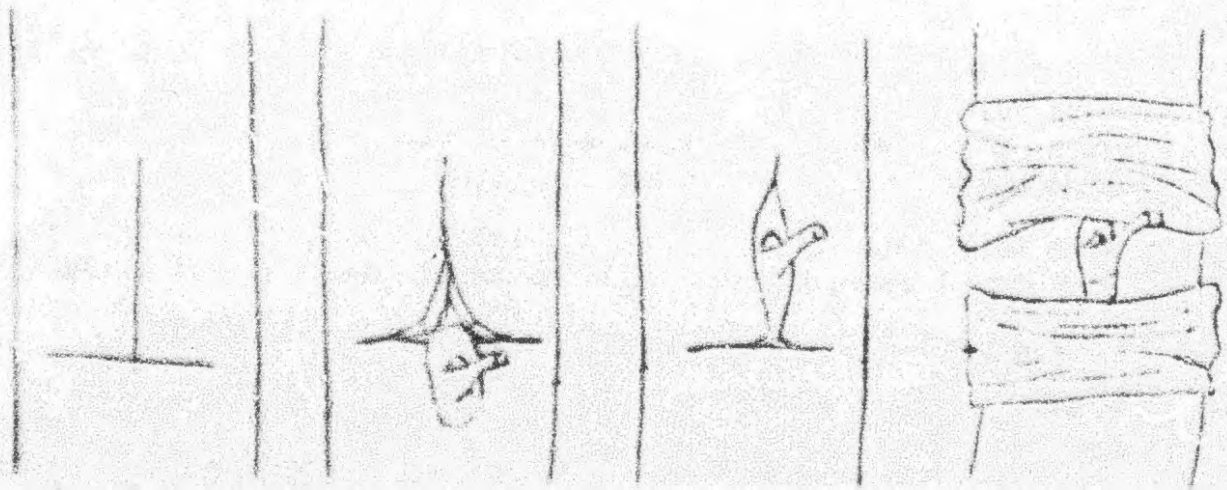
A



Prélever l'écusson

B





CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES VARIETES DE PECHER RECOMMANDEES

Les variétés sont classées par ordre de précocité décroissante.

344/15 :

Arbre : vigoureux, très fertile, demande une éclaircie des fruits.
Fruit : moyen, sphérique, peau claire, coloré de rouge, chair blanche, noyau semi-libre.
Floraison précoce, craint les gelées.
Maturité : fin Mai à Tunis.
Utilisation : consommation en frais.

Spring time :

Arbre : vigoureux, assez fertile, une éclaicie des fruits est nécessaire.
Fruit : moyen, peau colorée de rouge, chair jaune, noyau semi-libre à maturité complète.
Maturité : début Juin à Tunis.
Utilisation : consommation en frais et exportation.

352/6 :

Arbre : assez vigoureux, fertile, éclaircie des fruits nécessaire.
Fruit : moyen, sphérique, peau colorée de rouge, chair blanche, noyau libre à maturité.
Floraison : précoce, craint les gelées.
Maturité : première quinzaine de Juin à Tunis.
Utilisation : consommation en frais.

318/12 :

Arbre : moyennement vigoureux, très fertile, éclaircie des fruits nécessaire.
Fruit : de taille moyenne, de bonne présentation, chair jaune.
Floraison : précoce.
Maturité : première quinzaine de Juin à Tunis.
Utilisation : Consommation en frais.

Maygold :

Arbre : vigoureux, moyennement fertile, un léger éclaicissement des fruits est nécessaire.
Fruit : assez gros, coloré en rouge, chair jaune, noyau semi-adhérent.
Maturité : deuxième quinzaine de Juin à Tunis.
Utilisation : consommation en frais.

Coronet :

Arbre : vigoureux et fertile. Eclaircie nécessaire.
Fruit : ferme, de très bonne qualité, peau duveteuse bien colorée, chair jaune.
Maturité : Fin Juin, début Juillet à Tunis.

Suwanee :

Arbre : vigoureux et productif.
Fruit : assez gros, chair ferme, jaune, rouge autour du noyau.
Maturité : mi-juillet à Tunis.
Utilisation : consommation en frais.

Southland :

Arbre : vigoureux, fertile, productif.
Fruit : assez gros, chair jaune, noyau libre.
Maturité : deuxième quinzaine de Juillet à Tunis.
Utilisation : consommation en frais et conserverie.

Early Elberta :

Arbre : vigoureux et fertile.
Fruit : moyen, allongé, ferme, peau jaune striée de rouge, chair jaune et rouge autour du noyau, noyau libre.
Maturité : fin Juillet à Tunis.
Utilisation : consommation en frais et conserverie.

J.H.Hale :

Arbre : moyennement vigoureux. Demande une pollinisation croisée (Early Elberta).
Fruit : gros, souvent irrégulier, ferme. Peau duveteuse jaune striée de rouge vif, assez difficile à peler, chair jaune, noyau libre.
Maturité : début Aout à Tunis.
Utilisation : consommation en frais et conserverie.

Déc. 1974

PIST.2.A.

GREFFAGE DU PISTACHIER EN PLACE

METHODE CONSEILLEE.

Greffe en écusson en Juin-Juillet.

PRINCIPE.

Placer sous l'écorce du sujet un écusson portant un oeil de la variété désirée.

Dans le cas des arbres vigoureux et bien en sève, faire une greffe en écusson poussant : rabattre le sujet au moment du greffage.

Dans le cas d'arbres moins vigoureux, faire une greffe en écusson dormant, le sujet est rabattu pendant l'hiver et le greffon se développe au cours du printemps suivant. Cette dernière méthode permet de répéter la greffe plusieurs fois si la reprise n'est pas bonne.

ETAT DU SUJET.

Il doit être en pleine végétation pour que l'écorce se décolle facilement. Faire un bon entretien du sol, un désherbage et un désenchiendentement soigneux. Si les arbres sont vieux, les rabattre en hiver pour greffer les pousses de l'année.

Faire un bon arrosage 10 jours avant le greffage, pour réduire la production de résine, et arroser de nouveau 10 jours après le greffage.

CHOIX DU GREFFON.

Prélever au moment du greffage des baguettes en pleine végétation dans le prolongement des branches productives d'un arbre sain et vigoureux. Couper les feuilles en laissant une partie du pétiole longue de 1cm environ. Il est important de bien connaitre les arbres qui fournissent les greffons et en particulier l'époque de floraison qui doit être la même pour les arbres mâles et femelles.

GREFFAGE.

Faire les greffes sur les charpentières si elles ne sont pas trop grosses, ou sur des pousses de l'année, choisies pour assurer une bonne formation ultérieure de l'arbre. Demander à un maître tailleur d'indiquer l'emplacement des greffes.

Prélever l'écusson :

- Dessiner l'écusson sur la baguette en coupant l'écorce avec la pointe du greffoir autour de l'oeil choisi. L'écorce doit être courte (½cm) au-dessus de l'oeil, et longue au-dessous (1cm environ).
- Décoller l'écusson en le prenant entre le pouce et l'index, puis donner une petite pression latérale pour détacher l'oeil. Vérifier qu'il soit bien plein. Il ne doit pas y avoir de bois.

Placer l'écusson :

- Fendre l'écorce du sujet, longitudinalement, sur 2 ou 3 cm, en ne coupant entièrement l'écorce qu'à la partie basse. Au bas de cette fente, couper l'écorce transversalement sur 2cm de long environ, de façon à pouvoir la soulever des deux cotés.
- Soulever de chaque coté de la fente verticale les deux coins de l'écorce du sujet, de façon à pouvoir passer entre eux le morceau de pétiole que porte l'écusson.
- Glisser l'écusson et le mettre en place en le tirant vers le haut par le morceau de pétiole ou en le poussant à la base du pétiole. Faire attention à ne pas abimer le bourgeon.
- Attacher avec de la gaine plastique de 3 ou 4 mm de diamètre, de façon à ce que l'écusson colle au bois du sujet sur toute sa surface.

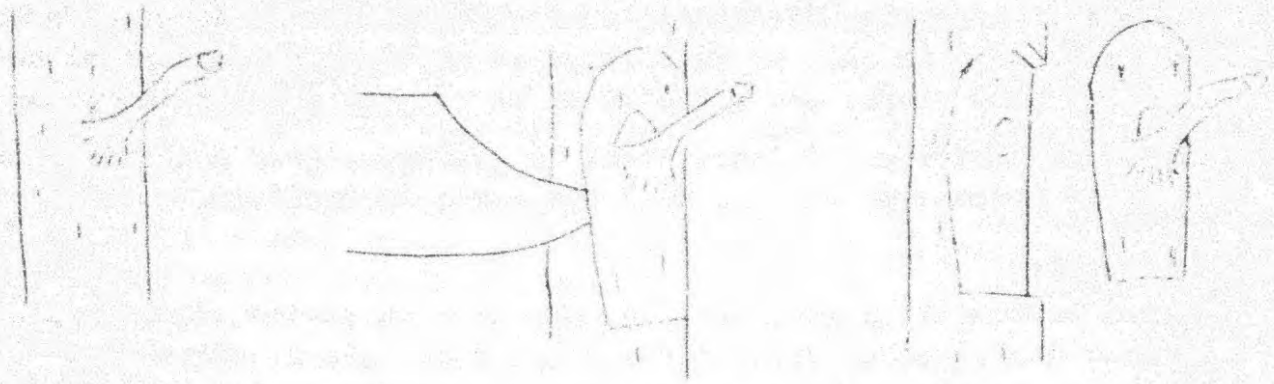
ENTRETIEN.

- Faire un bon arrosage 10 jours après la greffe.
- Détacher après 20 à 30 jours.

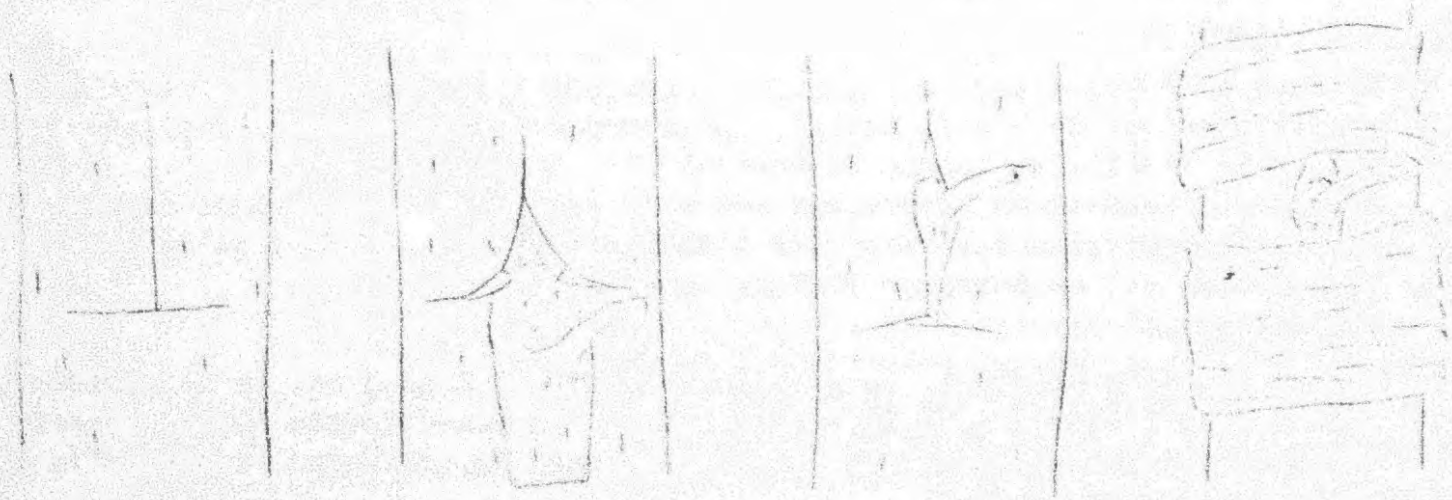
Dans le cas de la greffe en écusson poussant, pincer les gourmands qui partiront du sujet pour éviter qu'ils prennent trop de développement.

REMARQUES.

Dans les régions où les plantations se font à grand écartement, il est possible de créer des arbres mixtes en greffant sur chaque arbre femelle, une branche mâle. Cette branche mâle sera plus vigoureuse que les branches femelles et elle risque de prendre trop d'importance. Il est nécessaire de réduire son développement par la taille. Il existe un mâle hybride dont les feuilles à 7 folioles permettent de le reconnaître sans risque d'erreur, ce qui facilite ces opérations de taille.



Prélever l'écusson.



Le placer et attacher.

SUITE EN

F 3

MICROFICHE N°

00728

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي

للتوثيق الفلاحي

تونس

F 3

Janvier 1975 PIST.4.A.

LA POLLINISATION NATURELLE DU PISTACHIER

CHOIX ET REPARTITION DES PIEDS MALES

Chez le Pistachier, les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent sur des pieds différents.
Pour que les fruits soient pleins, il faut qu'il y ait fécondation des fleurs des arbres femelles par le pollen venu des arbres mâles.
La pollinisation se fait naturellement par le vent, si l'on respecte 2 conditions au moment de la plantation :

- choisir des pieds mâles qui seront en fleurs au moment de la floraison des pieds femelles voisins.
- répartir judicieusement les pieds mâles dans la plantation.

Choix des pieds mâles :

- demander au pépinièriste des plants femelles fleurissant, autant que possible à la même époque.
- demander des plants mâles dont la floraison se produira, autant que possible, à la même époque que celle des pieds femelles, et dont la floraison est étalée sur plus de 15 jours. Les plants mâles seront marqués à la pépinière d'un trait de peinture, ce qui permettra de les reconnaitre et d'éviter des confusions au moment de la plantation.

Les plants seront livrés dans des sacs de polyéthylène. Chaque sac ne contiendra que des plants du même genre, soit des femelles, soit des mâles.

Répartition des arbres mâles :

Le pollen des arbres mâles est transporté par le vent et ne peut pas polliniser efficacement des arbres femelles éloignés.

- Cas des plantations à densité forte ou moyenne : (8 à 14 mètres entre les arbres).
  Planter 1 arbre mâle entouré de 8 arbres femelles : dans une rangée sur trois, un arbre sur trois doit être mâle. (voir figure 1).
- Cas des plantations à faible densité : 16 mètres ou plus entre les arbres.
  Planter 1 arbre mâle entouré de 8 arbres femelles, comme ci-dessus. Installer des lignes de pistachiers mâles, plantés à 8m. en bordure de la plantation, de façon à ce que le pollen soit transporté par le vent sur les pieds femelles : si la plantation de pistachiers est grande, des lignes de plants mâles seront plantées à l'intérieur, espacées de 150m. environ. La disposition de ces lignes de plants mâles dépend de la forme de la parcelle et de la direction des vents dominants (voir un exemple en figure 2).
- Remarque : la pollinisation artificielle (voir fiche PIST.4.B.) permet d'augmnenter la pollinisation et d'accroître la production de fruits pleins.

Figure 1 : Disposition des pieds mâles à l'intérieur de la plantation.

F F F F F F F F F

F M F F M F F M F

F F F F F F F F F

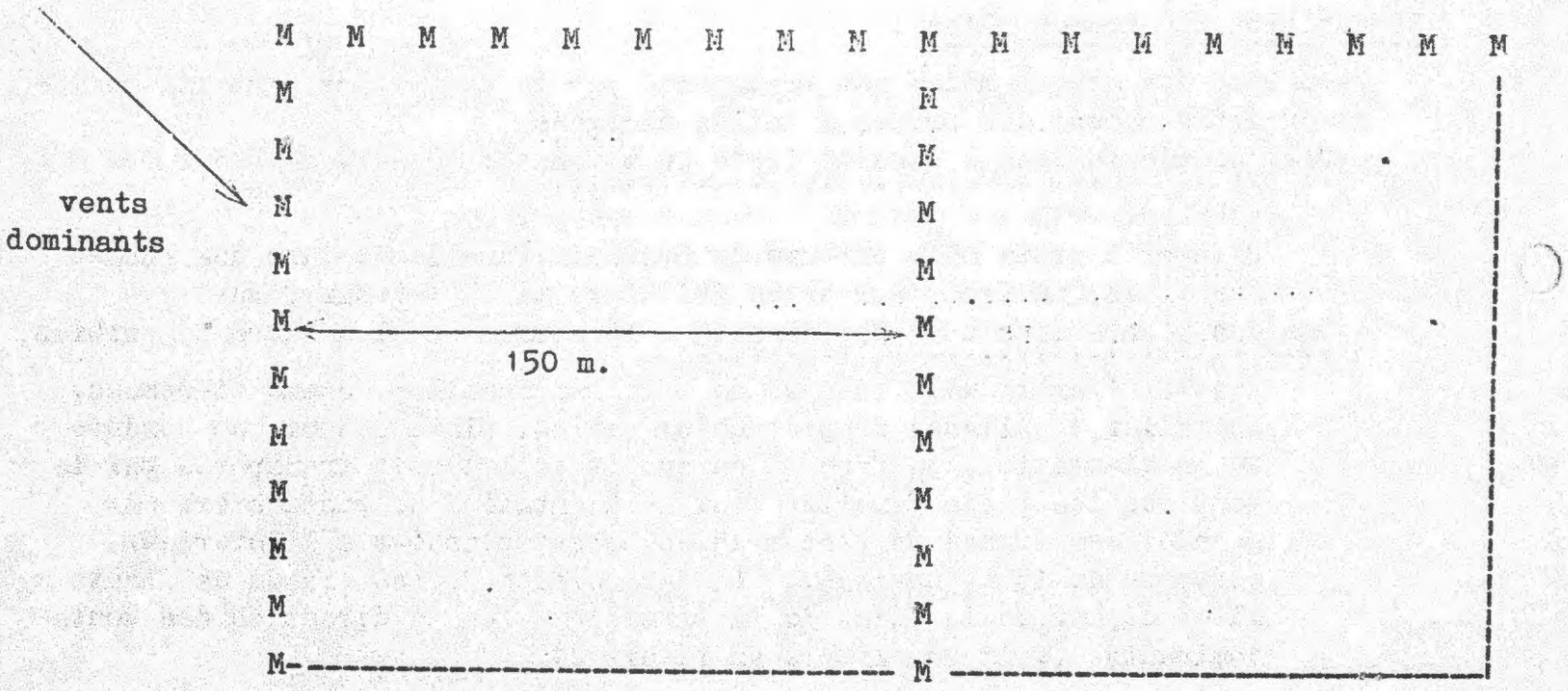
F F F F F F F F F

F M F F M F F M F

F F F F F F F F F

M = Mâle
F = Femelle

Figure 2 : disposition des lignes de mâles en bordure et à l'intérieur d'un verger de Pistachiers.



LA POLLINISATION ARTIFICIELLE DU PISTACHIER

Quand il n'y a pas d'arbres mâles dans un verger de Pistachiers, s'ils sont mal répartis, trop peu nombreux, ou s'ils ne fleurissent pas au même moment que les arbres femelles, la pollinisation naturelle ne se fait pas ou se fait mal et le verger donne beaucoup de fruits vides sans aucune valeur.

Il faut alors faire la pollinisation artificielle : on porte sur les fleurs femelles du pollen que l'on ramasse ou que l'on achète.
Les fleurs femelles sont réceptives pendant 5 ou 6 jours. Le pollen des fleurs mâles est abondant, mais il se conserve mal : 4 à 5 jours seulement à la température normale. On peut le conserver plus longtemps : une vingtaine de jours, en le mettant dans un réfrigérateur, dans un boîte hermétique (qui ferme parfaitement).

Ramasser les fleurs mâles quand elles commencent à s'ouvrir.
Si on achète le pollen à l'extérieur, s'assurer qu'il est frais, sinon on ferait une dépense inutile. Pour être sur de la fraicheur, il est préférable d'acheter des inflorescences que l'on ramasse soi-même.

Cas des petits vergers :

On peut choisir entre 2 méthodes :

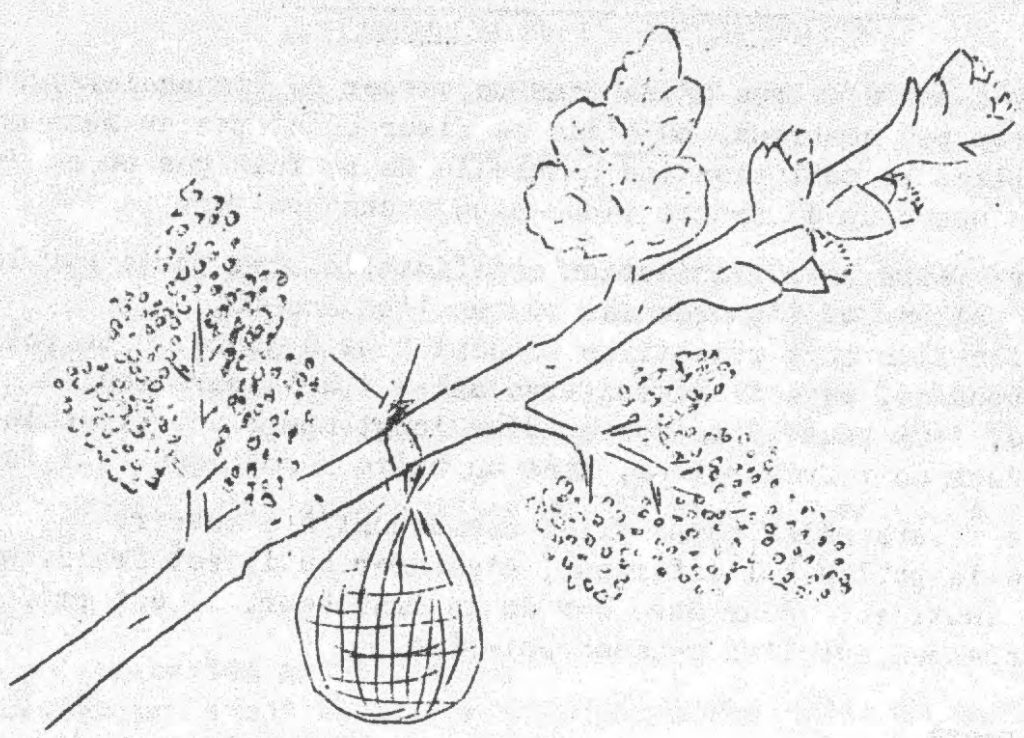
- Méthode d'El Guettar :
  Mettre les fleurs mâles, sans les tasser, dans de petits sacs de gaze et les suspendre dans les arbres femelles au moment de la floraison. Le vent traverse les petits sacs et porte le pollen sur les fleurs femelles.

- Méthode Sfaxienne :
  Attacher un petit de sac de gaze contenant des fleurs mâles au bout d'un roseau et le secouer au-dessus des fleurs femelles. Faire cette opération le matin de bonne heure quand il n'y a pas trop de vent. Passer 2 ou 3 fois sur le même arbre à 3 jours d'intervalle.

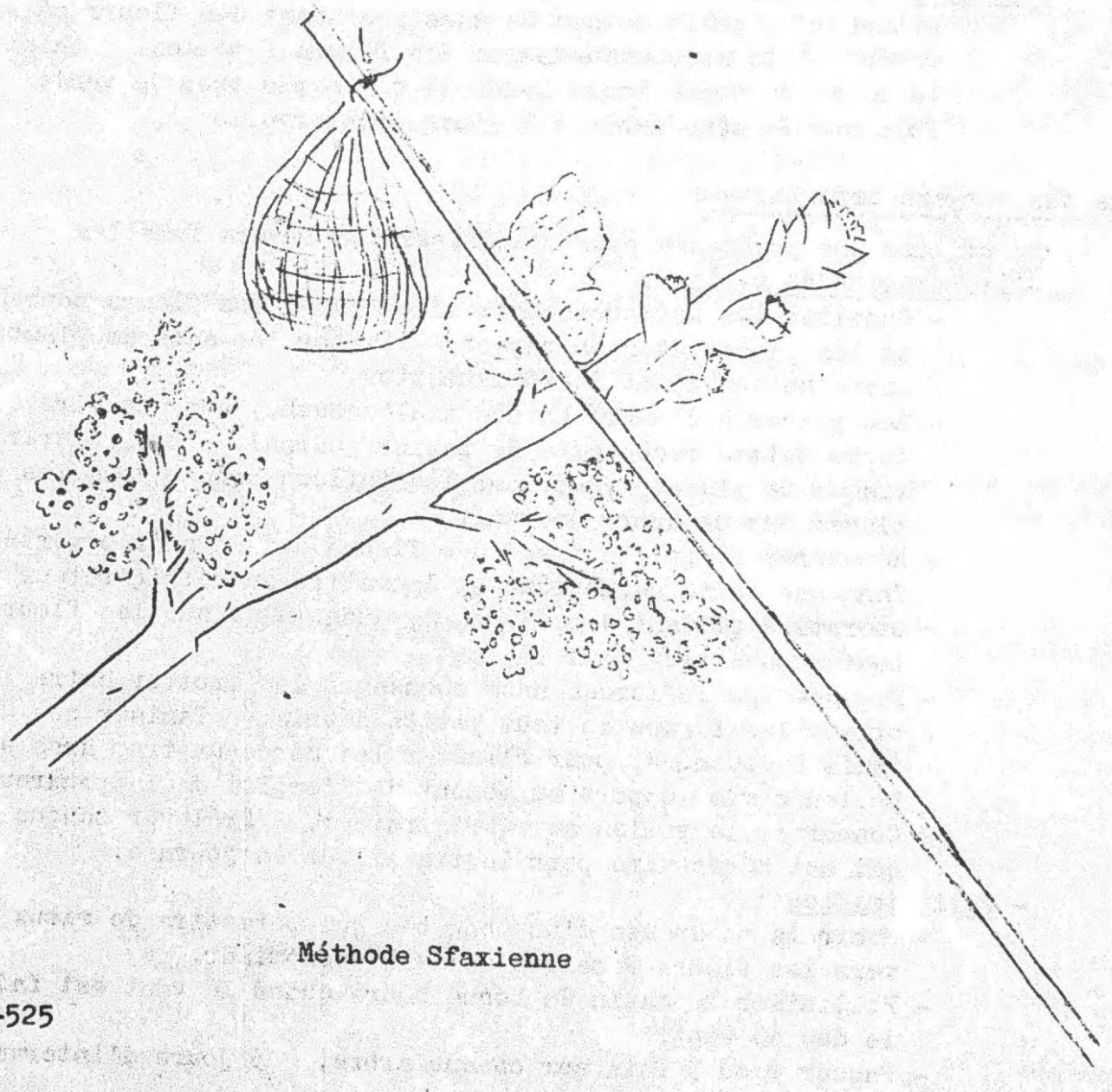
Cas des vergers importants :

On utilise une poudreuse pour polliniser les fleurs femelles.

- Préparation du pollen :
  - Récolter les inflorescences mâles quand les fleurs commencent à s'ouvrir et les placer dans un cageot. Eviter les sacs de plastique qui provoqueraient un début de fermentation.
  - Les placer à l'ombre en une seule couche, sur une aire de ciment ou de terre battue recouverte de papier journal. Les rentrer s'il y a un risque de pluie. Déplacer les inflorescences tous les soirs, et les placer sur un autre journal.
  - Récupérer le pollen tombé des fleurs qui se sont ouvertes, le placer dans une boîte hermétique et le mettre au réfrigérateur. Répéter cette opération pendant 4 ou 5 jours, jusqu'à ce que les fleurs soient toutes ouvertes.
  - Prendre les inflorescences sèches et les frotter entre les mains pour briser les fleurs en tout petits débris. Tamiser ces débris avec un tamis à couscous, pour éliminer les morceaux trop gros et les mélanger au pollen comme support au moment de l'emploi de la poudreuse.
  - Conserver le pollen au réfrigérateur. Prélever chaque jour la quantité qui est nécessaire pour le travail de la journée.
- Pollinisation :
  - Munir la poudreuse d'un long bec qui permettra de mieux diriger le pollen vers les fleurs femelles et de l'économiser.
  - Polliniser le matin de bonne heure quand le vent est faible, en se tenant le dos au vent.
  - Passer 2 ou 3 fois sur chaque arbre, à 3 jours d'intervalle.



Méthode d'El Guettar



Méthode Sfaxienne

Janvier 1975 PIST.4.C.

AMELIORATION DE LA POLLINISATION
DANS UNE PLANTATION DE PISTACHIERS EN AGE DE PRODUIRE

Certains vergers de Pistachiers, même bien entretenus, produisent beaucoup de fruits vides parceque la pollinisation des arbres femelles se fait mal.
Cela peut être dû à ce que :

. les arbres mâles ont été mal répartis au moment de la plantation, ou qu'ils sont en nombre insuffisant; certains vergers même n'ont aucun pied mâle.
. la floraison des arbres mâles et des arbres femelles ne se fait pas au même moment.

Dans l'immédiat :

Faire la pollinisation artificielle,

. soit en prélevant le pollen sur les arbres mâles du verger s'il y en a en fleur au moment voulu,
. soit en s'en procurant à l'extérieur (voir fiche PIST.4.B.).

Pour l'avenir : il faut créer des conditions qui permettent la pollinisation naturelle.

Il faut donc avoir dans le verger, des pieds mâles en nombre suffisant, bien répartis et dont la floraison se fera au même moment que celle des arbres femelles. Pour ceci, il faut :

. étudier le verger pour connaitre l'époque et la durée de floraison de chaque pied mâle et femelle. Cette étude doit être refaite pendant 2 ou 3 ans pour vérifier les résultats : les Pistachiers jeunes, les mâles surtout, réagissent différemment aux conditions météorologiques de l'hiver et du printemps, variables d'une année à l'autre.
. déterminer, à partir de l'étude du verger, quels arbres doivent être mâles, et s'ils doivent être précoces ou tardifs, compte tenu de l'époque de floraison des arbres femelles voisins. Prévoir les opérations à réaliser : un certain nombre de mâles trop précoces et d'arbres femelles devront être surgreffés.
. faire la campagne de surgreffage pour obtenir, dans le verger, le nombre et la répartition voulus de pieds mâles.

Réalisation :

. demander aux services compétents : Commissariat Régional au Développement Agricole et Arrondissement de la Vulgarisation Agricole, l'aide technique nécessaire pour :
  - l'étude du verger.
  - la détermination des actions à entreprendre
  - l'approvisionnement en greffons.

(voir Annexe PIST.4.C.bis).

AMELIORATION DE LA POLLINISATION
DANS UNE PLANTATION DE PISTACHIERS EN AGE DE PRODUIRE

(Annexe à l'usage des Techniciens)

I - Etude du verger sur le terrain :

- Préparer un cahier en réservant une page par arbre. Désigner les arbres par une lettre correspondant à la rangée et un chiffre correspondant à leur place dans la rangée : l'arbre b5 est l'arbre planté à la 5ème place de la rangée b.
- Surveiller le verger au printemps.
- Visiter le verger 2 fois par semaine à par tir du gonflement des bourgeons. Noter pour chaque arbre son état végétatif depuis le débourrement jusqu'à la fin de la floraison.
  Employer les lettres D pour Débourrement.
  A pour Début de floraison.
  B pour pleine floraison
  C pour fin de floraison.
  Noter s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle et l'importance de la floraison.

2 - Etude du verger au bureau :

- Etudier, d'après les observations notées dans le cahier, l'époque et la durée de floraison de chaque arbre mâle et femelle.

  .Arbres femelles :
  on trouve souvent 2 catégories d'arbres fleurissant à des époques différentes, que l'on appellera Précoce (P) et Tardif (T).
  Si d'autres arbres ont une floraison située entre celles des catégories précédentes, on les appellera Intermédiaires (I).

  .Arbres mâles :
  Ils fleurissent en général avant les femelles. Certains ont une floraison courte qui dure quelques jours (x), d'autres ont une floraison longue, jusqu'à 3 semaines, plus ou moins précoce (*) ou tardive (o).

- Noter au bas de la page du cahier d'observation, le Nº de l'arbre, s'il est mâle (M) ou femelle (F), et sa précocité (voir exemple 1).

- Faire un plan du verger sur papier quadrillé, en indiquant :

les manquants par un point	(.)	(manquants)
les femelles par les lettres	P	(précoce)
	T	(tardive)
	I	(intermédiaire)
les mâles par les signes	x	(floraison courte)
	*	(floraison étalée précoce)
	o	(floraison étalée tardive).

- Rechercher sur le plan les opérations à faire pour avoir une bonne répartition des mâles à floraison étalée et assez tardive (1 mâle pour 8 femelles voir fiche PIST.4.A.).
  Il faut : - remplacer les manquants par un mâle ou une femelle
  - surgreffer les mâles à floraison courte.
  - surgreffer un certain nombre de femelles.
  (voir exemple 2)

3 - Campagne de surgreffage : (voir fiche PIST.2.A.)

Réaliser sur le terrain les opérations prévues .
On peut se trouver dans les cas suivants :

. Il y a dans le verger des mâles dont la floraison échelonnée permet de polliniser toutes les femelles. Prendre sur ces mâles les greffons nécessaires. Souvent les femelles précoces et tardives sont mélangées: greffer l'arbre qui doit devenir mâle avec des greffons des 2 types : mâle à floraison étalée précoce (*) et mâle à floraison étalée tardive (o)

. Il n'y a pas, dans le verger, de mâles permettant de polliniser les femelles tardives : greffer dès la première année quelques arbres avec un mâle à floraison étalée tardive (o). Se procurer les greffons auprès de l'INRAT. Les années suivantes, on observera leur époque de floraison et si elle convient, on prélèvera sur ces arbres les greffons nécessaires pour obtenir le nombre de mâles voulu.

. Il n'y a pas de mâles dans le verger, ou leur floraison ne correspond pas à celle des femelles : Surgreffer dès la première année quelques femelles avec des greffons de mâles à floraison étalée précoce (*) et tardive (o). Se procurer les greffons auprès de l'INRAT. Après avoir vérifier que l'époque de floraison de ces mâles correspond à celle des femelles du verger, on prélèvera sur ces arbres, les années suivant les greffons nécessaires pour greffer un nombre suffisant de mâles.

Exemple 1 : Page d'un cahier d'observation (correspondant à l'arbre b.5.)

Date	Etat végétatif	Observations
23.3.75	-	-
28.3.75	-	-
1.4.75	-	-
4.4.75	D	-
8.4.75	A	femelle
11.4.75	B	floraison importante
15.4.75	B	-
18.4.75	C	-
22.4.75	-	-

Arbre b.5. (F.P.)

Exemple 2 : Plan d'un verger .

rang	f - P	P	P	P	x	P
"	e - P	.	.	P	*	P
"	d - P	P	P	P	P	P
"	c - P	P	T	P	P	P
"	b - T	*	.	x	P	.
"	a - I	P	P	T	T	I
place	1	2	3	4	5	6

Opérations à prévoir dans le verger :

-b3,b6,e3 = à remplacer par des femelles précoces (P).
-e2 = à remplacer par un mâle précoce (*)
-b2 = greffer sur ce mâle précoce (*) un greffon mâle tardif (o).
-b4,f5 = mâles à surgreffer en femelles précoces (P).
-b5 = femelle à surgreffer avec des greffons mâles précoces (*) et mâles tardifs (o).

Juin 1974 FIGU.1.A.

LA PLANTATION PAR BOUTURE DU FIGUIER

- Les boutures sont mises directement en place en hiver (Décembre à Février)
- Préparer le terrain comme pour une plantation normale : voir fiche ARBO.1.B.

CHOIX DES BOUTRES.-

- Les prendre sur des arbres de variété locale, connue, bien adaptée au milieu. Choisir les arbres sur lesquels on prendra les greffons à l'époque de la pro tion, ce qui permet de s'assurer de la productivité de l'arbre et de la qualité du produit. Les arbres doivent être sains et exempts de viroses (taches sur les feuilles visibles au printemps).
- Prélever les boutures au moment de les mettre en place, couper des branches ayant au moins 60 cm de long. La base de la bouture peut être constituée de bois de 2 ou 3 ans et doit avoir 2 à 3 cm de diamètre. A l'autre extrêmité, conserver le bourgeon terminal.
- On peut utiliser des branches vigoureusss coupées lors de la taille de l'arbre mère.

MISE EN PLACE.-

Le trou de plantation a été rebouché au 2/3 à la fin de l'été. Ajouter un peu de terre de surface, bien émiettée.

Couder la bouture de façon à pouvoir coucher la base sur le sol et redresser la partie terminale, pour que l'extrêmité dépasse de quelques centimètres le niveau normal du sol.

Recouvrir la bouture de terre en tassant bien le sol à la main, pour que la bouture soit maintenue en place et en forme.

Remplir le trou de terre en laissant une cuvette en creux pour recueillir les eaux de ruissellement.

Former une petite butte de terre autour de l'extrêmité de la bouture; le bourgeon terminal doit être recouvert par 2 ou 3 cm de terre.

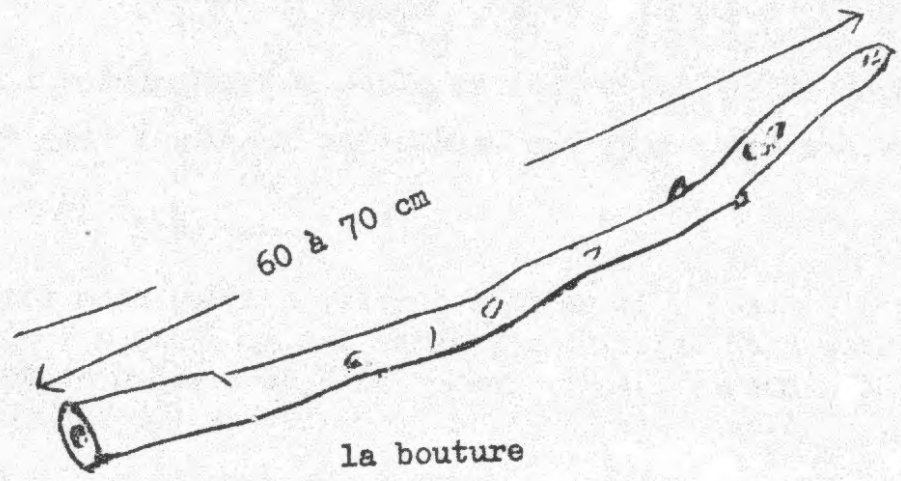
Battre cette butte à la main, à petits coups, pour la glacer. Elle pourra résister au vent. Si nécessaire, mouiller le sol avec un peu d'eau pour cette opération.

Arroser s'il n'y a pas de pluie.

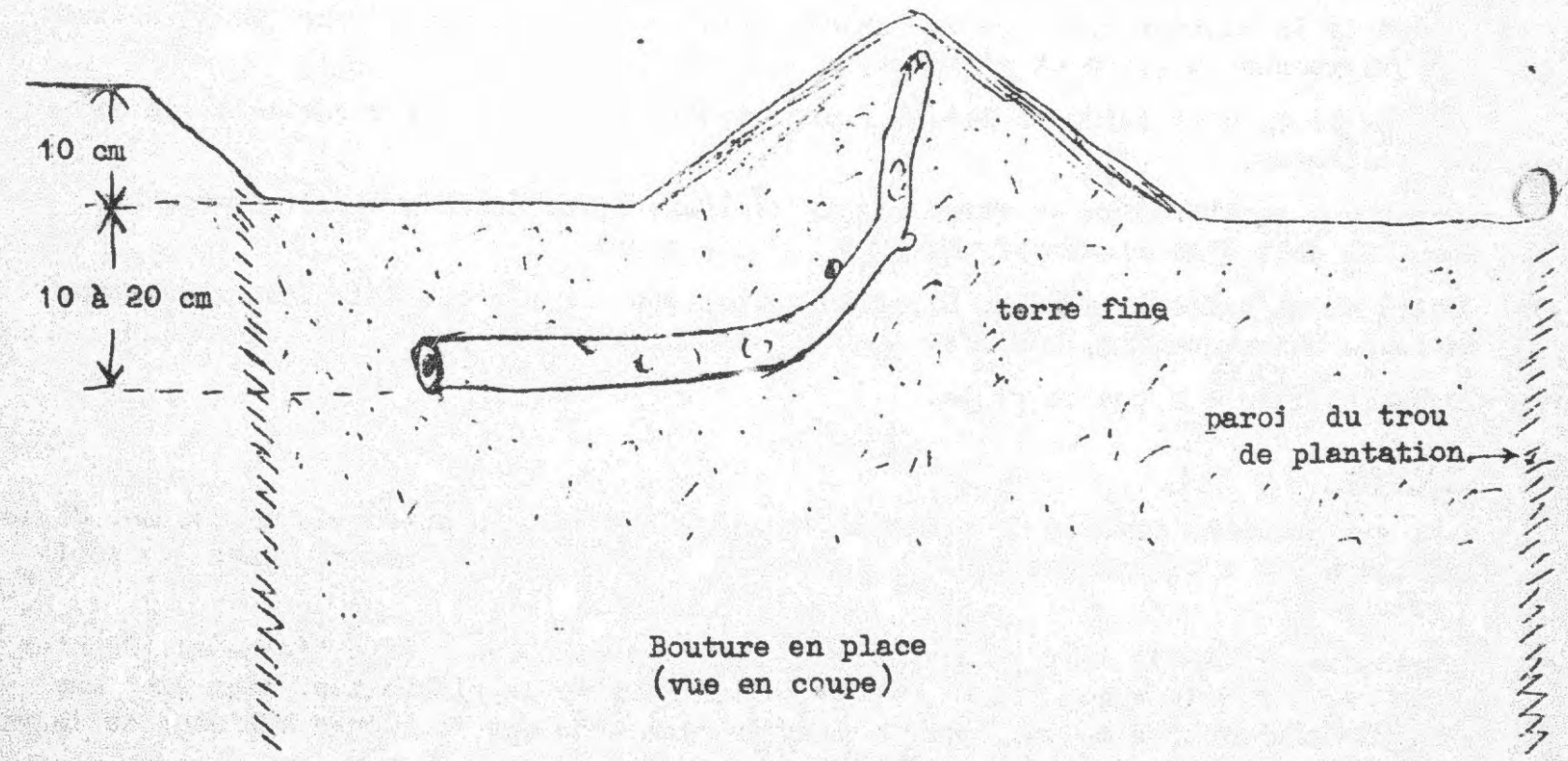
REMARQUES.-

- Il est possible parfois de prélever des drageons racinés autour de la souche. Si le drageon est suffisamment raciné, le planter comme un plant raciné venant de pépinière.
- Certaines variétés de figues sont auto-stériles et doivent être fécondées. Planter les capri-figuiers qui fourniront le pollen hors de la plantation, dans une zone absolument exempte de gel, pour préserver la mouche qui se trouve à l'état de larve dans les fruits qui sont sur l'arbre en hiver.

Réf. S/283/85 E - TUN/71/525



la bouture



Bouture en place
(vue en coupe)

Février 1975 Fiches ELEVAGE - PATURAGE

- PLAN DE CLASSEMENT DES FICHES ELEVAGE - PATURAGE -

Numéro	Sujets
FOUR.1.A.	Plantation de Cactus inerme sous une pluviométrie de 150 à 200 m/m.
FOUR.1.B.	Plantation du Cactus inerme sous une pluviométrie de 200 à 350 m/m.
FOUR.1.C	Plantation du Cactus inerme sous une pluviométrie supérieure à 350 m/m.
FOUR.1.D.	La pépinière de Cactus inerme.
FOUR.1.E.	La plantation d'Atriplex.
FOUR.1.F.	La plantation d'Acacia.
FOUR.2.A.	La prairie temporaire de 250 à 450 m/m. A - Principes.
FOUR.2.B.	La prairie temporaire entre 350 et 450 m/m. B - Choix des espèces.
FOUR.2.C.	La prairie temporaire entre 350 et 450 m/m. C - La luzerne pluriannuelle.
FOUR.2.D.	La prairie temporaire entre 350 et 450 m/m. D - L'Orizopsis holciformis.
FOUR.2.E.	La prairie temporaire entre 350 et 450 m/m. E - Le Ray-grass.
FOUR.2.F.	La prairie temporaire entre 350 et 450 m/m. F - Le Fétuque élevé.
FOUR.3.A.	L'Orge en vert sous une pluviométrie de 250 à 350 m/m.
FOUR.3.B.	L'Orge en vert sous une pluviométrie supérieure à 350 m/m.

A - PLANTATION DU CACTUS INERME (Hendi emless)

sous une pluviométrie de 150 à 200 mm

But de la plantation :

Le Cactus inerme (sans épines), permet d'assurer une production fourragère: utilisation en période de soudure, ou une réserve sur pied pour les années de disette.

Choix de l'emplacement :

. Le Cactus craint le froid : ne pas planter dans les régions où la température risque de descendre au-dessous de -5º ou -6º.
Rechercher, dans les zones gélives, l'exposition Sud et les endroits abrités des vents froids.
. Planter sur des sols légers et profonds. On peut aussi planter sur des sols caillouteux du piedmont s'ils sont suffisamment épais.
. Eviter de planter sur des sols trop pauvres ou trop superficiels : car on n'obtiendrait pas de production intéressante.
Eviter également les sols salés ou gypseux.,
. Ne pas planter au-dessous de 150 mm de pluviométrie, sauf dans les endroits où il est possible de récupérer les eaux de ruissellement.

Epoque de plantation :

. Planter de préférence en Mars-Avril. On peut aussi planter en Automne (Octobre-Novembre).
. Eviter de planter en hiver à cause du froid, et en été à cause de la sécheresse.

Densité de plantation :

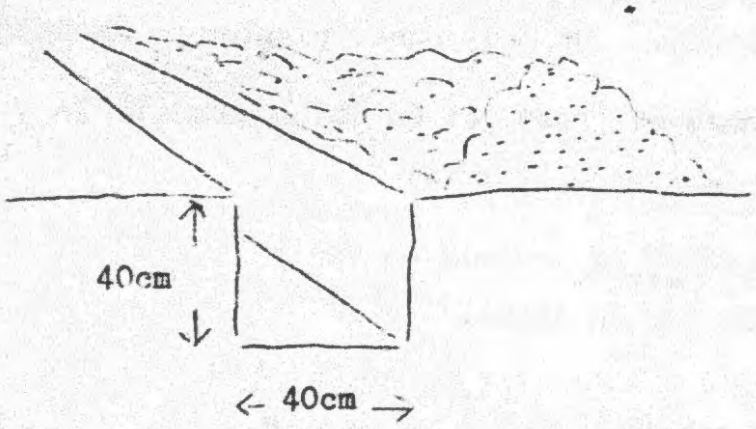
. Planter en lignes espécées de 10 mètres.
. Espacer les raquettes de 1 mètre sur la ligne.

Préparation du terrain et plantation :

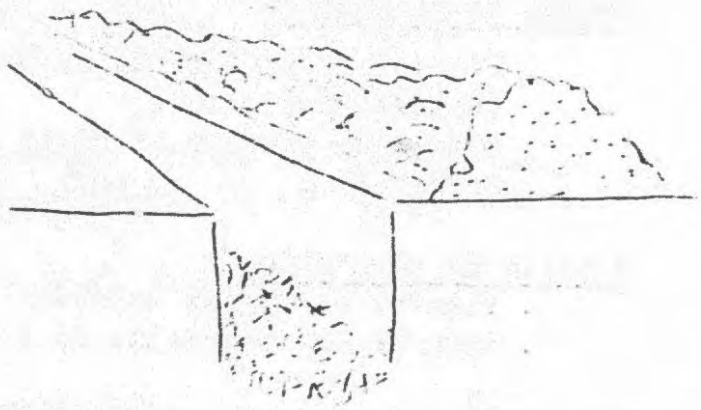
. Tracer les lignes de plantation perpendiculairement à la pente, si possible en courbe de niveau.
. Désherber et désenchiendenter, si nécessaire, sur 2 mètres de large (1 m. de part et d'autre de la ligne de plantation).
. Creuser un fossé de 40cm de large sur 40 cm de profondeur en rejetant la terre vers le bas pour que l'eau de ruissellement puisse rentrer dans le fossé. Faire le fossé à la sape et à la pelle, ou en utilisant un tracteur équipé soit d'une charrue à soc réversible, soit d'un outil à deux versoirs (billonneur). Dans ce dernier cas, une partie de la terre est rejetée vers le haut : la remettre dans le fossé au moment de la plantation.
. Si le fossé a une légère pente, le cloisonner en le fermant tous les 10m. environ pour que l'eau retenue s'infiltre sur place.
. Apporter du fumier (3 à 4 tonnes/Ha). Le répandre dans le fossé et le mélanger à la terre du fond.
. Planter les raquettes simples ou doubles de 2 ans, que l'on a laissé sécher sur le sol une semaine environ.
. Poser la raquette inclinée sur de la terre, au fond du fossé ou sur le flanc du sillon, en recouvrir le tiers inférieur avec de la terre et tasser.

Exploitation :

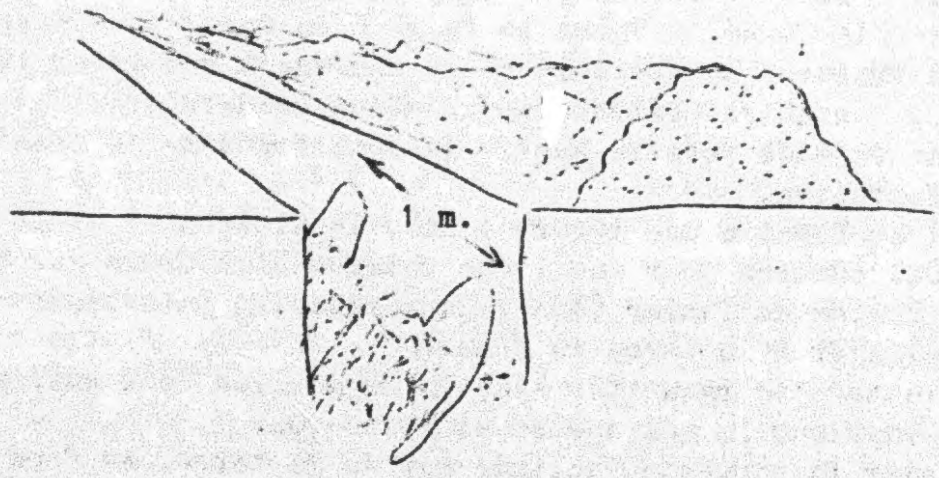
- Exploiter à partir de la 3ème année quand les cactus ont 1m.de haut.
- Diviser la parcelle en deux parties sensiblement égales.
  Exploiter chaque année une moitié de la parcelle, en rabattant les Cactus à 1m. de haut, l'autre moitié sera exploitée l'année suivante.
- Ne pas laisser les animaux rentrer dans la plantation, car ils gaspillent et abiment les raquettes, et causent des dégats qui gènent le développement des nouvelles pousses.
- Distribuer les raquettes découpées en cossettes, à la bergerie ou à la "gricha". Ne pas dépasser une ration de 3 Kg/brebis (3 ou 4 raquettes adultes). Le Cactus donné seul provoque des diarrhées : le donner en complément du pâturage avec du concentré. Si le pâturage est insuffisant, complèter la ration avec du foin, des feuilles d'acacia ou d'atriplex ou, à défaut, avec de la paille.
- Réserver une partie de la plantation pour les années de grande disette. On peut envisager, dans ce cas, le pâturage direct : après le passage des animaux, rabattre la plantation, fertiliser avec du fumier et des engrais et mettre en défens pendant 2 ou 3 ans.



Creuser un fossé.



Apporter du fumier et le mélanger.



Planter les raquettes et tasser le sol.

B - LE CACTUS INERME (Hendi emless)

sous une pluviométrie de 200 à 350mm.

But de la plantation :

Le Cactus inerme (sans épine) permet d'avoir une production de fourrage utilisable en période de soudure, ou une mise en réserve sur pied pour les années de disette.

Choix de l'emplacement :

- Le Cactus craint le froid : ne pas planter dans les régions où la température risque de descendre au-dessous de -5º ou -6º. Dans les zones gélives, rechercher l'exposition au Sud et les endroits abrités des vents froids.
- Le Cactus ne pousse pas bien en altitude : ne pas planter au-dessus de 800 à 1.000m.
- Planter sur des sols légers, assez profonds, où les parcours sont dégradés. On peut aussi planter sur des sols caillouteux de piedmont suffisamment épais, s'ils sont bien drainés, les bordures d'oued, les les mamelons caillouteux difficiles à exploiter (ragoub). On peut planter les terrains envahis de jujubiers, après avoir enlevé les parties aériennes des touffes de jujubier.
- Eviter de planter les sols trop superficiels, car on n'obtient pas de production intéressante.
- Eviter également les sols salés et gypseux.

Epoque de plantation :

- Planter de préférence en Mars-Avril. On peut aussi planter en Mai si les pluies de printemps sont tardives, et en Automne (Octobre-Novembre).
- Eviter de planter en hiver à cause du froid, et en été à cause de la sécheresse.

Densite de plantation :

- Planter en lignes espacées de 5m. dans les endroits les plus arrosés, ou de 6m à 8m. dans les zones plus sèches.
- Espacer les raquettes de 1m. sur la ligne.

Préparation du terrain et plantation :

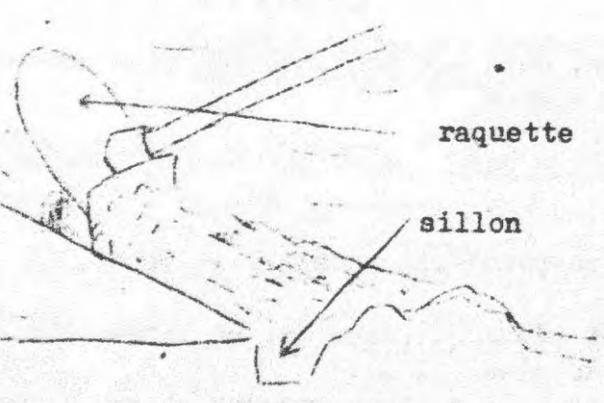
- Tracer les lignes de plantation perpendiculairement à la pente, si possible en courbe de niveau.
- Désherber et désenchiendenter si nécessaire sur 2m. de large (1m. de part et d'autre de la ligne de plantation).
- Tracer à l'emplacement de la ligne, un sillon avec une charrue araire.
- Apporter du fumier (4 à 6 tonnes/Ha) à l'emplacement de la ligne, et le mélanger à la terre avec une sape, ou le recouvrir en faisant un deuxième sillon avec la charrue.
- Planter des raquettes simples ou doubles que l'on a laissé sécher sur le sol une semaine environ : soulever la terre d'un coup de sape, glisser dessous une raquette inclinée et tasser avec le pied. Une raquette simple doit être enterrée de 1/3; dans le cas d'une raquette double, celle de la base doit être presque entièrement enterrée.

Exploitation :

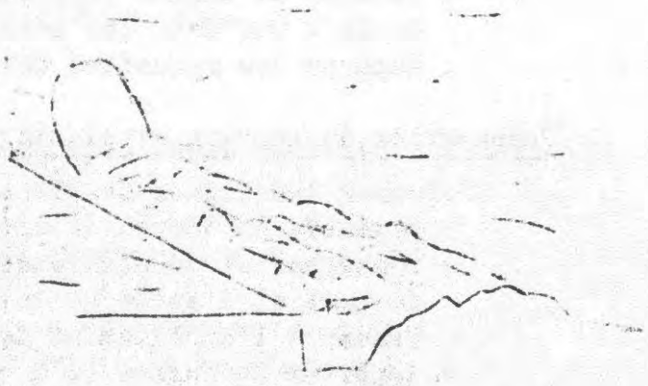
. Exploiter quand les cactus ont plus de 1m. de haut, en général à partir de la 3ème année.
. Exploiter chaque année la moitié de la parcelle, en coupant les raquette de 1 ou 2 ans pour rabattre le Cactus à 1m. de haut. L'autre moitié de la parcelle sera exploitée l'année suivante.
. Ne pas laisser les animaux rentrer dans la plantation, car ils gaspillent et abiment les raquettes, et causent des dégats qui gènent le développement des nouvelles pousses.
. Distribuer les raquettes découpées en cossettes à la bergerie ou à la "gricha". Ne pas dépasser une ration de 3 Kg/brebis (3 à 4 raquettes adultes). Le Cactus seul provoque des diarrhées : le donner en complément du pâturage avec du concentré. Si le pâturage est insuffisant, complèter la ration avec du foin, des feuilles d'acacia ou d'atriplex, ou, à défaut, avec de la paille.
. Réserver une partie de la plantation pour les années de grande disette. On peut envisager, dans ce cas, le pâturage direct. Après le retrait des animaux, rabattre la plantation, fertiliser avec du fumier et des engrais, et mettre en défens pendant 2 ou 3 ans.

Remarque :

- Pour éviter d'être tenté d'utiliser la réserve en année normale, on peut planter une partie de la parcelle avec du Cactus épineux. Quand ce sera nécessaire, on exploitera en rabattant le cactus complètement. On distribuera les raquettes à la bergerie ou à la "gricha", coupé en cossettes après avoir brûlé les épines. Après exploitation, fumer et mettre en défens jusqu'à la prochaine année de disette.
- On peut clôturer les plantations de Cactus inerme avec du Cactus épineux pour les protéger des troupeaux. Les Cactus de la clôture constituent la réserve pour les années de disette.



Glisser la raquette sous la sape.



Enlever la sape et tasser le sol.

Février 1975 FOUR.1.C.

C - LE CACTUS INERME (Hendi emless)

sous une pluviométrie supérieure à 350mm.

But de la plantation :

Le Cactus inerme (sans épine) permet d'assurer une réserve sur pied, utilisable pour les années de disette, en utilisant des sols difficiles à mettre en valeur.

Choix de l'emplacement :

- Le Cactus craint le froid : ne pas planter dans les régions où la température risque de descendre au-dessous de -5º ou -6º. Dans les zones gélives, ne planter que les endroits exposés au Sud et abrités des vents froids.
- Le Cactus ne pousse pas bien en altitude : ne pas planter au-dessus de 800 à 1.000m. d'altitude.
- Planter en Cactus les terrains dont la mise en valeur est difficile, comme les éboulis caillouteux, de piedmont que l'on ne peut labourer, les flancs d'oueds où la plantation de Cactus limitera les risques d'érosion, les terrains difficiles à exploiter (ragoub), etc...
- Eviter de planter les terres trop lourdes ou superficielles, où l'on n'obtiendrait pas un développement intéressant. Eviter également les sols salés et gypseux, et les zones mal drainées.

Epoque de plantation :

- Planter de préférence en Mars - Avril. On peut planter aussi en Mai si les pluies de printemps sont tardives, et en Octobre-Novembre.
- Ne pas planter en hiver à cause du froid, ni en été à cause de la sécheresse.

Densité de plantation :

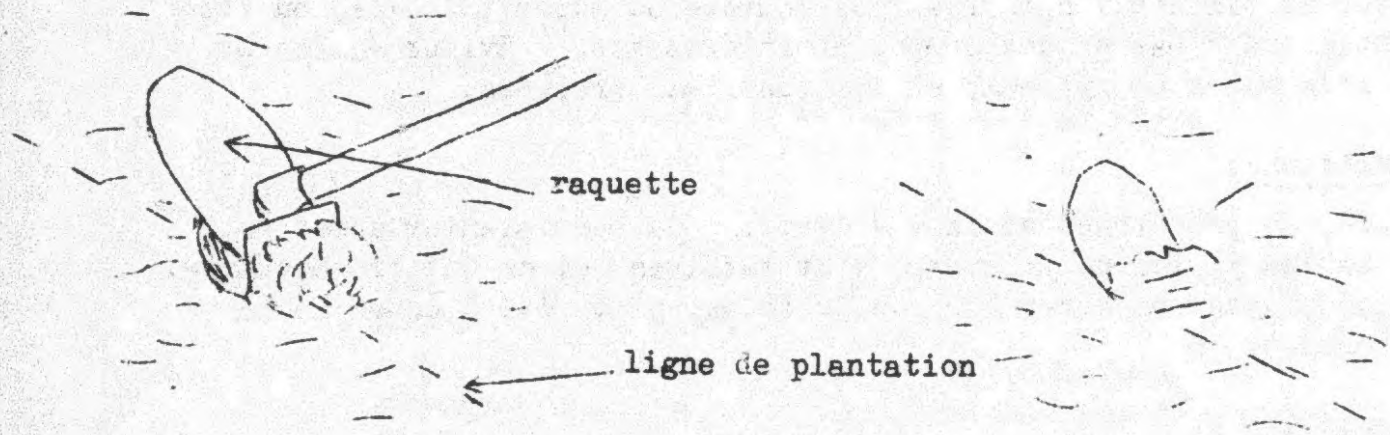
- Planter en lignes espacées de 4 à 5 m.
- Espacer les raquettes de 0,80 m. sur la ligne.

Préparation du terrain et plantation :

- Tracer les lignes de plantation perpendiculairement à la pente, si possible en courbe de niveau, et marquer leur emplacement sur le terrain à la sape, ou si possible par un passage de charrue araire.
- Désherber et désenchiendenter, si nécessaire sur 2 m. de large (1m de part et d'autre de la ligne de plantation).
- Epandre 50 Kg/Ha de Super 45% en le répartissant sur la ligne.
- Apporter du fumier (6 à 8 tonnes/Ha) et le mélanger à la terre à l'emplacement de la ligne, à la sape ou par un deuxième passage de charrue araire.
- Epandre 50 Kg/Ha d'Ammonitre 33%.
- Planter des raquettes simples ou doubles que l'on a laissé sécher sur le sol une semaine environ.
- Soulever la terre d'un coup de sape, glisser dessous la raquette inclinée et tasser avec le pied. Une raquette doit être enterrée d'environ 1/3. Dans le cas d'une raquette double, celle de la base doit être presque entièrement enterrée.

Exploitation :

- . Garder la plantation en réserve pour les années de disette.
  . Exploiter en faisant pâturer directement les animaux. Après le retrait des bêtes, rabattre la plantation, fertiliser avec un apport de fumier et d'engrais et mettre en défens pendant 2 ou 3 ans.
  . Le Cactus consommé seul peut provoquer des diarrhées. Complèmenter la ration par du foin, des feuilles d'acacia ou d'atriplex, ou, à défaut de la paille.
- . On peut également faire une exploitation régulière tous les ans, en le donnant avec de la paille ou en supplément du pâturage sur chaume.



Glisser la raquette sous la sape.

Enlever la sape et tasser.

D - LA PEPINIERE DE CACTUS INERME (Henda emless).

But :

Dans certaine régions, les plantations de Cactus inermes sont rares. Il faut se procurer les raquettes pour les nouvelles plantations dans les régions éloignées, et le coût du transport augmente de beaucoup le prix des raquettes et le prix de revient des plantations.
En créant une pépinière, on peut obtenir dès la 2ème année, des raquettes qui permettent d'agrandir les plantations de la région.

Choix de l'emplacement :

Choisir un terrain léger et profond, irrigable, à proximité des zones où se feront les futures plantations.

Epoque de plantation :

- Planter de Mars à Mai.
- ne pas planter en hiver à cause du froid.

Densité de plantation :

- Planter en lignes espacées de 3 m. pour faciliter la récolte et les transports.
- Espacer les raquettes de 0,50 m sur la ligne.

Préparation du terrain :

- Désherber et désenchiendenter soigneusement toute la superficie.
- Epandre 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% dans la raie de plantation.
- Apporter 15 Tonnes/Ha de fumier.
- Faire un labour de 25 à 30 cm de profondeur
- Aménager le terrain pour pouvoir irriguer à la raie.
- Planter les raquettes que l'on a laissé sécher sur le sol pendant une semaine. Planter en lignes en enterrant environ 1/3 de la raquette. Bien tasser le sol autour de la raquette.
- Epandre 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33% après la plantation sur la raie de plantation.

Entretien :

- Désherber régulièrement : prévoir 2 ou 3 façons culturales.
- Irriguer une fois par mois dès la fin des pluies (2.000 m^3/Ha/an). Arrêter les irrigations 2 mois avant le prélèvement des raquettes.
- Apporter tous les ans 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33% et 50 Kg/Ha de Super 45%, après le prélèvement des raquettes.

Exploitation :

- Exploiter quand les plants ont dépassé 1 m. de haut (généralement la deuxième année environ après la plantation).
- Couper environ la moitié des raquettes produites dans l'année, en rabattant le Cactus pour éviter qu'il ne devienne trop haut.
- Exploiter régulièrement chaque année. On peut espérer une production supérieure à 35.000 raquettes par an.

LA PLANTATION D'ATRIPLEX (Gtaf)

But :

L'Atriplex permet d'assurer une production fourragère intéressante qui peut être conservée sur pied pour les périodes de soudure (fin de l'été) et qui peut compenser les défauts des supplémentations à base de Cactus.

Choix de l'emplacement :

Planter sur sols lourds et profond. La production sera plus importante si une nappe existe à faible profondeur. On peut planter sur sol salé en bordure de sebkha.
Vérifier avant de planter que le sous-sol ne soit pas sablonneux (cas de certaines cuvettes).

Epoque de plantation :

Planter d'Octobre à Novembre et en Février-Mars.

Densité de plantation :

- Planter à 2.000 pieds/Ha, quelle que soit la pluviométrie. Avec une pluviométrie plus élevée, le développement des touffes sera plus important et une densité plus élevée empêcherait le pâturage direct.
- Espacer les plants de 1m. sur les lignes.
- Planter soit une ligne simple tous les 5 mètres, soit deux lignes jumelées écartées de 1 mètre tous les 10 mètres. La plantation en lignes jumelées facilite la régénération du parcours et son exploitation par les troupeaux.

Préparation du terrain :

- Disposer les lignes de plantation perpendiculairement à la pente, et si possible en courbe de niveau.
- Désherber et désenchiendenter si nécessaire sur 2 à 3 mètres de large, à l'emplacement des lignes.
- Tracer, avant la saison des pluies, sur la ligne de plantation, 1 ou 2 sillons avec une araire, en rejetant la terre vers le bas de façon à retenir les eaux de ruissellement.
- Creuser des trous de plantation de 40 cm de coté et 40 cm de profondeur.
- Apporter du fumier : 2 Kg/trou (un petit couffin), soit 4 tonnes/Ha.
- Reboucher les trous en mélangeant le fumier au sol.

Plantation :

- Les plants provenant d'une pépinière forestière sont livrés dans des sachets de plastique. Ils doivent être rabattus à 15 cm. en pépinière 15 jours avant arrachage et transportés debout dans un camion bâché. Le chargement et le déchargement doivent être faits avec précaution.
- Planter les plants dès leur livraison. Si la plantation ne peut être faite le jour même ou le lendemain, mettre les plants en jauge : creuser un fossé dans de la terre légère, y placer les plants légèrement inclinés, et les recouvrir de sable frais, arroser si le sol est trop sec.

.../...

. Porter les plants dans leur sachet et en déposer un à chaque trou.
. Préparer la place du plant en faisant un trou au milieu du trou de plantation.
. Tenir le sachet couché dans la main gauche, couper le fond du sachet et le fendre sur toute sa longueur avec un couteau bien affuté ou une lame de rasoir.
. Ouvrir le sachet, poser la main droite sur la terre contenue dans le sachet et retourner les deux mains: voir schéma sur la fiche FOUR.1.F.
. Finir d'enlever le sachet avec la main gauche.
. Mettre le plant en place, avec toute la terre autour des racines.
. Bien tasser le sol autour des racines. Préparer une cuvette en creux autour du plant. Arroser dès que l'arbre est planté (8 à 10 litres par plant). Il faudra arroser à nouveau 3 ou 4 fois après la plantation et durant la saison sèche.

Si le plant est livré sans sachet, couper les racines blessées, faire un trou et planter en émiettant bien le sol autour des racines et en tassant.

Exploitation :

Si la plantation est bien faite et arrosée au cours de la première année, l'exploitation peut commencer à la fin de la deuxième année, soit par pâturage direct, soit en coupant les branches et en les distribuant à la bergerie ou à la "gricha".

. L'Atriplex peut servir à complémenter une ration à base de Cactus.
. Abreuver suffisamment les animaux avec de l'eau douce : quand l'Atriplex constitue la base de la supplémentation, les brebis doivent boire plusieurs litres par jour à cause de la quantité de sel qu'elles doivent pouvoir éliminer.

Entretien :

. Quand les Atriplex ont plus de 1m. de haut et que l'on ne craint plus les risques d'érosion, travailler superficiellement l'interligne par un passage de canadien ou de scarificateur léger, pour faciliter la pénétration de l'eau et les resemis du parcours naturel.
. Si l'on exploite par pâturage direct, rabattre les plants pâturés en automne à 25 ou 30 cm. du sol et récupérer le bois.

Remarque :

. Certains Atriplex sont plus appréciés que d'autres et sont mangés les premiers. Ces pieds risquent de s'épuiser si on n'oblige pas les animaux à consommer également les autres : retirer le troupeau, couper les plants qui n'ont pas été mangés et les distribuer en bergerie.
. Se procurer, si possible, les plants des clônes suivants :
Atriplex halimus Nº 70 100 INRF
Atriplex numularia Nº 66 620 INRF
parce que les animaux les préfèrent.

LA PLANTATION D'ACACIA (Talh)

[illegible] :

Les feuilles de certaines espèces d'Acacia sont consommées par les animaux. Ils peuvent constituer une réserve pour les périodes de soudure ou de disette, dont l'emploi compense les défauts des supplémentations à base de Cactus.

. Choisir une espèce que les animaux consomment, comme Acacia cyanophylla ou Acacia cyclopsis. On peut planter aussi Acacia ligulata qui n'est pas consommé sur pied, mais peut être distribué à la "gricha" en période de disette.

Choix de l'emplacement :

. Choisir un terrain léger et profond, pas trop éloigné d'un point d'eau pour faciliter les arrosages.
. Il est possible de faire les plantations à proximité des maisons ou des bergeries. Cela permet de profiter de l'ombre, de réduire les déplacements pour le transport des branches, d'abriter les habitations des vents dominants, à condition de protéger les arbres tant qu'ils sont jeunes.

[illegible]oque de plantation :

Planter, de préférence, en Octobre-Novembre ou en Février-Mars.

Densité de plantation :

. Planter 1.000 pieds/Ha.
. Espacer les plants de 2m. sur les lignes. On peut planter une ligne simple tous les 5m. ou planter en quinconce 2 lignes jumelées espacées de 2m. tous les 10m.

La plantation en lignes jumelées rend plus facile l'exploitation du parcours naturel par les troupeaux et facilite le ramassage et le transport des branches au moment de l'exploitation.

Préparation du terrain :

. Disposer les lignes de plantation perpendiculairement à la pente, si possible en courbe de niveau.
. Désherber et désenchiendenter sur 1m. de large de part et d'autre des lignes de plantation.
. Tracer, avant la saison des pluies, sur la ligne de plantation, un ou deux sillons avec une araire, en rejetant la terre vers le bas de façon à retenir les eaux de ruissellement.
. Creuser des trous de plantation de 40 cm. de coté et 40 cm. de profondeur.
. Apporter du fumier (2 ou 3Kg/trou), soit 2 à 3 tonnes/Ha.
. Reboucher les trous en mélangeant le fumier au sol.

Plantation :

. Les plants provenant d'une pépinière forestière sont livrés dans des sachets plastiques. Ils doivent être rabattus à 20 cm. en pépinière, 15 jours avant l'arra- et transportés dans un camion bâché. Le chargement et le déchargement doivent être faits avec précaution.
. Planter dès livraison des plants. Si la plantation ne peut être faite le jour même ou le landemain, mettre les plants en jauge : creuser un fossé dans de la terre légère, y placer les plants debout ou légèrement inclinés et les recouvrir de sable frais. Arroser si le sol est trop sec.

.../...

. Porter les plants dans leur sachet et en déposer un à chaque trou.
. Préparer la place du plant en creusant un trou au milieu du trou de plantation.
. Tenir le sachet couché dans la main gauche, couper le fond du sachet et le fendre sur toute sa longueur avec un couteau bien affuté ou une lame de rasoir. Ouvrir le sachet, poser la main droite sur la terre contenue dans le sachet et retourner les deux mains. Finir d'enlever le sachet avec la main gauche, mettre le plant en place avec toute la terre autour des racines. Bien tasser la terre.
. Préparer une cuvette en creux autour du plant.
. Arroser dès que l'arbuste est planté (8 à 10 litres par plant). Il faudra arroser de nouveau 5 à 6 fois après la plantation et durant la saison sèche la première année, et 2 à 3 fois la deuxième année.

Si le plant est livré sans sachet, couper les racines blessées, faire un trou et planter en émiettant bien le sol autour des racines et en tassant.

Explcitation :

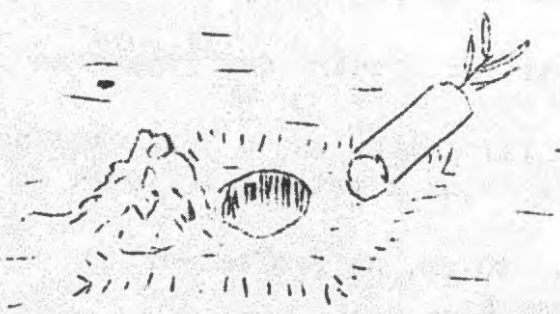
Les moutons mangent les feuilles de l'Acacia : il faudra protéger les plantations jeunes. Quand l'arbre est assez haut, on peut faire pâturer la végétation herbacée : les moutons mangent les feuilles des branches basses, ce qui n'empêche pas le développement de l'arbre.

. Exploiter, en coupant, en période de soudure, la moitié des branches de l'arbre et les distribuer en bergerie ou à la "gricha".
. Attendre 2 à 3 ans pour une nouvelle exploïtation.

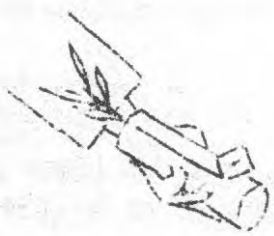
Si on désire exploiter régulièrement tous les ans, partager la plantation en 4 parcelles et en exploiter une par an, en rabattant totalement l'arbre. Il faut protéger ensuite les arbres tant que les repousses ne sont pas assez hautes pour échapper à la dent des animaux. Si l'on ne protège pas les pousses, elles seront mangées au fur et à mesure de leur développement, le pied s'épuisera et mourra.

Remarque :

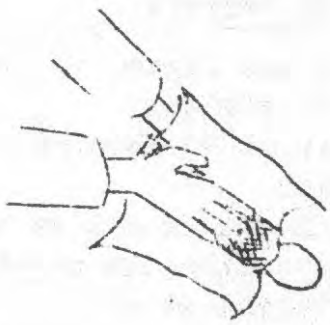
Les branches doivent ne pas être cassées ou arrachées, ce qui abîme l'arbre et diminue la production future. Utiliser une scie égoïne comme celle que l'on emploie pour la taille des arbres fruitiers.



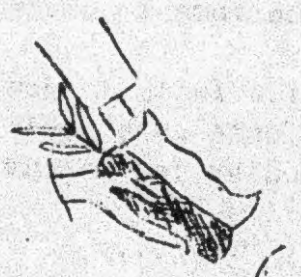
Porter le plant près du trou et préparer sa place.

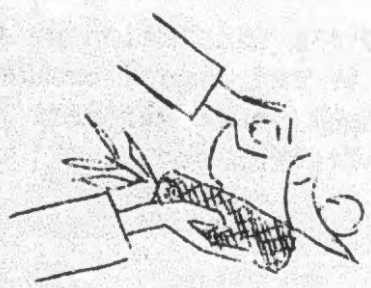


Fendre le sachet.



Poser le main droite sur la terre.







LA PRAIRIE TEMPORAIRE DE 350 A 450 mm.

A - Principes :

C'est une culture d'herbe.
Comme pour toute culture, pour avoir de bons résultats, il est nécessaire de :
- . semer sur un sol bien préparé, propre et enrichi par un apport d'engrais.
- . entretenir la culture.
- . exploiter rationnellement.

Choix de l'emplacement :

- . Les prairies temporaires restent en place plusieurs années. Elles laissent dans le sol des résidus organiques importants, favorables aux cultures suivantes, elles peuvent enrichir des champs appauvris par la répétition des cultures de céréales.
- . Choisir les espèces à cultiver suivant la nature du sol (voir Fiche FOUR.2.B.)
- . Ne pas cultiver sur des sols trop caillouteux si l'on veut les faucher mécaniquement.

Préparation du terrain et semis :

Pour toutes les espèces, le terrain doit être propre et bien préparé :
- . désenchiendenter si nécessaire.
- . Apporter 100 Kg/Ha de Superphosphate 45%.
- . Labourer et recroiser pour obtenir un lit de semence à structure fine.
- . Semer en surface, en lignes perpendiculaire à la pente. Les semences doivent être recouvertes de 1 à 2cm. de terre. On peut aussi semer à la volée, en augmentant les doses recommandées de 25 %.
- . Rouler après semis, pour assurer un bon contact des semences avec le sol, de préférence en utilisant un rouleau cultipaker. Le roulage doit se faire aussitot que possible, mais sur un sol ressuyé.

Entretien :

- Lutter contre les mauvaises herbes :
  - .biner dès que possible, à la main, en culture attelée ou au tracteur. Le semis en ligne facilite les binages mécaniques.
  - .Faire une coupe de nettoyage tous les ans au printemps avant la montée à graine des mauvaises herbes et en faire du foin.
- Fumure d'entretien :
  - .Apporter chaque année à la fin de l'été, 100 Kg/Ha de Superphosphate 45%
  - . Epandre sur les graminées (Oryzopsis, Ray-grass, Fétuque) 100 Kg/Ha d'Ammoniure 33% après les premières pluies d'automne.
- Entretien du sol :
  - .Passer à la fin de l'été, un canadien équipé de pointes entre les lignes de semis. En culture attelée, utiliser une araire et tracer 1 ou 2 sillons entre les lignes. On peut utiliser une herse lourde ou à étoiles. Cette opération doit aérer le sol, faciliter l'infiltration des eaux de pluie, assurer une meilleure levée des semis naturels (Ray-grass) sans arracher les cultures pérennes (Luzerne, Oryzopsis, Fétuque).
  - .Faire le travail du sol obligatoirement en suivant les courbes de niveau

.../...

Exploitation :

L'exploitation des praisries se fait par la fauche et le pâturage.

- Fauche :

La pousse d'herbe est rapide au printemps quand la pluviométrie est suffisante.

Faucher une partie des prairies et faire des réserves pour l'été et le début de l'automne, sous forme de foin ou d'ensilage.

- Pâturage :

Les animaux doivent consommer en quelques jours la totalité du fourrage disponible, mais ne pas brouter trop ras pour permettre la repousse. Celle-ci doit se faire pendant un temps suffisant avant de laisser revenir les animaux. On divise la prairie en parcelles qui sont pâturées l'une après l'autre : cette méthode s'appelle la rotation de pâturages.

. Faire pâturer quand les plantes ont 10 à 15 cm. de haut.
. Commencer l'exploitation par une extrémité de la prairie, en limitant la surface à pâturer, de façon à ce qu'elle soit entièrement consommée en 2 ou 3 jours au maximum.
. Quand cette surface est consommée, en limiter une autre et éviter que les animaux broutent les parties exploitées les jours précédents.
. Déplacer peu à peu la zone pâturée, de façon à exploiter tout le pâturage et à donner le temps de repousser aux zones le temps de repousser aux zones broutées en premier

Remarques :

- Eviter de faire pâturer quand le sol est mouillé : les pieds des animaux tassert le sol et enterrent les pousses, ce qui réduit la production de la prairie. Si l'on n'a pas de parcours à faire exploiter par les animaux, pendant les jours de pluies, on peut couper le fourrage à la faux et le porter aux animaux, ou utiliser les réserves de foin ou d'ensilage.
- Penser à faire des réserves de foin ou d'ensilage quand la pousse de l'herbe est rapide et quand les animaux peuvent trouver ailleurs de quoi pâturer (printemps).

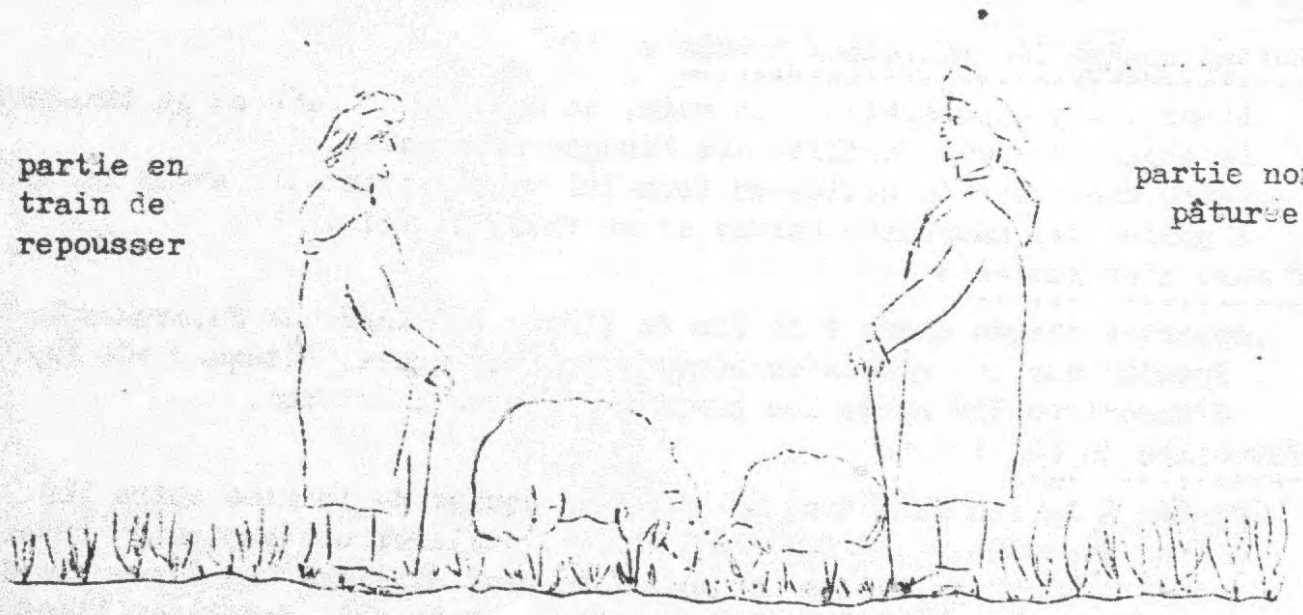


Schéma de la Rotation du Paturage.

LA PRAIRIE TEMPORAIRE entre 350 et 450 mm.

B - Choix des espèces :

La prairie temporaire doit pouvoir être pâturée et permettre de comstituer des réserves de fourrage.

On peut cultiver :

- une légumineuse	- Luzerne pluriannuelle.
- une graminée	- Oryzopsis holciformis - Ray-grass - Fétuque élevée.
- un mélange	- Luzerne pluriannuelle + Oryzopsis - Luzerne pluriannuelle + Ray-grass - Luzerne pluriannuelle + Fétuque.

Choisir les espèces à cultiver en fonction :

- de la nature du sol disponible.
- de la période de production en vue de satisfaire les besoins des animaux soit par exploitation directe (pâturage), soit par mise en réserve (foin ou ensilage).

Voir au dos le tableau qui permet de choisir l'espèce à cultiver : la deuxième colonne indique pour chaque nature de sol une ou plusieurs espèces qui sont à préférer. Quand plusieurs espèces sont indiquées, on choisira d'après les périodes de forte production qui sont données par la troisième colonne.

.../...

Nature du sol	Espèce à préférer	Epoque de forte production	Possibilité de réserves	Fiche à consulter
Profond, léger et calcaire.	Luzerne pluriannuelle	Automne Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.C.
	Oryzopsis holciformis	Automne Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.D.
Moyen ou lourd mais bien drainé.	Oryzopsis holciformis	Automne Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.D.
	Ray-grass	Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.E.
Peu épais sur torba ou tuf fissuré.	Luzerne pluriannuelle	Automne Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.C.
	Oryzopsis holciformis	Automne Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.D.
	Ray-grass	Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.E.
Peu épais sur couche dure	Ray-grass	Hiver Printemps	Foin Ensilage	FOUR.2.E.
Sol humide lourd, non asphyxiant	Fétuque élevée	Hiver	Foin Ensilage	FOUR.2.F.
Sol humide asphyxiant	Ne rien semer			

LA PRAIRIE TEMPORAIRE ENTRE 350 ET 450mm.

C - La Luzerne Pluriannuelle (Medicago sativa - "Fassa")

Choix de la variété :

La Luzerne pluriannuelle est une légumineuse que l'on peut exploiter durant plusieurs années. Choisir les variétés à enracinement profond.
La variété "Provence" peut assurer une bonne production pendant 5 à 6 ans.
La variété "Africaine" donne de bons résultats, mais de durée plus courte : 4 à 5 ans.
Les semences peuvent être achetées chez des commerçants en graine ou à la Coopérative Centrale de Semences et de Plants Sélectionnés (CCSPS), 45 Avenue Ferhat Hached - Tunis -
Demander des semences certifiées exemptes de cuscute.

Semis :

- Apporter 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% avant préparation du sol.
- Préparer le terrain pour obtenir un sol propre, exempt de chiendent, et un lit de semences à structure fine.
- Semer à faible profondeur (1 à 2 cm), en lignes perpendiculaires à la pente du terrain, espacées de 40 cm. environ. Rouler sur un sol ressuyé aussitot que possible après le semis.
- Dose de semis : employer 10 à 15 Kg/Ha pour un semoir en ligne. Augmenter cette dose jusqu'à 16/20 Kg si on est obligé de semer à la volée.
- Epoque de semis : semer fin Février-Mars, lorsque l'on voit la végétation démerrer. On peut aussi semer en automne (Octobre), mais la Luzerne pousse mal en hiver et se défend mal contre les mauvaises herbes.

Soins culturaux :

- Détruire les mauvaises herbes aussitot que possible par binage manuel ou mécanique.
- Faire la première coupe au printemps avant la montée à graine des mauvaises herbes.
- Ne pas pâturer la Luzerne au cours du premier été.
- Epandre à la fin de l'été 100 Kg/Ha de Superphosphate 45%. Cet épandage sera recommancé chaque année.
- Passer avant les pluies une herse ou un canadien léger en suivant les courbes de niveau. Un deuxième passage de herse, quelques jours après les pluies détruira les mauvaises herbes.
- Quand la Luzerne a 2 ans, elle est bien installée et les façons culturales peuvent être plus profondes.

Production :

Elle est importante au printemps, nulle en été et moyenne en automne.

- La Luzerne pousse rapidement après les premières pluies d'automne et on peut la faire pâturer 1 à 3 fois suivant la précocité des pluies en automne et au début de l'hiver.
- Faire une coupe de foin au printemps (Avril).
- Faire pâturer les repousses en Mai et Juin. Mais il faut retirer le troupeau avant que les touffes de Luzerne soient pâturées trop ras, ce qui retarderait le départ des pousses de l'automne.
- Si les pluies de printemps sont abondantes et tardives, il peut être possible d'avoir une deuxième coupe si l'on ne fait pas pâturer en Mai.

Mode d'exploitation :

- Fauche :

Le foin de luzerne est très riche, mais il faut conserver toutes les feuilles au moment de la fenaison.

. Couper en début de floraison.

. Faner et ramasser avec précaution en-dehors des heures chaudes pour éviter la chute des feuilles.

- Pâturage :

Il faut prendre des précautions contre le risque de météorisation quand on fait pâturer la luzerne.

. Faire pâturer l'après-midi quand les animaux ont déjà mangé sur un parcours, ou

. donner du fourrage sec ou de la paille avant de faire pâturer la luzerne.

. Habituer les animaux à cette nourriture en augmentant progressivement le temps de pâture : laisser les animaux pâturer 1/4 d'heure le premier jour et augmenter peu à peu les jours suivants.

. Limiter la zone de pâture pour forcer les animaux à manger les tiges.

. Ne pas faire pâturer la luzerne lorsqu'elle est mouillée.

Remarques :

1- Si l'on envisage la pâture, il y a intérêt à semer, en mélange avec la luzerne, une graminée comme l'Oryzopsis holciformis ou le Ray-grass.

. Employer pour un semis mécanique en ligne :

10 Kg/Ha de luzerne + 10 Kg/Ha d'Oryzopsis holciformis.

10 Kg/Ha de luzerne + 8 Kg/Ha de Ray-grass.

. Augmenter la dose de semis de 25% dans le cas d'un semis à la volée.

2- La météorisation est due à la formation de gaz dans la panse, que la bête ne peut évacuer. Elle gonfle et risque la mort par étouffement. Ne pas la faire marcher, car elle ne peut plus respirer. Si on voit que la brebis va mourir, il faut évacuer ces gaz en perçant la panse, en haut du flanc gauche, quelques centimètres en arrière de la dernière côte. On se sert d'un outil spécial : le trocart. A défaut, on peut utiliser un couteau : enfoncer d'un coup sec, la pointe de la lame de 2 ou 3 cm dans le flanc. Attention : il faut percer et non couper. Désinfecter ensuite la plaie après avoir coupé la laine sur quelques cm^2 et demander à un vétérinaire d'examiner la bête. La laisser sans nourriture pendant deux jours.

LA PRAIRIE TEMPORAIRE ENTRE 350 et 450mm.

F - L'Oryzopsis holciformis.

Choix de l'espèce :

C'est une graminée vivace, résistante à la sécheresse et qui peut être productive jusqu'au début de l'été si les pluies de printemps sont suffisantes. Se procurer des semences auprès de la Coopérative Centrale de Semences et de Plants Sélectionnés (CCSPS), 45 Avenue Ferhat Hached - Tunis. Faire les commandes 3 mois avant l'époque du semis.

Semis :

- Apporter 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% avant la préparation du sol.
- Préparer le terrain pour obtenir un sol propre, et un lit de semence à structure fine.
- Semer à faible profondeur (1 à 2 cm), en lignes perpendiculaires à la pente, espacées de 30 cm. environ.
- Rouler sur sol ressuyé, aussitôt que possible après le semis.
- Dose de semis : semer 10 à 15 Kg/Ha pour un semis au semoir en ligne. Augmenter cette dose jusqu'à 16-18 Kg/Ha si on est obligé de semer à la volée.
- Epoque de semis : semer en Octobre et jusqu'au 15 Novembre si les pluies d'automne sont précoces et si la parcelle est propre. Semer en Février-Mars si les pluies d'automne sont tardives, après avoir détruit les mauvaises herbes.

Soins culturaux :

- Epandre aussitôt après le semis, 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%.
- Eviter la concurrence des mauvaises herbes au cours de la première année. Biner si nécessaire. Dans les parcelles les plus sales, il est conseillé de faire un désherbage chimique. Employer du 24D à la dose recommandée pour l'orge. Lire attentivement la notice d'emploi, car la dose à utiliser varie avec la température (consulter le service de la Défense des Cultures). Il est possible de demander à la Coopérative Centrale de Motoculture (COCEMO) de pratiquer le traitement. Attendre 3 semaines avant de faire pâturer de nouveau.
- Couper après pâture, les plantes que les animaux ont refusées.
- Apporter chaque année 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% avant les pluies d'automne et passer un canadien léger entre les lignes.
- Apporter après les premières pluies 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%. Si les pluies sont abondantes, faire un nouvel apport de 50 Kg/Ha d'Ammonitre 33% en Février.

Production :

La production d'Oryzopsis holciformis dépend de la précocité des pluies d'automne et de l'importance des pluies de printemps. L'Orizopsis pousse tant que le froid n'est pas trop rigoureux et il peut pousser jusqu'en Juin s'il a plu suffisamment au printemps.

Mode d'exploitation :

-Pâturage :

- Faire pâturer 4 semaines après les pluies d'automne et chaque fois que la plante atteint 10 à 15 cm. de haut.
  Eviter le surpâturage par une méthode rationnelle d'exploitation

- Fauche :

La végétation de printemps étant abondante, on peut faire une coupe de foin.

. Faucher avant l'épiaison pour ne pas avoir un foin trop grossier.

. L'ensilage de l'Orizopsis est facile à rèussir.

Le foin et l'ensilage sont meilleurs si on a semé en même temps une légumineuse comme la Luzerne.

Dose de semis : Oryzopsis 10 Kg/Ha + Luzerne 10 Kg/Ha

Augmenter la dose de semences de 25 % dans le cas d'un semis à la volée.

LA PRAIRIE TEMPORAIRE entre 350 et 450 mm.

E - Le Ray-grass ("Manjour").

Choix de l'espèce :

. Choisir le Ray-grass annuel "Lolium rigidium", graminée rustique qui s'adapte bien à tous les sols bien drainés. La production de graines permet un resemis naturel tous les ans.
. Choisir la variété "Wimmera" d'origine australienne.
. Se procurer les graines auprès de la Coopérative Centrale des Semences et Plants Sélectionnés (CCSPS), 45 Avenue Ferhat Hached, Tunis. Faire les commandes 3 mois avant l'époque de semis.

Semis :

. Apporter 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% avant la préparation du sol.
. Préparer le terrain pour obtenir un sol propre. Préparer soigneusement un lit de semences à structure fine.
. Semer à faible profondeur (1 à 2 cm) en lignes perpendiculaires à la pente, espacées de 20 cm. environ.
. Rouler sur un sol ressuyé, auussitôt que possible après le semis.
. Dose de semis : semer 20 Kg/Ha pour un semis en ligne. Augmenter cette dose jusqu'à 25 Kg/Ha si on est obligé de semer à la volée.
. Epoque de semis : aussitôt que possible en automne. Les années suivantes, passer une herse ou un canadien léger en fin d'été pour enterrer les graines tombées au sol et assurer la régénération de la prairie.

Soins culturaux :

. Apporter aussitôt après le semis, 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%.
. Détruire à la main les mauvaises herbes à larges feuilles (chardons, soucis, etc...).
Dans les parcelles les plus sales, il est conseillé de faire un désherbage chimique : employer du 24D à la dose recommandée pour l'Orge. Lire attentivement la notice d'emploi car la dose à utiliser varie avec la température (consulter le service de la Défense des Cultures). Il est possible de demander à la Coopérative Centrale de Motoculture (COCEMO) de pratiquer ce traitement. Attendre 3 semaines avant de faire pâturer de nouveau.
. Couper après pâture les plantes que les animaux ont refusées.
. Apporter chaque année 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% à la fin de l'été et passer une herse ou un canadien léger en suivant les courbes de niveau.
. Apporter après les premières pluies 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%. Si les pluies d'hiver sont abondantes, faire un nouvel apport de 50 Kg/Ha d'Ammonitre 33%, fin Janvier.

Production :

La production de Ray-grass dépend de la précocité des pluies d'automne et de l'importance des pluies d'hiver et de printemps. Il pousse en hiver si le froid n'est pas trop rigoureux, mais il monte rapidement à graine à la fin du printemps.

.../...

Mode d'exploitation :

- Pâture :

. Faire pâturer 70 à 80 jours après la levée, puis chaque fois que les plantes atteignent 10 à 15 cm. de haut.
. Eviter le surpâturage par une méthode rationnelle d'exploitation (rotation de pâturages : voir Fiche FOUR.2.A.).
. Faire pâturer de Décembre à Avril, puis laisser monter à graine pour assurer le resemis naturel.
. Faire pâturer pendant l'été, lorsque les graines sont tombées au sol.

- Fauche :

. Le Ray-grass donne un très bon foin et il est facile à ensiler.
. Faucher lorsque les épis commencent à apparaître. La coupe doit être faite assez tôt au printemps pour permettre une repousse et la production de graines.

Pour la fenaison et l'ensilage, on peut semer le Ray-grass en mélange avec la Luzerne pluriannuelle.
Dose de semis : Ray-grass 8 Kg + Luzerne 10 Kg.
Augmenter ces doses de 25% dans le cas de semis à la volée.

LA PRAIRIE TEMPORAIRE netre 350 et 450 mm.

F - La Fétuque élevée (Festuca eliator arundinaccea - "cibouss")

Choix de la variété :

La Fétuque élevée est une graminée vivace que l'on cultive sur les sols lourds des bas-fonds recevant un supplément d'eau par ruissellement, à condition qu'ils soient bien drainés. Choisir la variété "Soliman". Se procurer les graines auprès de la Coopérative Centrale de Semences et de Plants Sélectionnés (CCSPS), 45 Avenue Ferhat Hached à Tunis. Commander les semences 3 mois avant l'époque de semis.

Semis :

- Apporter 100 Kg/Ha de Superphosphate 45% avant la préparation du sol.
- Préparer le terrain pour obtenir un sol propre et un lit de semence à structure fine.
- Semer à faible profondeur (1 à 2 cm) en lignes espacées de 30 cm. environ.
- Dose de semis : semer 15 Kg/Ha pour un semis en ligne. Augmenter cette dose jusqu'à 20 Kg/Ha si on est obligé de semer à la volée.
- Epoque de semis : semer dans la deuxième quinzaine de Septembre ou au début d'Octobre, avant les pluies, même avant les pluies.
- Enfouir les semences par 2 passages recroisés de rouleau cultipaker.

Soins culturaux :

- Apporter après le semis 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%.
- Détruire à la main les mauvaises herbes à larges feuilles (chardons, soucis, etc...).
- Couper après pâture les plantes que les animaux ont refusées.
- Apporter chaque année 100 Kg/Ha de Super 45 à la fin de l'été et passer un canadien léger entre les lignes.
- Apporter après les premières pluies 100 Kg/Ha d'Ammonitre 33%. Si les pluies d'hiver sont abondantes, faire un nouvel apport de 50 Kg/Ha d'Ammonitre 33% à la fin de Janvier.

Production et exploitation :

La Fétuque élevée est une plante vivace. La période de production va de Novembre à Mai.

- Exploiter uniquement par fauche au cours de la première année. On peut avoir 1 ou 2 coupes suivant l'importance des pluies d'hiver.
- Les années suivantes, on peut exploiter, par pâture ou par fauche, 2 à 4 fois par an.
- Couper les refus après chaque pâture.

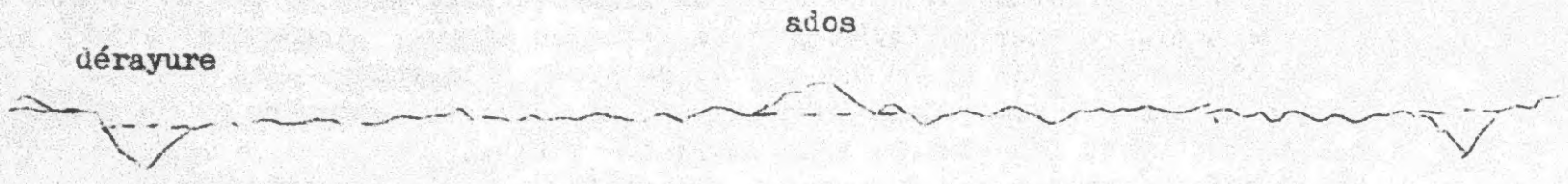
Remarques :

Si l'endroit où est cultivée la Fétuque risque d'être inondé, il faut aménager des planches surélevées de 10 mètres de large. Faire plusieurs labours en planche en maintenant ados et dérayures au même endroit : à chaque labour, les ados sont surélevés et les dérayures sont approfondies. Le labour doit être orienté de façon à ce que les dérayures puissent servir de rigoles pour évacuer l'eau et éviter que les planches soient inondées. (voir Schéma au dos).

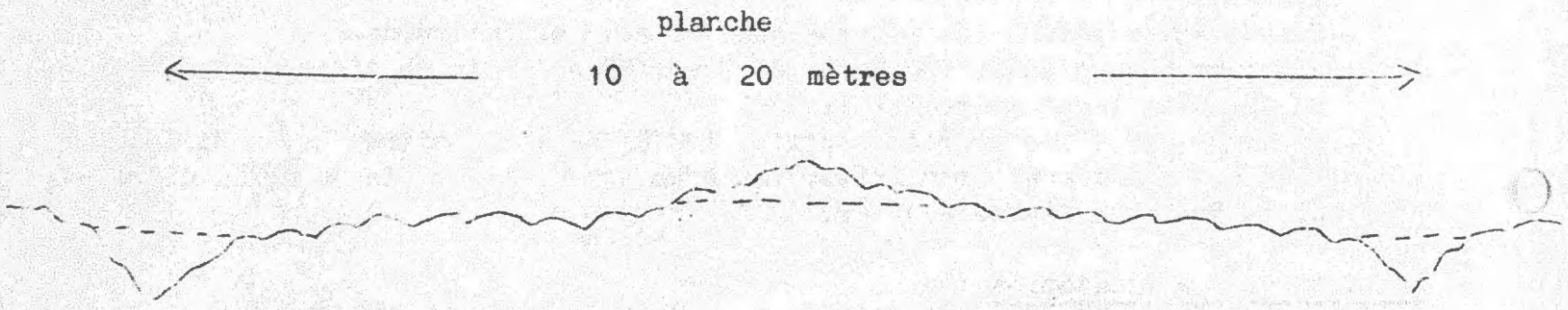
.../...



a)- Niveau du sol avant labour.



b)- Niveau du solaprès un labour.



c)- Niveau du sol après plusieurs labours.

Février 1975 FOUR.3.A.

A - L'ORGE EN VERT sous une pluviométrie de 250 à 350mm.

But :

L'Orge est connue de tous les cultivateurs. Elle pousse rapidement en automne, elle supporte d'être pâturée une ou deux fois.
Elle peut fournir un appoint fourrager intéressant en automne à la période des agnelages et de l'allaitement.

Choix de l'emplacement :

- Choisir une terre légère et profonde,si possible située près des habitations ou de la bergerie, cultivée habituellement en céréales.
- Rechercher les endroits qui peuvent recevoir un supplément d'eau par ruissellement.

Préparation du sol :

- Apporter début Septembre du fumier provenant de la bergerie ou de la "gricha", la dose de 10 à 15 tonnes/Ha.
- Faire un labour léger (12 à 15 cm), sans attendre les pluies si on dispose d'un moyen de traction suffisant.

Semis :

- Semer à la dose de 80 Kg/Ha à la fin du mois de Septembre.
- Enfouir par un passage de herse.

Exploitation :

Le développement de l'orge dépend de la pluviométrie (quantité et précocité), et de la température. Il est ralenti par le froid de l'hiver.
- Réserver ce pâturage aux animaux qui en ont le plus besoin : brebis en lactation et jeunes agneaux.
- Faire pâturer avant le développement des tiges, dès que les feuilles atteignent 10 à 15 cm. de haut, en pratiquant la rotation de pâturages : diviser le champ en petites parcelles que l'on fait brouter l'une après l'autre, les parcelles broutées en premier repoussent pendant que les animaux se trouvent sur les autres.
- Eviter de faire pâturer trop ras pour que l'orge puisse repousser facilement.
- Faire pâturer de nouveau chaque fois que l'orge atteint 15 cm. de haut, jusqu'au froid de l'hiver qui ralentit son développement.
- Faire pâturer une dernière fois à la sortie de l'hiver si les pluies ont été suffisantes.
- Labourer aussitôt pour garder de l'humidité pour les cultures de l'automne.

Remarques :

Si l'orge peut assurer une production fourragère en automne sur une terre habituellement cultivée en céréales, il ne faut pas défricher les parcours naturels, qui assurent une production fourragère pour les autres périodes de l'année, tout en évitant l'érosion éolienne qui se produit sur les sols labourés.

B - L'ORGE EN VERT avec une pluviométrie supérieure à 350mm.

But :

L'Orge est connue de tous les cultivateurs. Elle pousse rapidement en automne, talle bien et supporte d'être pâturée. Elle peut fournir un appoint fourrager intéressant en automne à la période des agnelages et de l'allaitement.

Choix de l'emplacement.

Choisir une bonne terre à céréales, située près des habitations ou de la bergerie.

Préparation du sol :

- Apporter début Septembre du fumier provenant de la bergerie ou de la "gricha" à la dose de 10 à 15 tonnes/Ha.
- Faire un labour léger (15 cm) sans attendre les pluies si on dispose d'un moyen de traction suffisant.

Semis :

- Semer à la dose de 100 Kg/Ha à la fin du mois de Septembre.
- Enfouir par un passage de herse.
- Epandre après les premières pluies 50 Kg/Ha d'Ammonitre 33%.

Exploitation :

Le développement de l'Orge dépend de la pluviométrie (quantité et précocité), et de la température. Il est ralenti par le froid de l'hiver.

- Réserver ce pâturage aux animaux qui en ont le plus besoin : brebis en lactation et jeunes agneaux.
- Exploiter avant le développement des tiges, dès que les feuilles atteignent 10 à 15 cm. de haut, en pratiquant la rotation de pâturage : diviser le champ en petites parcelles que l'on fait brouter l'une après l'autre, les parcelles broutées en premier repoussent pendant que les animaux se trouvent sur les suivantes.
- Eviter de faire pâturer trop ras pour que l'orge puisse repousser facilement.
- Faire pâturer de nouveau dès que l'orge atteint 15 cm de haut jusqu'au froid de l'hiver qui ralentit son développement.
- S'il y a une bonne pluviométrie hivernale, épandre 50 Kg/Ha d'Ammonitre en Janvier. On pourra soit faire pâturer de nouveau, soit laisser pousser pour obtenir une récolte de grains.

Note :

Dans les sols légers, on peut remplacer l'Orge par du seigle dont le développement est moins ralenti par le froid.

FIN

- A V E R T I S S E M E N T -

Les fiches "Financement" datées de Juin 1975 ont été établies d'après les textes actuellement en vigueur et concernant uniquement le Centre et le Sud Tunisien.

Si les barêmes d'attribution de l'aide de l'Etat sont modifiés, ces fiches ne donneront plus de renseignements valables et ne devront plus être utilisées.

Elles seront remplacées par de nouvelles fiches, établies d'après les nouveaux barêmes.

Juillet 1975 FINANCEMENT

PLAN DE CLASSEMENT DES FICHES FINANCEMENT

Numéro	Date	Sujets
FIN.1	7/75	Définition des termes utilisés.
Arboriculture fruitière		
FIN.2	7/75	Conditions générales d'aide à l'arboriculture fruitière dans le Centre et le Sud Tunisien.
FIN.3	7/75	Conditions d'attribution de l'aide dans le cadre du Projet PAM-482.
FIN.4	7/75	Contributions d'attribution de l'aide dans le cadre du FOSDA
FIN.5.A.	7/75	Oliviers en plein en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.B.	7/75	Oliviers avec amandiers intercalaires en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.C.	7/75	Régénération des plantations d'oliviers - Aide de l'Etat.
FIN.5.D.	7/75	Pistachiers en plein en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.E.	7/75	Pistachiers avec amandiers intercalaires en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.F.	7/75	Amandiers en plein en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.G.	7/75	Abricotiers en plein en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.H.	7/75	Figuiers en plein en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.I.	7/75	Pêchers, Pruniers et arbres fruitiers divers. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.J.	7/75	Amandiers en intercalaires de jeunes plantations en sec. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.K.	7/75	Oliviers de table en plein en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations.

.../...

FIN.5.L.	7/75	Oliviers de table avec arbres fruitiers intercalaires en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations.
FIN.5.M.	7/75	Pistachiers en plein en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.N.	7/75	Pistachiers avec arbres fruitiers intercalaires en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantation
FIN.5.O.	7/75	Pommiers, Poiriers en plein en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantation
FIN.5.P.	7/75	Abricotiers, Pêchers, Pruniers et arbres fruitiers divers en plein en irrigué. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations
FIN.5.Q.	7/75	Oliviers en sec. Aide de l'Etat à la remise en état des jeunes plantations
FIN.6.A.	7/75	Régénération des plantations d'oliviers Aide de l'ONH.
FIN.6.B.	7/75	Oliviers en plantation intensive en irrigué. Aide de l'ONH.
FIN.6.C.	7/75	Oliviers : remise en état des jeunes plantations - Désenchiendentement - Aide de l'ONH.

Arbustes fourragers :

FIN.7.A.	7/75	Cactus inerme. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantat
FIN.7.B.	7/75	Atriplex. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantation
FIN.7.C.	7/75	Acacia. Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plant

TRavaux préparatoires :

FIN.8.A.	7/75	Défrichement du Jujubier et nivellement. Aide de l'Etat en vue d'une plantation d'arbres fruitiers.
FIN.8.B.	7/75	Destruction du chiendent. Aide de l'Etat en vue d'une plantation d'arbres fruitiers. (en sec).
FIN.8.C.	7.75	Destruction du chiendent. Aide de l'Etat en vue d'une plantation irriguée d'arbres fruitiers.
FIN.8.D.	7/75	Destruction du chiendent Aide de l'Etat en vue d'une plantation d'arbustes fourragers

- DEFINITION DES TERMES UTILISES DANS LES FICHES -

Crédit : On entend par crédit le montant de l'aide en espèces, qui peut se subdiviser en subvention et en prêt.

Subvention : Aide en espèces, ou en nature, que le bénéficiaire n'aura pas à rembourser.

Prêt : Aide en espèces ou en nature, qui doit être remboursée selon certaines modalités, définissant les périodes de financement et de remboursement, et les taux d'intérêt.

Prêter : Accorder un prêt.

Prêteur : Celui qui accorde un prêt.

Emprunter : Demander et obtenir un prêt.

Emprunteur: Celui qui demande et obtient un prêt.

Capital : Montant de la somme qui a été prêtée (ou valeur de l'objet prêté dans le cas d'un prêt en nature).

Intérêt : Somme due par l'emprunteur en plus du capital correspondant au montant du prêt. C'est le loyer de l'argent prêté.

Taux d'intérêt: Montant de l'intérêt annuel pour un capital de 100. Par exemple, un taux d'intérêt de 3 % indique que, pour un prêt de 100 Dinars, il faudra payer un intérêt annuel de 3 Dinars ; au bout de 1 an, l'emprunteur devra donc rembourser 103 Dinars.

Annuité : Montant comprenant capital et intérêt à verser chaque année au cours du remboursement d'un prêt.

Durée du prêt: Période qui s'étend de la première attribution de crédit jusqu'à la fin du remboursement.
Pour les prêts à moyen ou à long terme, elle peut se diviser en 3 périodes :

- période de financement : certains prêts sont attribués en plusieurs tranches de crédits.
- différé de remboursement : entre le moment où l'emprunteur a reçu la totalité du prêt et celui où il commencera à rembourser.
- période de remboursement : période pendant laquelle l'emprunteur rembourse le capital et les intérêts.

Exploitation en faire-valoir direct : L'agriculteur cultive la terre dont il est propriétaire.

Exploitation en location : (ou en fermage) L'agriculteur cultive une terre qui ne lui appartient pas. Il verse au propriétaire du terrain une redevance en espèces ou en nature, fixée à l'avance dans le contrat de location.

Exploitation en métayage : (association) L'agriculteur cultive une terre qui ne lui appartient pas. La récolte et les dépenses sont partagées entre l'agriculteur et le propriétaire du terrain selon des proportions fixées par leur accord.

Enzel : Annulé pour les terres agricoles par la Loi Nº 74-24 du 18 Mars 1974. Il s'agissait d'une sorte de location de longue durée .

Kirdar : Annulé pour les terres agricoles par la Loi Nº 74-24 du 18 Mars 1974. Il s'agissait d'une location de longue durée.

Moussakat : Forme spéciale de métayage dans laquelle le propriétaire confie au moussaka une plantation en production en vue de son entretien. La récolte est partagée entre les parties selon les modalités fixées dans leur accord.

Mgharsa : Un propriétaire confie au mgharsiste un terrain en vue de la plantation d'arbres fruitiers. Le mgharsiste assure les frais engagés pour la plantation et l'entretien des arbres jusqu'à la mise à fruit. Le terrain complanté est alors partagé pour moitié entre les parties.

Hypothèque : Engagement par lequel un emprunteur garantit le remboursement d'un prêt grâce à un terrain ou à un immeuble. Si le remboursement n'est pas fait dans les délais et selon les modalités prévus, le terrain ou l'immeuble seront vendus pour permettre le remboursement du prêt.
L'hypothèque est inscrite sur le titre de propriété ou l'attestation de possession correspondant au bien hypothèqué.

CONDITIONS GENERALES D'AIDE A L'ARBORICULTURE FRUITIERE DANS LE CENTRE ET LE SUD TUNISIEN

--o--

Le cultivateur qui désire créer ou améliorer une plantation d'arbres fruitiers peut obtenir une aide de l'Etat par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Tunisie, grâce au Projet PAM-432 ou au Fonds Spécial de Développement Agricole (FOSDA). D'autres sources de financement, comme l'Office National de l'Huile (ONH) pour les plantations d'oliviers, ou des Projets de Développement Agricoles dans certaines zones d'action, peuvent aider le cultivateur.

1 - ENQUETE PREALABLE :

Avant d'accorder une aide, les organismes vérifient que la plantation se trouvera dans des conditions favorables qui assureront un bon développement des arbres et permettront le remboursement de l'aide reçue par le cultivateur lors de l'entrée en production de la plantation.

Le Technicien qui fera l'enquête vérifiera :

- les conditions générales de la parcelle :
  - . sol : l'épaisseur doit être suffisante pour assurer un bon développement des arbres.
    : sa nature convient à l'espèce à planter.
  - . pluviométrie : elle doit être suffisante pour permettre aux arbres d'arriver à une production convenable.
    : est-il possible de récupérer les eaux de ruissellement?
    : la densité de plantation envisagée correspond-elle aux ressources en eau ?
  - . éloignement des points d'eau :
    dans le cas de plants greffés ou de souchets racinés d'oliviers, il faut arroser les jeunes plants à la plantation et au cours de l'été des deux premières années. Des points d'eau éloignés rendent les arrosages impossibles ou onéreux.
  - . état de la parcelle :
    En zone aride, la pluviométrie n'est pas suffisante pour assurer un bon développement des arbres envahis de mauvaises herbes. La parcelle doit être propre et désenchiendentée.
- les conditions de l'exploitation :
  - . le cultivateur a-t-il d'autres arbres fruitiers? Si les plantations qui existent sur l'exploitation sont bien tenues, le Technicien peut penser que les nouvelles plantations seront également bien tenues.
  - . quel est le matériel disponible sur l'exploitation ?
    En particulier y a-t-il :
    - . des citernes pour l'arrosage,
    - . des "mâacha" et des "m'saba" pour l'entretien des parcelles (lutte contre le chiendent).
    - . un cheptel de trait suffisant.

.../...

. quelle est l'importance des troupeaux : la parcelle plantée ne pourra plus servir de pâturage, les animaux mangent les jeunes pousses et abiment les arbres. Le cultivateur doit avoir des ressources fourragères suffisantes pour nourrir ses animaux hors de la plantation.

2 - CONSTAT D'EXECUTION DES TRAVAUX :

L'aide est débloquée par tranches, au cours de plusieurs années, selon un calendrier de financement établi à l'avance pour chaque opération.

Les Techniciens s'assureront, avant le déblocage des nouveaux crédits, que les travaux prévus ont été exécutés dans de bonnes conditions. Si les travaux prévus ne sont pas exécutés, l'aide est suspendue et le remboursement des sommes déjà perçues et des intérêts peut être demandé immédiatement.

3 - CONDITIONS PARTICULIERES :

Les conditions d'attribution de l'aide sont différentes dans le cas d'une coopérative ou d'un groupement agricole, et dans le cas d'un particulier.
Elles varient suivant les organismes qui assurent l'aide :

- voir Fiche FIN-3 les conditions particulières des prêts dans le cadre du Projet PAM-482.
- voir Fiche FIN-4 les conditions particulières des prêts dans le cadre du Fonds Spécial de Développement Agricole (FOSDA).
- voir Fiche FIN-5 les tableaux indiquant l'importance de l'aide, les calendriers de financement et de remboursement pour les crédits alloués dans le cadre du Projet PAM-482 et du FOSDA pour chaque type de plantation.
- voir Fiche FIN-6 les tableaux indiquant l'importance de l'aide, les calendriers de financement et de remboursement pour les crédits alloués par l'ONH pour les plantations d'oliviers.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE DANS LE CADRE DU PROJET PAM-482

--o--

1 - OBLIGATIONS DU CULTIVATEUR :

- Le cultivateur doit adhérer à un groupement agricole de statut juridique officiel : coopérative de production, coopérative de service type polyculture, association d'intérêt collectif, ...
- Le cultivateur présente sa demande de crédit sur papier libre à la Direction locale du Projet PAM-482, sous couvert du Président du groupement.
- Un contrat est établi entre le cultivateur et le groupement par lequel le cultivateur s'engage, vis à vis du groupement à effectuer les travaux nécessaires pour obtenir un bon développement de ses plantations, à recevoir l'aide par tranches au fur et à mesure que les travaux seront réalisés. Il s'engage également à rembourser la partie de l'aide qui est faite sous forme de prêt.

2 - NATURE DE L'AIDE :

- L'aide accordée dans le cadre du Projet PAM-482 comprend en général 3 parties :
  - . une subvention en nature composée de rations alimentaires;
  - . une subvention en espèces,
  - . un prêt en espèces, remboursable avec intérêts, après l'entrée en production des plantations.
- Les crédits et rations sont débloquées par tranches semestrielles et distribuées aux cultivateurs par le Président du groupement agricole après exécution des travaux.
  - . une nouvelle tranche n'est débloquée qu'après contrôle de l'exécution des travaux prévus.
  - . l'aide est interrompue si les travaux ne sont pas réalisés.

3 - ATTRIBUTION DE L'AIDE :

- Les demandes des adhérents sont regroupés en une demande globale du groupement qui est envoyée à la Direction Locale du Projet PAM-482, avec une liste des cultivateurs demandeurs.
- Les Techniciens du Projet PAM-482 font une enquête technique pour vérifier le bien-fondé des demandes et faire le cas échéant les ajustements nécessaires, en accord avec le Conseil d'Administration du groupement.
- Le dossier est envoyé ensuite à la Direction Régionale PAM-482, puis à la Direction Centrale qui, après vérification,
  - . demande les rations correspondantes à l'Office des Céréales,
  - . envoie les demandes de crédits à la Banque Nationale de Tunisie.
- La Banque Nationale de Tunisie prépare un contrat global au nom de la coopérative et le lui envoie.

- Après signature légalisée et enregistrement à la Recette des Finances, le contrat est retourné à la Banque Nationale de Tunisie.
- La Banque peut débloquer alors la première tranche de crédit au nom de la coopérative ou du groupement. Elle envoie un avis de crédit au Président du groupement, avec copie à la Direction Locale PAM-482.
- L'argent débloqué est à la disposition de la coopérative. Il est réparti entre les cultivateurs au fur et à mesure de l'exécution des travaux. Par contre, si un cultivateur ne réalise pas les travaux prévus, les crédits ne lui sont pas attribués.

Le délai entre la présentation des demandes et l'attribution des crédits est de l'ordre de 3 à 6 mois, parfois plus si les dossiers ne sont pas complets ou mal constitués.

3 - REMARQUES :

1) Le Projet PAM-482 s'occupe des dossiers et les suit jusqu'au déblocage des crédits et des rations. Ceux-ci sont distribués sous le contrôle du Projet PAM-482 par le canal du groupement : le cultivateur, après avoir fait sa demande, n'a pas à s'occuper lui-même du dossier.

2) Pour garantir un prêt, le Projet PAM-482 ne demande pas de titre de propriété. Un locataire ou un métayer peuvent en bénéficier. Les adhérents d'un groupement agricole se connaissent tous : cette connaissance réciproque fait que les cas de litiges ne sont pas ignorés du Conseil d'Administration du groupement qui peut écarter les demandes injustifiées. Parfois une attestation peut être demandée au cheikh certifiant qu'il n'y a pas de litige sur la parcelle à planter.

3) Le groupement agricole tient une comptabilité et des fiches par adhérents, ce qui entraine des dépenses. Il y a également d'autres frais : salaires du Directeur, déplacements, etc... Le groupement n'a en général pas de ressources : il est donc dans l'obligation de retenir 10 % des crédits accordés par son intermédiaire pour couvrir ces frais d'encadrement. Ces 10 % sont pris en général sur la partie subvention des crédits.

4) Le groupe réserve aussi 15 % des crédits accordés par son intermédiaire à l'achat de matériel, à l'intention des adhérents : petit matériel, citernes, etc... Ces 15 % sont pris sur la partie subvention des crédits, en général.

5) Le cultivateur porçoit en espèces 75 % des crédits accordés et le petit matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE DANS LE CADRE DU FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

(F.O.S.D.A.)

—o—

1 - OBLIGATIONS DU CULTIVATEUR :

- Le bénéficiaire d'une aide peut être :
  - . un propriétaire exploitant en faire-valoir direct,
  - . un exploitant en location, métayage ou moussakat, à condition d'avoir l'accord du propriétaire, qui doit garantir le remboursement.
- Pour les prêts concernant les plantations, le terrain est la garantie du remboursement du prêt et il sera hypothèqué. Le bénéficiaire doit présenter un certificat de possession ou un titre de propriété.
  Pour les personnes exploitant une terre ne leur appartenant pas (location, métayage, etc...), c'est le propriétaire du terrain qui doit fournir le titre de propriété ou le certificat de possession du terrain garantissant le remboursement.
- Les travaux doivent être exécutés en employant les techniques agricoles qui assureront la pleine efficacité des investissements.
- Dans les zones intéressées par un Projet de mise en valeur, les opérations envisagées doivent être conformes à ce Projet, en particulier pour la localisation des plantations et le choix des espèces.

2 - NATURE DE L'AIDE :

L'aide est constituée par des crédits accordés par l'entremise de la Banque Nationale de Tunisie. Elle comprend :

- une subvention en espèces. Cette subvention est la même, qu'il s'agisse d'une coopérative ou d'un particulier.
- un prêt en espèces, remboursable avec intérêts après l'entrée en production des arbres fruitiers. Le montant du prêt peut être supérieur dans le cas d'une coopérative à celui accordé dans le cas d'un particulier.

Les crédits sont débloqués en plusieurs tranches annuelles.

. une nouvelle tranche n'est débloquée qu'après controle de l'exécution des travaux prévus.

. l'aide est interrompue si les travaux ne sont pas réalisés.

3 - CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Le cultivateur s'adresse à l'Agence Locale de la Banque Nationale de Tunisie pour obtenir des formulaires sur lesquels il établira sa demande en six exemplaires.
Il doit donner des indications sur son exploitation, le matériel et le cheptel qu'il possède et la destination de l'aide demandée : plantation envisagée, superficie, espèce, etc...

La Banque lui demande les titres fonciers qui assureront la garantie du remboursement, et, s'il s'agit d'un exploitant non propriétaire, un exemplaire du contrat établi avec le propriétaire du terrain, pour en connaître la durée et s'il est renouvelable.

La Banque Nationale de Tunisie envoie 3 exemplaires de la demande au Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA), qui :

- établit un extrait de carte au 50.000ème situant l'exploitation,
- dresse un croquis des parcelles à planter,
- fait une enquête technique sur l'exploitation (superficie, cheptel vif et mort, plantations existantes, cultures, etc...) et sur la parcelle à planter (nature du sol, caractéristiques de la plantation, espèce envisagée, travaux à réaliser avant la plantation et au moment de la plantation, etc...)
- donne un avis sur l'aide demandée, avis favorable ou non suivant les résultats de l'enquête.

Deux exemplaires du dossier sont envoyés à la Division de la Vulgarisation Agricole qui donne son avis sur la demande.

Le dossier est ensuite étudié par une commission comprenant des représentants de la Banque Nationale de Tunisie, du Comité du Crédit, de la Division de la Vulgarisation Agricole, des Directions Techniques concernées du Ministère de l'Agriculture.
Cette Commission prend la décision de refuser ou d'accorder le crédit, en précisant son montant total, le nombre et le montant des tranches annuelles.

Cette décision est envoyée à la Banque Nationale de Tunisie pour qu'elle prenne les dispositions nécessaires. Une copie de la décision est adressée au CRDA qui avertit le cultivateur du résultat de sa demande.

Le délai entre le moment de la déposition de la demande et celui de l'attribution des crédits est de 2 à 3 mois.

Dans le cas d'une coopérative, la demande de crédit est établie par le Président de la coopérative, ou son Directeur. Une liste des adhérents est jointe à la demande.
La banque envoie le dossier à l'Office des Terres Domaniales, qui donne son avis sur la demande et le transmet au CRDA pour enquête.
A partir de là, le dossier est étudié comme celui d'un particulier.

- OLIVIERS EN PLEIN EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

—o—

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :

aux calendriers de financement et aux montants des aides,

aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 :coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative			2 FOSDA Coopérative	3 FOSDA Particulier
	Crédit D/Ha	*	Rations/Ha	D/Ha	D/Ha
(Plantation) Année 1	23,000	*	46	30,000	30,000
2	12,000	*	23	20,000	20,000
3	8,000	*	17	20,000	20,000
4	8,000	*	14	14,000	14,000
5	10,000	*		14,000	14,000
6	10,000	*		14,000	14,000
7	10,000	*		14,000	14,000
8	10,000	*		14,000	14,000
9	8,000	*		10,000	
10	8,000	*		10,000	
11	8,000	*			
12	8,000	*			
13	8,000	*			
Total	131,000 (1)	*	100 (2)	160,000	140,000
dont Subventions (espèces)	52,000	*		60,000	60,000
Prêt	79,000	*		100,000	80,000
Durée du prêt	30 ans	*		25 ans	25 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 13,100 D/Ha sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 19,650 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 98,250 D/Ha, sont versés au cultivateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 21ème à la 30ème année	de la 16ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année
Nombre d'annuités	10	10	10
Montant des parts annuelles de capital	7,900 D/Ha	10,000 D/Ha	8,000 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 20ème année	3 % de la 1ère à à la 15ème année	3 % de la 1ère à à la 15ème année
3,5 % de la 21ème à la 30ème année	4,5 % de la 16ème à la 25ème année	4,5 % de la 16ème à la 25ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées)

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 9,500 D/Ha	de 12,700 D/Ha	de 10,500 D/Ha
à 12,800 D/Ha	à 19,000 D/Ha	à 16,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- OLIVIER AVEC AMANDIER INTERCALAIRE EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous, colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demende seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1		2	3
	Projet PAM-482 Coopérative		FOSDA	FOSDA
	Crédit D/Ha	* Rations/Ha	Coopérative D/Ha	Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	40,000	* 76	75,000	75,000
2	20,000	* 31	37,500	37,500
3	10,000	* 23	15,000	
4	7,000	* 20		
5	7,000	*		
6	7,000	*		
7	7,000	*		
Total	98,000(1)	* 150(2)	127,500	112,500
dont subventions (espèces)	39,000	*	30,000	30,000
prêt	59,000	*	97,500	82,500
durée du prêt	21 ans	*	15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 9,800 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 14,700 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 73,500 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature fournie gratuitement pae le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 10ème à la 21ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	12	7	7
Montant des parts annuelles de capital	4,917 D/Ha	13,930 D/Ha	11,7[illegible]6 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 9ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5 % de la 10ème à la 21ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 5,600 D/Ha	de 18,500 D/Ha	de 15,000 D/Ha
à 7,700 D/Ha	à 22,800 D/Ha	à 19,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- REGENERATION DES PLANTATIONS D'OLIVIERS -

Aide de l'Etat

--o--

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :

aux calendriers de financement et aux montants de l'aide,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau c-dessous colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative).
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)
  de l'ONH : sous certaines conditions. Se renseigner auprès des services compétents du Ministère de l'Agriculture (ONH ou PA) pour connaître le montant et les conditions d'attribution de cette aide. (Voir Fiche FIN-6 C)

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1		2	3
	Projet PAM-482 Coopérative		FOSDA	FOSDA
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	Coopérative D/Ha	Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	12,000	120	22,000	22,000
2	2,000	20	16,500	16,500
3	2,000	20	16,500	16,500
4	2,000	20	11,000	11,000
5	2,000	20	11,000	11,000
6			11,000	
Total	20,000 (1)	200 (2)	88,000	77,000
dont Subvention (espèces)			55,000	55,000
Prêt	20,000		33,000	22,000
Durée du Prêt	20 ans		15 ans	15ans

(1): sur ce montant :
10 %, soit 2,000 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement,
15 %, soit 3,000 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel,
75 %, soit 15,000 D/Ha, sont versés au coopératuer par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2): Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 11ème à la 20ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	10	7	7
Montant des parts annuelles de capital	2,000 D/Ha	4,715 D/Ha	3,143 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 10ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5 % de la 11ème à la 20ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 2,500 D/Ha	de 6,000 D/Ha	de 4,000 D/Ha
à 3,000 D/Ha	à 7,000 D/Ha	à 5,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- PISTACHIER EN PLEIN EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

--o--

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative			2 FOSDA Coopérative	3 FOSDA Particulier
	Crédit D/Ha	*	Rations/Ha		
(Plantation) Année 1	34,000	*	46	57,500	57,500
2	21,000	*	28	34,500	34,500
3	13,000	*	23	23,000	23,000
4	10,000	*	18	23,000	23,000
5	10,000	*		23,000	23,000
6	10,000	*		23,000	23,000
7	10,000	*		11,500	
8	10,000	*		11,500	
9	8,000	*			
10	8,000	*			
11	8,000	*			
12	8,000	*			
13	8,000	*			
Total	158,000 (1)	*	115 (2)	207,000	184,000
dont Subventions (espèces)	63,000	*		69,000	69,000
Prêt	95,000	*		138,000	115,000
Durée du prêt	30 ans	*		25 ans	25 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 15,800 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 23,700 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 118,500 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versement par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remtoursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 21ème la 30ème année	de la 16ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année
Nombre d'annuités	10	10	10
Montant des parts annuelles de capital	9,500 D/Ha	13,800 D/Ha	11,500 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts son payés qu moment du remboursement du capital et doivent être ajcutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 20ème année	3 % de la 1ère à la 15ème année	3 % de la 1ère à la 15ème année
3,5 % de la 21ème à la 30ème année	4,5 % de la 16ème à la 25ème année	4,5 % de la 16ème à la 25ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 11,500 D/Ha	de 16,000 D/Ha	de 14,500 D/Ha
à 18,000 D/Ha	à 27,500 D/Ha	à 23,500 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- PISTACHIERS AVEC AMANDIERS INTERCALAIRES EN SEC -

'ide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations.

--o--

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative).
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier).

Calendrier du financement et durée de l'aide.	1		2	3
	Projet PAM-482 Coopérative		FOSDA	FOSDA
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	Coopérative D/Ha	Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	50,000	76	92,000	92,000
2	25,000	37	46,000	46,000
3	15,000	27	23,000	23,000
4	9,000	20	23,000	23,000
5	9,000		11,500	11,500
6	9,000		11,500	11,500
7	9,000			
Total	126,000 (1)	160 (2)	207,000	207,000
dont Subventions	50,000		69 000	69,000
Prêts	76,000		138,000	138,000
Durée du prêt	25 ans		25 ans	25 ans

(1) : Sur ce montant,
10 %, soit 12,600 D/Ha, sont retenus par la coopérative ou le groupement pour les frais d'encadrement.
15 %, soit 18,900 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 94,500 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations alimentaires sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

SUITE EN

F 4

MICROFICHE N°

00728

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي

تونس

F 4

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 12ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année
Nombre d'annuités	14	10	10
Montant des parts annuelles de capital :	5,429 D/Ha	13,800 D/Ha	13,800 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 11ème année	3 % de la 1ère à la 15ème année	3 % de la 1ère à la 15ème année
3,5 % de la 12ème à la 25ème année	4,5% de la 16ème à la 25ème année	4,5% de la 16ème à la 25ème année

c) MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 7,000 D/Ha à 8,500 D/Ha	de 17,500 D/Ha à 26,500 D/Ha	de 17,500 D/Ha à 26,500 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.

- AMANDIERS EN PLEIN EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels de remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide		1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation)	Année 1	40,000	76	67,500	67,500
	2	20,000	34	33,750	33,750
	3	15,000	25	20,250	6,750
	4	6,000	20		
	5	6,000			
	6	6,000			
Total		93,000 (1)	155 (2)	121,500	108,000
dont Subvention (espèces)		37,000		27,000	27,000
Prêt		56,000		94,500	81,000
Durée du prêt		17 ans		20 ans	20 ans

(1) :Sur ce montant :
10 %, soit 9,300 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 13,950, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 69,750 D/Ha sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournié agrtuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 9ème à la 17ème année	de la 9ème à la 20ème année	de la 9ème à la 20ème année
Nombre d'annuités	9	12	12
Montant des parts annuelles de capital	6,222 D/Ha	7,875 D/Ha	6,750 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5 % de la 9ème à la 17ème année	4,5 % de la 9ème à la 20ème année	4,5 % de la 9ème à la 20ème année.

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 7,500 D/Ha à 8,500 D/Ha	de 10,000 D/Ha à 14,000 D/Ha	de 8,500 D/Ha à 12,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- ABRICOTIERS EN PLEIN EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	40,000	76	77,500	77,500
2	20,000	34	38,750	38,750
3	15,000	25	7,750	7,750
4	6,000	20	15,500	
5	6,000			
6	6,000			
Total	93,000(1)	155(2)	139,500	124,000
dont Subvention (espèces)	37,000		46,500	46,500
Prêt	56,000		93,000	77,500
Durée du prêt	17 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 9,300 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 13,950 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 69,750 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 9ème à la 17ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	9	7	7
Montant des parts annuelles de capital	6,222 D/Ha	13,286 D/Ha	11,072 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective du déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5% de la 9ème à la 17ème année	4,5 % de la 9ème à la 15 année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêt) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 7,500 D/Ha à 8,500 D/Ha	de 17,000 D/Ha à 20,500 D/Ha	de 14,000 D/Ha à 17,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

FIGUIER EN PLEIN EN SEC

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :

aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et durée de l'aide		1 Projet PAM- 482 Coopérative		2 FOSDA Coopérative	3 FOSDA Particulier
		Crédit D/Ha	Rations/ha	D/Ha	D/Ha
(Plantation)	Année 1	30,000	60	62,000	62,000
	2	12,000	25	23,250	23,250
	3	9,000	20	7,750	7,750
	4	9,000	20	15,500	
	5	9,000			
	6	9,000			
	7	9,000			
	8	9,000			
	9	9,000			
Total		105,000(1)	125(2)	108,500	93,000
dont subventions (espèces)		42,000		15,500	15,500
prêts		63,000		93,000	77,500
durée du prêt		23 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 10,500 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 15,750 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 78,750 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopérative	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 14ème à la 23ème année	de la 8ème à la 15ème année	de la 8ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	10	8	8
Montant des parts annuelles de capital en Dinars/Ha.	6,300	11,625	9,688

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM-482	FOSDA - Coopératives	FOSDA - Particuliers
1,5 % de la 1ère année à le 13ème année	3 % de la 1ère année à la 7ème année	3 % de la 1ère année à la 7ème année
3,5 % de la 14ème année à la 23ème année	4,5 % de la 8ème année à la 15ème année	4,5 % de la 8ème année à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA - Coopératives	FOSDA - Particuliers
de 7,500 D/Ha	de 15.500 D/Ha	de 12,500 D/Ha
à 9,300 D/Ha	à 18,000 D/Ha	à 15,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- PECHERS , PRUNIERS et ARBRES FRUITIERS DIVERS EN PLEIN EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations.

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous, colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)

- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier).

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1 PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	40,000	76	62,000	62,000
2	20,000	34	23,250	23,250
3	15,000	25	7,750	7,750
4	6,000	20	15,550	
5	6,000			
6	6,000			
Total	93,000 (1)	155 (2)	108,500	93,000
dont Subvention (espèces)	37,000		15,500	15,500
Prêt	56,000		93,000	77,500
Durée du prêt	17 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 9,300 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 13,950 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 69,750 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative, en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 9ème à la 17ème année	de la 8ème à la 15ème année	de la 8ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	9	8	8
Montant des parts annuelles de capital	6,222 D/Ha	11,625 D/Ha	9,688 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 8ème année	3,5 % de la 1ère à la 7ème année	3,5 % de la 1ère à la 7ème année
3,5 % de la 9ème à la 17ème année	4,5 % de la 8ème à la 15ème année	4,5 % de la 8ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 7,500 D/Ha à 8,500 D/Ha	de 15,500 D/Ha à 17,700 D/Ha	de 12,500 D/Ha à 15,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- AMANDIERS EN INTERCALAIRE DES JEUNES PLANTATIONS EN SEC -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative		2 FOSDA Coopérative	3 FOSDA Particulier
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	D/Ha	D/Ha
(Plantation) Année 1	30,000	60	67,500	67,500
2	15,000	28	33,750	33,750
3	10,000	22	20,250	6,750
4	6,000	20		
5	6,000			
6	6,000			
Total	73,000 (1)	130 (2)	121,500	108,000
dont Subventions (espèces)	29,200		27,000	27,000
Prêt	43,800		94,500	81,000
Durée du prêt	21 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 7,300 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 10,950 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 54,750 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 10ème à la 21ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	12	7	7
Montant des parts annuelles de capital	3,650 D/Ha	13,500 D/Ha	11,572 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effectiv de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 9ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5 % de la 10ème à la 21ème année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées).

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 4,500 D/Ha à 5,700 D/Ha	de 17,500 D/Ha à 21,000 D/Ha	de 14,700 D/Ha à 18,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- OLIVIERS DE TABLE EN PLEIN EN IRRIGUE -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

—o—

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :

  du FOSDA (colonne 2 : coopératives)

- s'il fait sa demande seul
  du FOSDA (colonne 3 : particuliers)
  de l'ONH : sous certaines conditions. Se référer à la fiche FIN - 6 B

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives Crédits D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopératives *Rations/Ha	2 FOSDA Coopératives D/Ha	3 FOSDA Particuliers D/Ha
(Plantation) Année 1			190,000	190,000
2			71,250	71,250
3			47,500	47,500
4			47,500	
Total			356,250	308,750
dont Subvention			47,500	47,500
Prêt			308,750	261,250
Durée du prêt			15 ans	15 ans

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement		de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités		7	7
Montant des parts annuelles de capital		44,107 D/Ha	37,322 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
	4,5 % de la 9ème à la 15ème année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	de 56,000 D/Ha	de 47,500 D/Ha
	à 67,500 D/Ha	à 57,500 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la dispostion du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

OLIVIERS DE TABLE AVEC ARBRES FRUITIERS INTERCALAIRES EN IRRIGUE

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

—o—

Pour la même parcelle, le cultivatuer ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :

aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1).
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide		1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation)	Année 1	85,000	125	148,500	148,500
	2	40,000	50	54,000	27,000
	3	30,000	60		
	4	10,000	60		
Total		165,000 (1)	295 (2)	202,500	175,500
dont Subvention (espèces)		-		27,000	27,000
Prêt		165,000		175,500	148,500
Durée du prêt		12 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 16,500 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 2 .,750 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 123,750 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative, en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année.

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 6ème à la 12 ème année	de la 8ème à la 15ème année	de la 8ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	7	8	8
Montant des parts annuelles de capital	23,572 D/Ha	21,938 D/Ha	18,563 D/Ha

b) - Les intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessous.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA - Coopérative	FOSDA - Particuliers
1,5 % de la 1ère année à la 5ème année	3 % de la 1ère année à la 7ème année	3 % de la 1ère année à la 7ème année
3 % de la 6ème année à la 12ème année	4,5 % de la 8ème année à la 15ème année	4,5 % de la 8ème année à la 15ème année

c) - MONTANT DES ANNUITES :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 26,500 D/Ha	de 28,000 D/Ha	de 24,000 D/Ha
à 30,000 D/Ha	à 35,000 D/Ha	à 30,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé..

Juin 1975 FIN - 5 M

PISTACHIER EN PLEIN EN IRRIGUE

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

--o--

Pour la même parcelle, le cultivatuer ne doit demender l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et durée de l'aide	1		2	3
	Projet PAM-482 Coopérative		FOSDA	FOSDA
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	Coopérative D/Ha	Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1			153,000	153,000
2			51,000	51,000
3			34,000	34,000
4			34,000	
Total			272,000	238,000
dont subventions (espèces)			34,000	34,000
prêts			238,000	204,000
durée du prêt			15 ans	15 ans

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement		de la 7ème à la 15ème année	de la 7ème à la 15ème année
Nombre d'annuités		9	9
Montant des parts annuelles de capital		26,445 D/Ha	22,667 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	3 % de la 1ère à la 6ème année	3 % de la 1ère à la 6ème année
	4,5% de la 7ème à la 15ème année	4,5% de la 7ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêt) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	de 33,500 D/Ha à 40,000 D/Ha	de 29,000 D/Ha à 35,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement		de la 7ème à la 15ème année	de la 7ème à la 15ème année
Nombre d'annuités		9	9
Montant des parts annuelles de capital		26,445 D/Ha	22,667 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	3 % de la 1ère à la 6ème année	3 % de la 1ère à la 6ème année
	4,5% de la 7ème à la 15ème année	4,5% de la 7ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêt) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	de 33,500 D/Ha	de 29,000 D/Ha
	à 40,000 D/Ha	à 35,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- PISTACHIER AVEC ARBRES FRUITIERS INTERCALAIRES EN IRRIGUE -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

--o--

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide		1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation)	Année 1	105,000	125	156,000	156,000
	2	45,000	50	52,000	26,000
	3	30,000	60		
	4	10,000	60		
Total		190,000(1)	295(2)	208,000	182,000
dont subventions (espèces)		-		26,000	26,000
prêts		190,000		182,000	156,000
durée du prêt		15 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 19 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative ou du groupement.
15 %, soit 28,500 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 142,500 D/Ha, sont versés au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 8ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	8	7	7
Montant des parts annuelles de capital	23,750 D/Ha	26,000 D/Ha	22,286 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 7ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3,5 % de la 8ème à la 15ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 29,000 D/Ha	de 33,000 D/Ha	de 28,500 D/Ha
à 32,500 D/Ha	à 39,500 D/Ha	à 35,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition de l'agriculteur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- POMMIER ET POIRIER EN PLEIN EN IRRIGUE -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations.

—o—

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Ration/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	85,000	125	177,750	177,750
2	40,000	50	79,000	39,500
3	30,000	60		
4	10,000	60		
Total	165,000 (1)	295 (2)	256,750	217,250
dont subventions (espèces)	-		19,750	19,750
prêts	165,000		237,000	197,500
Durée du prêt	12 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 16,500 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative,
15 %, soit 24,750 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel,
75 %, soit 123,750 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 6ème à la 12ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	7	7	7
Montant des parts annuelles de capital	23,572 D/Ha	33,857 D/Ha	28,215 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 5ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
3 % de la 6ème à la 12ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année	4,5% de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 26,500 D/Ha	de 43,000 D/Ha	de 36,000 D/Ha
à 30,000 D/Ha	à 52,500 D/Ha	à 44,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

- ABRICOTIER , PECHER , PRUNIER ET DIVERS EN PLEIN EN IRRIGUE -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : Coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier du financement et Durée de l'aide	1		2	3
	Projet PAM -482 Coopérative		FOSDA	FOSDA
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	Coopérative D/Ha	Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	85,000	125	122,500	122,500
2	40,000	50	49,000	24,500
3	30,000	60		
4	10,000	60		
Total	165,000(1)	295(2)	171,500	147,000
dont subvention (espèces)	-	-	12,250	12,250
prêt	165,000		159,250	134,750
Durée du prêt	12 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 16,500 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 24,750 D/Ha, sont réservés à l'achat du matériel.
75 %, soit 123,750 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative, en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 6ème à la 12ème année	de la 8ème à la 15ème année	de la 8ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	7	8	8
Montant des parts annuelles de capital	23,572 D/Ha	29,625 D/Ha	24,688 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
1,5 % de la 1ère à la 5ème année	3 % de la 1ère à la 7ème année	3 % de la 1ère à la 7ème année
3 % de la 6ème à la 12ème année	4,5 % de la 8ème à la 15ème année	4,5 % de la 8ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées):

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 26,500 D/Ha	de 38,000 D/Ha	de 31,500 D/Ha
à 30,000 D/Ha	à 43,000 D/Ha	à 36,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.
- Dans le cas des crédits FOSDA, les annuités de remboursement sont plus élevées pour les coopératives que pour les particuliers parce que le prêt qui leur est accordé est plus élevé.

Juin 1975 FIN - 5 Q

- OLIVIERS EN SEC -

Aide de l'Etat à la remise en état des jeunes plantations

--o--

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives selon leurs origines :
aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupe d'agriculteurs :

  du FOSDA (colonne 2 : coopératives)

- s'il fait sa demande seul :

  du FOSDA (colonne 3 : particuliers)
  de l'ONH : sous certaines conditions. Se référer à la fiche FIN-6 A

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives Credits D/Ha	* Rations/Ha	2 FOSDA Coopératives D/Ha	3 FOSDA Particuliers D/Ha
Crédit attribué en un seul versement		*	33,000	33,000
dont Subvention		*	-	-
Prêt		*	33,000	33,000
Durée du prêt		*	15 ans	15 ans

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement		de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités		7	7
Montant des parts annuelles de capital		4,715 D/Ha	4,715 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	3 % de la 1ère à la 8ème année	3 % de la 1ère à la 8ème année
	4,5% de la 9ème à la 15ème année	4,5 % de la 9ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévus dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
	de 6,000 D/Ha	de 6,000 D/Ha
	à 7,500 D/Ha	à 7,500 D/Ha

3 - REMARQUES :

- Les intérêts sont comptés à partir de la date où les crédits sont débloqués et mis à la disposition du cultivateur, même s'ils ne sont pas utilisés immédiatement.

- PLANTATION INTENSIVE D'OLIVIERS EN IRRIGUE -

Aide accordée par l'Office National de l'Huile (O.N.H.)

--o--

Obligations du cultivateur :

- l'agriculteur doit être propriétaire du terrain à planter. il s'engage à respecter les directives techniques qui lui seront données par l'ONH, à laisser le libre accès de sa parcelle aux techniciens du Ministère de l'Agriculture, à faciliter l'organisation de démonstrations ou visites au profit d'autres cultivateurs.
- La plantation intensive doit être faite dans de très bonnes conditions, avec apport d'engrais de fond, défoncement et utilisation de plants sélectionnés.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Période	Montant de l'aide D/Ha
(Plantation) année 1	375,000
2	50,000
3	50,000
4	50,000
Total	525,000(1)
dont Subvention	75,000
Prêt	450,000
Durée du prêt	10 ans

(1) : En accord avec le cultivateur, l'ONH peut fournir une partie de l'aide en nature (engrais, fourniture de plants, etc...)

2 - REMBOURSEMENT :

a) Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	ONH
Période de remboursement	de la 6ème à la 10ème année
Nombre d'annuités	5
Montant des parts annuelles de capital	90,000 D/Ha

b) Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits en appliquant les taux suivants :

3 % de la 1ére à la 5ème année,

4,5% de la 6ème à la 10ème année.

c) MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

de 106,000 D/Ha

à 122,000 D/Ha

- REGENERATION DES PLANTATIONS D'OLIVIERS -

Aide accordée par l'Office National de l'Huile (O.N.H.)

---o---

Obligations de l'agriculteur :

- les oliviers doivent être cultivés en plein (sans intercalaires)
- l'agriculteur doit être propriétaire de la plantation.
- l'agriculteur s'engage à :
  - . respecter les directives techniques qui lui seront données par l'ONH,
  - . mettre la plantation à l'abri des déprédations des animaux,
  - . procéder chaque année à au moins 2 labours et 3 façons superficielles, et à tailler et entretenir régulièrement les arbres.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Il s'agit d'une subvention.

Période	Montant de l'aide par arbre (1)
Année 1	0,600 D/arbre
2	0,700 D/arbre
3	0,700 D/arbre
Total	2,000 D/arbre

(1) : Pour obtenir le montant de l'aide que recevra le cultivateur, il faut multiplier les sommes indiquées ci-dessus par le nombre d'arbres régénérés.

2 - REMBOURSEMENT :

L'aide est une subvention non remboursable. Cependant, si le cultivateur ne respecte pas ses engagements, il sera tenu de restituer les sommes perçues.

Juin 1975 FIN - 6 C

- REMISE EN ETAT DES JEUNES PLANTATIONS D'OLIVIERS DESENCHIENDENTEMENT -

Aide accordée par l'Office National de l'Huile (ONH)

--o--

Obligations du cultivateur :

- l'agriculteur doit être propriétaire de la plantation.
- les oliviers doivent être en culture pure (sans intercalaires)
- l'agriculteur s'engage à détruire le chiendent en effectuant les travaux appropriés, labour et façons superficielles qui sont indiqués dans le contrat, et en respectant les directives techniques qui lui sont fournies par les techniciens de l'ONH.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

L'aide comprend une subvention et un prêt dont les proportions sont différentes suivant l'importance de la plantation.
Cette aide est attribuée en 4 tranches réparties dans l'année et accordée après contrôle de l'exécution des travaux :

	Grandes (1) exploitations	Petites (1) Exploitations
Montant de l'aide (pour chacune des 4 tranches)	15,000 D/Ha 15,000 D/Ha 10,000 D/Ha 10,000 D/Ha	15,000 D/Ha 15,000 D/Ha 10,000 D/Ha 10,000 D/Ha
Total	50,000 D/Ha	50,000 D/Ha
dont Subvention	15,000 D/Ha	25,000 D/Ha
Prêt	35,000 D/Ha	25,000 D/Ha

La durée du prêt dépend de l'âge de la plantation. Pour les arbres les plus jeunes, elle peut atteindre 12 ou 13 ans.

(1) :On considère comme grande exploitation les exploitations dépassant 1.000 Oliviers, et comme petites exploitations les exploitations comprenant moins de 1.000 Oliviers.

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	Grandes exploitations	Petites Exploitations
Durée de remboursement	8 ans	6 ans
Nombre d'annuités	8	6
Montant des parts annuelles de capital	4,375 D/Ha	3,125 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus. Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

3 % avant la période de remboursement dont la durée dépend de l'âge des arbres au moment de l'opération.

4,5% pendant la période de remboursement.

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

On ne peut pas donner d'indications précises sur le montant total des annuités La durée du différé de remboursement étant variable en fonction de l'âge des arbres.

A titre d'exemple pour un différé de remboursement de 4 ans correspondant à une période de non-production de même durée, le montant total des annuités varierait (valeurs approchées) :

Grandes exploitations	Petites exploitations
de 5,500 D/Ha à 6,500 D/Ha	de 4,000 D/Ha à 5,000 D/Ha

- CACTUS INERME -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

—o—

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives :

aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements.

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf.tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particuliers)

Calendrier de Financement et Durée de l'aide		1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	* Ration/Ha	2 FOSDA Coopérative D/Ha	3 FOSDA Particulier D/HA
(Plantation)	Année 1	22,000	* 25	30,250	30,250
	2	8,000	* 22	18,150	18,150
	3	6,000	* 8	6,600	6,600
Total		36,000(1)	* 55(2)	55,000	55,000
dont Subventions (espèces)		14,000	*	33,000	33,000
Prêt		22,000	*	22,000	22,000
Durée du prêt		10 ans	*	15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 3,600 D/Ha sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 5,400 D/Ha sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 27,000D/Ha sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations alimentaires sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.)

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Périodes de remboursement	de la 6ème à la 10ème année	de la 6ème à la 15ème année	de la 6ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	5	10	10
Montant des parts annuelles de capital	4,400 D/Ha	2,200 D/Ha	2,200 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits en appliquant les taux suivants :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année
4 % de la 6ème à la 10ème Année	4 % de la 6ème à la 15ème Année	4 % de la 6ème à la 15ème Année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 5,000 D/Ha	de 2,500 D/Ha	de 2,500 D/Ha
à 5,500 D/Ha	à 3,500 D/Ha	à 3,500 D/Ha

3 - REMARQUES :

Les annuités de remboursement des crédits FOSDA sont moins élevées que celles des crédits PAM mais elles sont deux fois plus nombreuses.

- ATRIPLEX -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

---o---

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives :

aux calendriers de financement et aux montants des aides,
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remnoursements

1-CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particulier)

Calendrier de financement et Montant de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives Crédits D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopératives Rations/Ha	2 FOSDA Coopératives D/Ha	3 FOSDA Particulier D/Ha
(Plantation) Année 1	40,000	80	78,300	78,300
2	18,000	15	11,700	11,700
Total	58,000(1)	95(2)	90,000	90,000
dont Subvention	40,000		72,000	72,000
Prêt	18,000		18,000	18,000
Durée du prêt	10 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 5,800 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative,
15 %, soit 8,700 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel,
75 %, soit 43,500 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM)

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 6ème à la 10ème année	de la 6ème à la 15ème année	de la 6ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	5	10	10
Montant des parts annuelles de capital	3,600 D/Ha	1,800 D/Ha	1,800 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits en appliquant les taux suivants :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année
4 % de la 6ème à la 10ème année	4 % de la 6ème à la 10ème année	4 % de la 6ème à la 10ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévus dans le calendrier de financement, les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 4,000 D/Ha à 4,500 D/Ha	de 2,000 D/Ha à 2,700 D/Ha	de 2,000 D/Ha à 2,700 D/Ha

3 - REMARQUES :

Les annuités de remboursement des crédits FOSDA sont moins élevés que celles des crédits PAM mais elles sont deux fois plus nombreuses.

- ACACIA -

Aide de l'Etat à la création et à l'entretien des plantations

—o—

Pour la même parcelle, le cultivateur ne doit demander l'assistance que d'un seul organisme. Il peut choisir auquel s'adresser d'après les indications données ci-dessous, relatives :

aux calendriers de financement et aux montant des aides
aux périodes de remboursement et aux montants annuels des remboursements

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

Le cultivateur peut obtenir une aide :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  du Projet PAM-482 (cf. tableau ci-dessous colonne 1)
  du FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  du FOSDA (colonne 3 : particuliers)

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopérative Crédit D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopérative Rations/Ha	2 FOSDA Coopératives D/Ha	3 FOSDA Particuliers D/Ha
(Plantation) Année 1	52.000	125	108.000	108.000
2	29.000	35	27.000	27.000
Total	81.000(1)	160(2)	135.000	135.000
dont Subvention	54.000		108.000	108.000
Prêt	27.000		27.000	27.000
Durée du prêt	10 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 % soit 8,100 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative,
15 %, soit 12,150 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel,
75 %, soit 60,750 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérateur en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.).

2 - REMBOURSEMENT :

a) - Capital :

Le remboursement du capital se fait en parts égales chaque année :

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Période de remboursement	de la 6ème à la 10ème année	de la 6ème à la 15ème année	de la 6ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	5	10	10
Montant des parts annuelles de capital	5,400 D/Ha	2,700 D/Ha	2,700 D/Ha

b) - Intérêts :

Les intérêts sont payés au moment du remboursement du capital et doivent être ajoutés au montant des parts annuelles de capital indiquées ci-dessus.
Ils sont calculés au moment du remboursement en fonction de la date effective de déblocage des crédits, en appliquant les taux suivants :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année 4 % de la 6ème à la 10ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année 4 % de la 6ème à la 15ème année	pas d'intérêt de la 1ère à la 5ème année 4 % de la 6ème à la 15ème année

c) - MONTANT TOTAL DES ANNUITES :

Si les déblocages ont été faits comme prévu dans le calendrier de financement les annuités de remboursement (capital + intérêts) varieront d'une année à l'autre entre les valeurs suivantes (valeurs approchées) :

PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
de 6,000 D/Ha à 6,500 D/Ha	de 3,000 D/Ha à 4,000 D/Ha	de 3,000 D/Ha à 4,000 D/Ha

3 - REMARQUES :

Les annuités de remboursement des crédits FOSDA sont moins élevées que celles des crédits PAM, mais elles sont deux fois plus nombreuses.

- DEFRICHEMENT DE JUJUBIER ET NIVELLEMENT -

Aide de l'Etat en vue d'une plantation arboricole fruitière

--o--

Le cultivateur qui désire planter des arbres fruitiers peut obtenir l'aide de l'Etat pour le défrichement du terrain et la destruction des jujubiers à réaliser avant la plantation.

Il peut s'adresser :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  au Projet PAM-482 (voir tableau ci-dessous colonne 1)
  au FOSDA (colonne 2 : coopératives)
- s'il fait sa demande seul :
  au FOSDA (colonne 3 : particuliers).

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

L'aide est accordée en totalité l'année qui précède la plantation ou l'année de la plantation.

Financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives Crédits D/Ha	1 Projet PAM-482 Coopératives Rations/Ha	2 FOSDA Coopératives D/Ha	3 FOSDA Particuliers D/Ha
Total des crédits	20,000 (1)	100 (2)	de 45,000 à 58,000	de 45,000 à 58,000
dont Subvention	8,000		de 7,000 à 19,000	de 7,000 à 19,000
Prêt	12,000		de 32,000 à 44,000 (suivant l'espèce qui doit être plantée sur le terrain défriché).	de 26,000 à 44,000
Durée du prêt	La durée du prêt dépend de l'espèce à planter. Elle est la même que pour les prêts concernant la création et l'entretien des plantations : se reporter aux fiches FIN-5.			

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 2,000 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 3,000 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel,
75 %, soit 15,000 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.).

2 - REMBOURSEMENT :

Le remboursement de ce prêt se fait selon les mêmes modalités que pour les prêts en vue de la création et de l'entretien des plantations.
Voir les Fiches 5 - Chapitre 2 : Remboursement, où on trouvera :
le nombre d'annuités
la période de remboursement
le taux d'intérêt pendant le différé de remboursement
le taux d'intérêt pendant la période de remboursement
qui permettront de calculer le montant total des annuités correspondant à cette aide, montant qui devra le cas échéant être ajouté à celui dos annuités correspondant au remboursement du prêt pour la création et l'entretien des plantations.

3 - EXEMPLES :

- Cas des amandiers en plein en sec (voir Fiche FIN 5 F)

	PAM- 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt "défrichement"	12,000 D/Ha	44,800 D/Ha	38,400 D/Ha
Période de remboursement	de la 9ème à la 17ème année	de la 9ème à la 20ème année	de la 9ème à la 20ème année
Nombre d'annuités	9	12	12
Montant des parts annuelles de capital	1,333 D/Ha	3,733 D/Ha	3,200 D/Ha
Taux d'intérêts	1,5% de la 1ère à la 8ème année 3,5% de la 9ème à la 17ème année	3% de la 1ère à la 8ème année 4,5% de la 9ème à la 20ème année	3% de la 1ère à la 8ème année 4,5% de la 9ème à la 20ème année
Montant total du remboursement (valeurs approchées)	de 1,500 D/Ha à 2,000 D/Ha	de 5,000 D/Ha à 7,000 D/Ha	de 4,000 D/Ha à 6,000 D/Ha

- Cas des oliviers en plein en sec (voir Fiche FIN 5 A)

20

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt "Défrichement"	12,000 D/Ha	34,000 D/Ha	26,600 D/Ha
Période de remboursement	de la 21ème à la 30ème année	de la 16ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année
Nombre d'annuités	10	10	10
Montant des parts de capital	1,200 D/Ha	3,400 D/Ha	2,660 D/Ha
Taux d'intérêts	1,5% de la 1ère à la 20ème année 3% de la 21ème à la 30ème année	3% de la 1ère à la15ème année 4,5% de la 16ème à la 25ème année	3% de la 1ère à la 15ème année 4,5% de la 16ème à la 25ème année
Montant total des annuités	de 1,500 D/Ha à 2,500 D/Ha	de 4,500 D/Ha à 7,500 D/Ha	de 3,000 D/Ha à 6,000 D/Ha

- DESTRUCTION DU CHIENDENT -

Aidecde l'Etat en vue d'une plantation en sec d'Arbres Fruitiers

—o—

Le cultivateur qui désire planter en sec des arbres fruitiers peut obtenir l'aide de l'Etat pour le défrichement et la destruction du chiendent à réaliser avant la plantation.
Il peut s'adresser :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  au Projet PAM-482 (voir tableau ci-dessous colonne 1)
  au FOSDA (colonne 2 coopératives)
- s'il fait sa demande seul :
  au FOSDA (colonne 3 : particuliers)

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

L'aide est accordée en totalité l'année qui précède la plantation ou l'année de la plantation.

Financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives		2 FOSDA Coopératives	3 FOSDA Particuliers
	Crédits D/Ha	Rations/Ha	D/Ha	D/Ha
Total des crédits	12,000 (1)	35 (2)	de 19.600 à 25,200	de 16,800 à 25,200
dont Subvention	5,000		de 2,800 à 8,400	de 2,800 à 8,400
Prêt	7,000		de14,000 à 19,600 (suivant l'espèce qui doit être plantée sur le terrain désenchiendenté)	de 11,200 à 16,800
Durée du prêt	La durée du prêt dépend de l'espèce à planter. Elle est la même que pour les prêts concernant la création et l'entretien des plantations : se reporter aux fiches FIN-5			

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 1,200 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 1,800 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel
75 %, soit 9,000 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations alimentaires sont une aide en nature fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.)

2 - REMBOURSEMENT :

Le remboursement de ce prêt se fait selon les mêmes modalités et au même moment que pour les prêts en vue de la création et de l'entretien des plantations.
Voir les fiches FIN 5 Chapitre 2 "Remboursement", où l'on trouvera :
- le nombre d'annuités
- la période de remboursement
- le taux d'intérêt pendant le différé de remboursement
- le taux d'intérêt pendant la période de remboursement

qui permettront de calculer le montant total des annuités correspondant à cette aide, montant qui devra, le cas échéant, être ajouté à celui des annuités correspondant au remboursement du prêt pour la création et l'entretien des plantations.

3 - EXEMPLES :

- Cas des amandiers en plein en sec (voir Fiche FIN- 5 F).

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt"Désenchien-dentement".	7,000 D/Ha	19,600 D/Ha	16,800 D/Ha
Période de remboursement	de la 9ème à la 17ème année	de la 9ème à la 20ème année	de la 9ème à la 20ème année
Nombre d'annuités	9	12	12
Montant des parts annuelles de capital	0,777 D./Ha	1,633 D/Ha	1,400 D/Ha
Taux d'intérêts	1,5% de la 1ère à la 8ème année 3,5% de la 9ème à la 17ème année	3% de la 1ère à la 8ème année 4,5% de la 9ème à la 20ème année	3% de la 1ère à la 8ème année 4,5% de la 9ème à la 20ème année
Montant total des annuités de remboursement (valeurs approchées)	de 1,000 D/Ha à 1,200 D/Ha	de 2,200 D/Ha à 3,000 D/Ha	de 2,000 D/Ha à 2,800 D/Ha

- Cas des Oliviers en plein en sec (voir Fiche FIN-5 A

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt "désenchi-endentement"	7,000 D/Ha	14,000 D/Ha	11,200 D/Ha
Période de remboursement	de la 21ème à la 30ème année	de la 16ème à la 25ème année	de la 16ème à la 25ème année
Nombre d'annuités	10	10	10
Montant des parts annuelles de capital	0,700 D/Ha	1,400 D/Ha	1,120 D/Ha
Taux d'intérêts	1,5% de la 1ère à la 20ème année 3,5% de la 16ème à la 30ème année	3% de la 1ère à la 15ème année 4,5% de la 16ème à la 25ème année	3% de la 1ère à la 15ème année 4,5% de la 16ème à la 25ème année
Montant total des annuités de remboursement du prêt désenchiendentement (valeurs approchées)	de 1,000 D/Ha à 1,500 D/Ha	de 2,000 D/Ha à 3,000 D/Ha	de 1,500 D/Ha à 2,500 D/Ha

Juin 1975

FIN - 8 C

- DESTRUCTION DU CHIENDENT -

Aide de l'Etat en vue d'une plantation irriguée d'arbres fruitiers

---o---

Le cultivateur qui désire planter en irrigué des arbres fruitiers peut obtenir une aide de l'Etat pour le défrichement et la destruction du chiendent à réaliser avant les plantations. Il peut s'adresser :

- si la demande est faite par une coopérative ou un groupement d'agriculteurs :
  au Projet PAM-482 (voir tableau ci-dessous colonne 1)
  au FOSDA (colonne 2, coopératives)
- s'il fait sa demande seul :
  au FOSDA (colonne 3, particuliers)

1 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

L'aide est accordée en totalité l'année qui précède la plantation ou l'année de plantation.

Calendrier de Financement et Durée de l'aide	1 Projet PAM-482 Coopératives		2 FOSDA Coopératives	3 FOSDA Particuliers
	Crédits D/Ha	Rations/Ha	D/Ha	D/Ha
Total des crédits	20,000(1)	40(2)	de 21,500 à 26,400	de 15,000 à 23,000
dont Subvention	-		de 1,600 à 3,300	de 1,600 à 3,300
Prêt	20,000		de 16,500 à 23,000	de 13,000 à 20,000
Durée du prêt	La durée du prêt dépend de l'espèce à planter. Elle est la même que pour les prêts concernant création et l'entretien des plantations (voir fiche FIN-5)			

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 2,000 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 3,000 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 15,000 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations aliementaires sont une aide en nature, fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.)

2 - REMBOURSEMENT :

Le remboursement de ce prêt se fait selon les mêmes modalités et au même moment que pour les prêts en vue de la création et de l'entretien des plantations.
Voir les Fiches FIN 5 Chapitre 2 " Remboursement", où l'on trouvera :
le nombre d'annuités
la période de remboursement
le taux d'intérêt pendant le différé de remboursement
le taux d'intérêt pendant la période de remboursement.
qui permettront de calculer le montant total des annuités correspondant à cette aide, montant qui devra, le cas échéant, être ajouté à celui des annuités correspondant au remboursement du prêt pour la création et l'entretien des plantations.

3 - EXEMPLES :

- Cas des Abricotiers en plein en irrigué (Voir Fiche FIN-5 P)

	PAM - 482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt"Désenchiendentement".	20,000 D/Ha	21,450 D/Ha	18,150 D/Ha
Période de remboursement	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année	de la 9ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	7	8	8
Montant des parts annuelles de capital	2,858 D/Ha	2,682 D/Ha	2,269 D/Ha
Taux d'intérêt	1,5% de la 1ère à la5ème année 3,5% de la 6ème à la 12ème année	3% de la 1ère à la 7ème année 4,5% de la 8ème à la 15ème année	3% de la 1ère à la 7ème année 4,5% de la 8ème à la 15ème année
Montant total des annuités de remboursement du prêt désenchiendentement (valeurs approchées)	de 3,500 D/Ha à 4,000 D/Ha	de 4,000 D/Ha à 4,500 D/Ha	de 3,000 D/Ha à 3,700 D/Ha

- Cas des Oliviers avec Arbres Fruitiers en intercalaires, en irrigué .
(Voir Fiche FIN 5 L).

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt"Désenchiendentement".	20,000 D/Ha	21,450 D/Ha	18,150 D/Ha
Période de remboursement	de la 6ème à la 12éme année	de la 8ème à la 15ème année	de la 8ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	7	8	8
Montant des parts annuelles de capital	2,858 D/Ha	2,682 D/Ha	2,269 D/Ha
Taux d'intérêt	1,5% de la 1ère à la 5ème année 3,5% de la 6ème à la 12ème année	3% de la 1ère à la 7ème année 4,5% de la 8ème à la 15ème année	3% de la 1ère à la 7ème année 4,5% de la 8ème à la 15ème année
Montant total des annuités de remboursement (valeurs approchées)	de 3,500 D/Ha à 4,000 D/Ha	de 4,000 D/Ha à 4,500 D/Ha	de 3,000 D/Ha à 3,700 D/Ha

- DESENCHIENDENTEMENT -

Aide de l'Etat en vue d'une plantation de Cactus Inerme

--o--

Le cultivateur qui désire planter des Arbustes Fourragers, en particulier des Cactu inermes, peut obtenir une aide de l'Etat pour la destruction du chiendent à réaliser avant la plantation. Voir Fiche FIN-7

Il peut s'adresser :

- si la demande est faite par une coopérative ou un grouepement d'agriculteurs
  au Projet PAM-482 (voir tableau ci-dessous colonne 1)
  au FOSDA (colonne 2 : coopérative)
- s'il fait sa demande seul :
  au FOSDA (colonne 3 : Particuliers)

3 - CALENDRIER DE FINANCEMENT ET MONTANT DE L'AIDE :

L'aide est accordée en totalité l'année qui précède la plantation ou l'année de la plantation.

Calendrier de financement et Durée de l'aide	1		2	3
	Projet PAM-482 Coopérative		FOSDA Coopérative	FOSDA Particuliers
	Crédit D/Ha	Rations/Ha	D/Ha	D/Ha
Total des crédits	18,000(1)	35(2)	30,000	30,000
dont Subvention	6,000		18,000	18,000
Prêt	12,000		12,000	12,000
Durée du prêt	10 ans		15 ans	15 ans

(1) : Sur ce montant :
10 %, soit 1,800 D/Ha, sont retenus pour les frais d'encadrement de la coopérative.
15 %, soit 2,700 D/Ha, sont réservés à l'achat de matériel.
75 %, soit 13,500 D/Ha, sont remis au coopérateur par le Président de la coopérative en deux versements par année agricole.

(2) : Les rations sont une aide en nature fournie gratuitement par le Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.)

2 - REMBOURSEMENT :

Le remboursement de ce prêt se fait selon les mêmes modalités et au même moment que pour les prêts en vue de la création de plantation.
Voir Fiche FIN-7 A Chapitre 2 Remboursement.

	PAM-482	FOSDA Coopératives	FOSDA Particuliers
Montant du prêt	12,000 D/Ha	12,000 D/Ha	12,000 D/Ha
Période de remboursement	de la 6ème à la 10ème année	de la 6ème à la 15ème année	de la 6ème à la 15ème année
Nombre d'annuités	5	10	10
Montant des parts annuelles de capital	2,400 D/Ha	1,200 D/Ha	1,200 D/Ha
Taux d'intérêts	0 de la 1ère à la 5ème année 4% de la 6ème à la 10ème année	0 de la 1ère à la 5ème année 4% de la 6ème à la 15ème année	0 de la 1ère à la 5ème année 4% de la 6ème à la 15ème année
Montant total des annuités de remboursement (valeurs approchées)	de 2,500 D/Ha à 3,000 D/Ha	de 1,500 D/Ha à 2,000 D/Ha	de 1,500 D/Ha à 2,000 D/Ha

Le montant total des annuités correspondant à cette aide doit être le cas échéant, ajouté à celui des annuités correspondant au remboursement du prêt pour la création et l'entretien de la plantation.

FIN

219

VUES